



PORTRAIT

FEMMES EN SITUATION DE **VULNÉRABILITÉ** À LAVAL

2015



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !

Recherche et rédaction

Mylène Bigaouette, Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

Participation à la rédaction, relecture et révision

Marie-Eve Surprenant, Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

Avec la collaboration des membres du Comité consultatif du portrait des femmes en situation de vulnérabilité des organismes suivants :

Agence de la santé et des services sociaux de Laval : *Simone Gamm et Catherine Giroux*

Association des retraités.es de l'enseignement du Québec : *Lucille Francoeur*

Centre de santé et de services sociaux de Laval¹ : *Marie-Joëlle Fluet*

Centre des femmes de Laval : *Manon Massé*

Centre Petit Espoir : *Suzie Lebleu*

Dimension travail : *Nadia Clavette*

Maison de Lina : *Fadwa Boubakri et Marie-Hélène Cyr*

Sida-Vie Laval : *Ricky-Lynn Murrin*

Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval : *Ève-Marie Lampron*

Comité de suivi du portrait

Agence de la santé et des services sociaux de Laval : *Nicole Beaudry et Maude Bélanger*

Conférence régionale des élus de Laval : *Denise Blanchet et Catherine Gagné*

Emploi-Québec, région Laval : *Lise Pinsonneault*

Illustration : Mirna Saffouri

Graphisme et mise en page : Sacha Cyr

Révision linguistique : Sindy Latreille

Remerciements

Ce portrait n'aurait pu voir le jour sans la contribution et l'expertise des membres de la TCLCF de même que la généreuse collaboration des organismes communautaires et publics qui accompagnent au quotidien les femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Votre expérience et vos témoignages ont été indispensables à la réalisation de ce portrait.

© Table de concertation de Laval en condition féminine, 2015

ISBN 978-2-9807072-3-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Ce guide est également disponible en versions PDF sur le site Internet de la TCLCF: tclcf.qc.ca

Ce document a été produit dans le cadre de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2011-2015



¹ La grande partie des travaux du comité consultatif se sont déroulés avant la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (1^{er} avril 2015) et l'abolition de l'Agence de la santé et des services sociaux. Nous utiliserons donc les anciens noms.

TABLE DES MATIÈRES

I) Qui sommes-nous ?	p. 6
II) Introduction	p. 7
1. Historique du projet	p. 9
2. Contexte du projet	p. 11
2.1. Partenaires du projet	p. 12
2.2. Objectifs visés par le Portrait	p. 14
3. Cadre d'analyse	p. 15
3.1. Vulnérabilité au féminin : définition et enjeux	p. 15
3.2. Perspective féministe	p. 18
3.3. Analyse différenciée selon les sexes	p. 20
3.4. Déterminants sociaux la santé	p. 21
3.5. Approche intersectionnelle	p. 22
4. Méthodologie	p. 24
4.1. Démarche qualitative	p. 24
4.2. Cueillette et traitement des données	p. 25
4.3. Descriptions des répondantes et répondants	p. 28
5. Laval : des inégalités sociales et de genres, bien réelles	p. 29

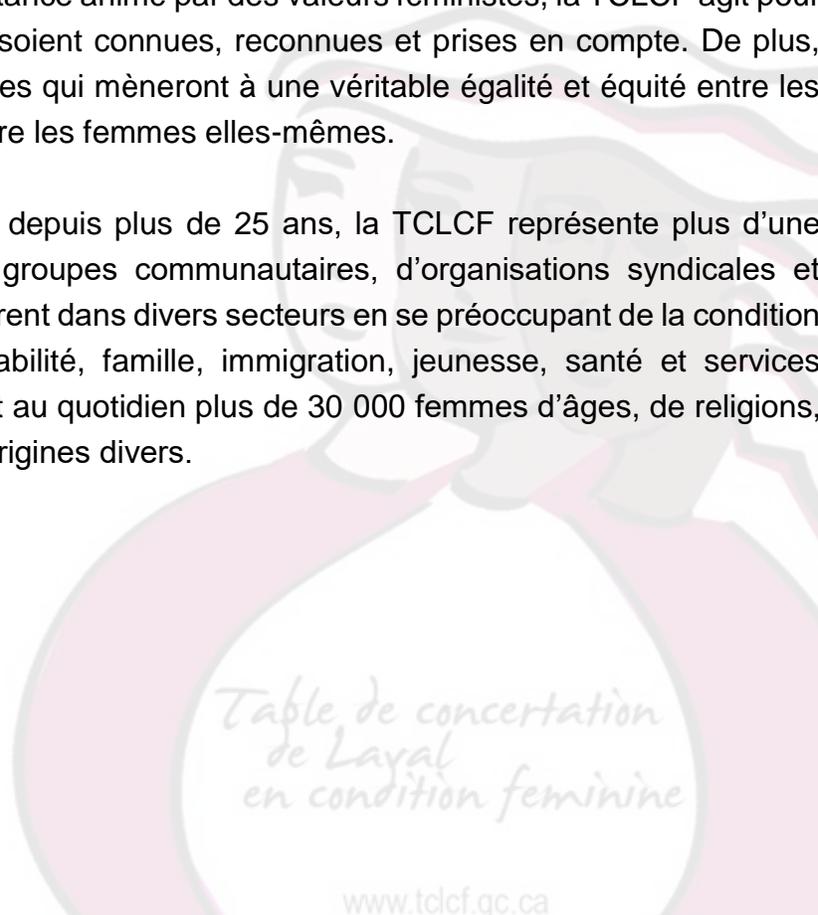
6. Femmes en situation de vulnérabilité à Laval : résultats de la collecte de données	p. 32
6.1. Caractéristiques des organisations interrogées	p. 33
6.1.1. Type d'organisation et provenance	p. 33
6.1.2. Mission des organisations	p. 33
6.1.3. Secteurs d'intervention	p. 35
6.1.4. Mixité et non-mixité	p. 36
6.1.5. Intervention féministe ou intervention générale	p. 37
6.2. Les Lavalloises en situation de vulnérabilité et les ressources d'aide à Laval	p. 38
6.3. Problématiques observées chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval	p. 40
6.3.1. Problématiques identifiées	p. 40
6.3.2. Récurrence des problématiques	p. 41
6.3.3. Impacts des problématiques sur les conditions de vie des femmes	p. 43
6.4. Regard sur le vécu des femmes en situation de vulnérabilité à Laval	p. 44
6.4.1. Précarité financière	p. 45
6.4.2. Santé mentale	p. 48
6.4.3. Difficulté à intégrer le marché du travail	p. 50
6.4.4. Sans diplôme de 5 ^e secondaire	p. 55
6.4.5. Violence conjugale	p. 58
6.4.6. Précarité au niveau du logement	p. 62
6.4.7. Insécurité alimentaire	p. 64
6.4.8. Femmes cheffes de familles monoparentales	p. 66
6.4.9. Problèmes de dépendance	p. 69
6.4.10. Agressions sexuelles	p. 71
6.4.11. Immigration	p. 74
6.4.12. Des problématiques à approfondir ou en émergence	p. 80
6.5. Défis des organisations accompagnant les femmes en situation de vulnérabilité à Laval	p. 81
6.5.1. Femmes et vulnérabilité : évolution de la situation	p. 82

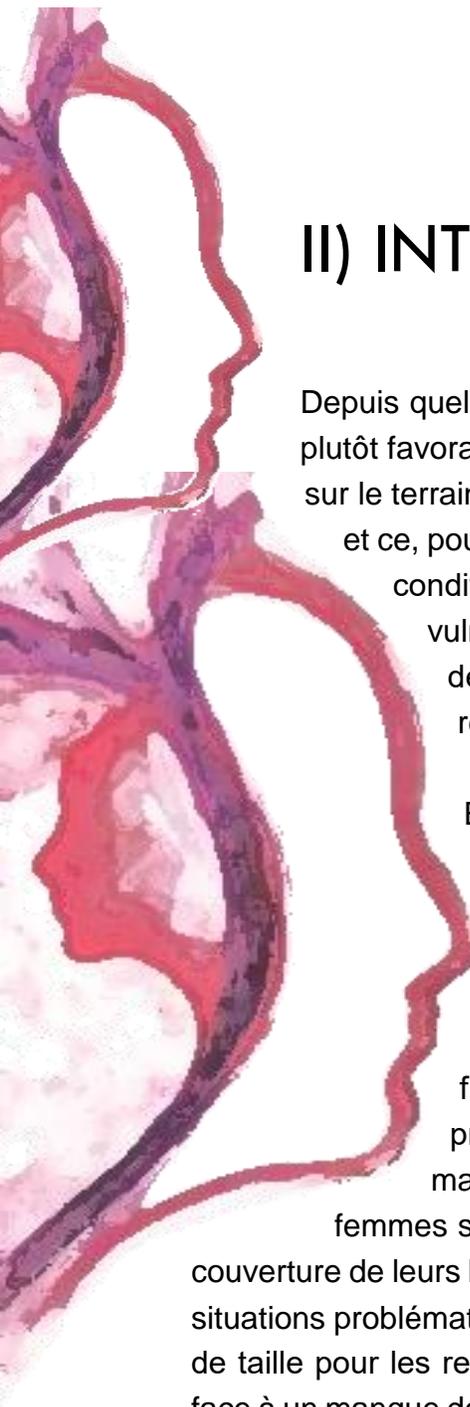
6.5.2.	Obstacles à l'intervention et à l'accompagnement	p. 86
6.5.3.	Des situations complexes : des femmes plus difficiles à rejoindre et à aider	p. 91
6.6.	Améliorer l'accompagnement des Lavalloises en situation de vulnérabilité	p. 95
6.6.1.	Les limites des ressources : des références nécessaires	p. 95
6.6.2.	Des références sur le territoire lavallois	p. 98
6.6.3.	Références et collaborations dans l'accompagnement avec le CSSSL	p. 99
6.6.4.	Références et collaborations dans l'accompagnement en employabilité	p. 101
6.6.5.	Des références vers d'autres régions	p. 104
6.6.6.	Des pratiques gagnantes	p. 106
7.	Recommandations pour la région de Laval	p. 116
7.1.	Offre de services psychosociaux	p. 116
7.2.	Offre de services en employabilité	p. 117
7.3.	Collaboration entre les ressources	p. 119
7.4.	Accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité	p. 120
7.5.	Enrayer les causes systémiques des vulnérabilités	p. 121
8.	Conclusion	p. 122
9.	Bibliographie	p. 124
	ANNEXE 1: Facteurs de vulnérabilités identifiés	p. 128
	ANNEXE 2 : Questionnaire auprès des organisations	p. 129

I) QUI SOMMES-NOUS?

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est un regroupement régional travaillant avec ses membres à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des femmes, tant au plan social qu'économique et politique. Elle veille à ce que les droits et les intérêts des femmes, particulièrement des Lavalloises, soient respectés. Espace de solidarité et de militance animé par des valeurs féministes, la TCLCF agit pour que les réalités des femmes soient connues, reconnues et prises en compte. De plus, elle initie des actions collectives qui mèneront à une véritable égalité et équité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

Ancrée dans la communauté depuis plus de 25 ans, la TCLCF représente plus d'une vingtaine d'associations, de groupes communautaires, d'organisations syndicales et d'organismes publics qui œuvrent dans divers secteurs en se préoccupant de la condition féminine (éducation, employabilité, famille, immigration, jeunesse, santé et services sociaux, etc.) et qui rejoignent au quotidien plus de 30 000 femmes d'âges, de religions, d'orientations sexuelles et d'origines divers.





II) INTRODUCTION

Depuis quelques années déjà, et ce, malgré des statistiques socioéconomiques plutôt favorables pour la région de Laval, plusieurs intervenantes et intervenants sur le terrain constatent une dégradation des conditions de vies des Lavalloises, et ce, pour une proportion non négligeable de femmes. Cette détérioration des conditions de vie se traduit par l'observation de situations de grande vulnérabilité, des situations de plus en plus complexes, qui représentent des défis à la fois d'ordres humains et organisationnels pour les ressources qui tentent de répondre aux besoins de ces femmes.

En effet, les organisations qui œuvrent auprès des femmes constatent non seulement un accroissement de la complexité des problèmes vécus par les femmes, mais aussi une multiplicité de problématiques rencontrées chez une même femme. Par exemple, certaines femmes vivant de la violence conjugale voient leurs difficultés augmenter par le fait qu'elles ne maîtrisent ni le français ni l'anglais. Ces femmes peuvent également faire face à un problème d'accès au logement, rencontrer des difficultés à intégrer le marché du travail, vivre de l'isolement, etc. En outre, de plus en plus de femmes semblent vivre des situations de grande précarité, menaçant ainsi la couverture de leurs besoins de base. Dans de telles conditions, la résolution globale des situations problématiques auxquelles ces femmes sont confrontées représente des défis de taille pour les ressources d'aide à Laval, qui doivent elles-mêmes sans cesse faire face à un manque de ressources humaines et financières pour mener à bien leur mission.

Dans un contexte social et politique qui fragilise une frange de plus en plus large de la population, un nombre grandissant de femmes font face à des problèmes qui minent leur intégration sociale et économique et, par le fait même, leurs perspectives d'épanouissement et d'émancipation. Au-delà des statistiques qui illustrent les inégalités entre les femmes et les hommes, il importait dans le cadre de ce portrait de voir comment ces inégalités se traduisent au quotidien pour les femmes les plus vulnérables et quels sont les défis et limites que rencontrent les organisations qui tentent d'accompagner ces

femmes. Documenter les réalités de ces femmes trop souvent invisibilisées, donner une voix aux intervenantes et intervenants, de même qu'apporter des pistes de solution, nous est apparu essentiel pour améliorer les conditions de vie de Lavalloises.

Ce portrait tente donc de dresser un aperçu des problématiques auxquels les femmes en situation de vulnérabilité sont confrontées à Laval, des réalités et limites des ressources d'intervention et des organisations qui les accompagnent sur le territoire de Laval, et formule des recommandations pour favoriser l'amélioration de l'offre de services et des conditions de vie des femmes. Vous trouverez, dans le présent document, le résultat de ce travail d'envergure, réalisé en collaboration avec de nombreuses organisations lavalloises et de nombreux partenaires.



1. HISTORIQUE DU PROJET

L'amélioration des conditions de vie des femmes est au cœur de la mission de la TCLCF. Dans cette perspective, la santé globale et l'autonomie économique des femmes font partie des enjeux prioritaires de la TCLCF. Depuis sa fondation, en 1988, de nombreuses actions ont été menées dans ces champs d'intervention. Après avoir participé à plusieurs comités de travail et concertations régionales visant à susciter la prise en compte des réalités et besoins des femmes tant en santé que dans le développement régional, la TCLCF a mené diverses études visant à mieux comprendre le vécu des femmes et à mettre en relief les défis auxquels elles sont confrontées. Que l'on pense notamment au portrait précurseur *Une Île, deux réalités* (2001), réalisé à partir de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) sur les conditions socioéconomiques des Lavalloises et l'étude exploratoire *À l'écoute pour mieux agir* (2004), qui mettait en lumière le vécu des femmes en situation de pauvreté. Puis, au cours de l'année 2005-2006, une donnée de la Direction de la santé publique a interpellé particulièrement les membres de la TCLCF : 25,1 % des Lavalloises, soit le quart d'entre elles, souffrent d'un niveau élevé de détresse psychologique, comparativement à 22,8 % pour l'ensemble des Québécoises (CSF, 2004 : 29). Bien que les Lavalloises soient plus scolarisées et mieux rémunérées que la moyenne des Québécoises, il apparaît qu'elles ont pourtant le taux de détresse psychologique le plus élevé au Québec. Quelles sont donc les causes de cette détresse psychologique élevée des Lavalloises et les répercussions sur leurs conditions de vie? Dans la foulée de ces questionnements, de nombreux témoignages d'organisations lavalloises travaillant auprès des femmes laissent entendre que le nombre de Lavalloises se trouvant dans une situation de fragilité matérielle, psychologique, ou les deux semble

être en hausse constante. Ces organisations et intervenantes et intervenants expriment également les difficultés qu'ils rencontrent à accompagner ces femmes aux besoins multiples et à leur assurer un suivi à plus long terme.

Les questionnements alors soulevés mènent en novembre 2007 à la tenue d'un colloque intitulé *La détresse psychologique des femmes : à Laval, c'est l'affaire de tout le monde*. Cet événement a permis de faire le point sur la détresse psychologique des femmes, d'en percevoir les causes et les répercussions, mais également de mettre en lumière les réalités et besoins spécifiques d'un nombre sans cesse grandissant de Lavalloises, soit celles vivant avec de multiples problématiques et se retrouvant majoritairement en situation de vulnérabilité, voire en difficulté (TCLCF, 2007).

Le colloque régional *La détresse psychologique des femmes : à Laval, c'est l'affaire de tout le monde* a suscité une grande mobilisation sur la question des conditions de vie des femmes et les nombreuses recommandations qui en sont ressorties ont démontré la nécessité de pousser les réflexions et actions plus loin, notamment en documentant la situation globale des femmes en situation de vulnérabilité et en ciblant des pistes de solution qui permettraient de répondre plus adéquatement aux besoins de ces femmes. C'est ainsi qu'est né le projet de réalisation d'un portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval.

2. CONTEXTE DU PROJET

Dans la poursuite de ces objectifs, la TCLCF a voulu réunir différents intervenantes et intervenants afin de dresser le portrait des situations de vulnérabilité touchant les femmes, c'est-à-dire les problématiques et les besoins de celles-ci, mais aussi des services offerts à ces femmes par les ressources et programmes de la région. C'est ainsi que la TCLCF a développé le projet *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval*, qui est né des constats suivants :

- Les organismes terrains (maison d'hébergement, centre de femmes, organismes en employabilité) et institutions observent l'alourdissement et la complexification des problèmes liés aux femmes en situation de difficulté : toxicomanie, itinérance, dépendance, violence, santé mentale, agression sexuelle, prostitution, appartenance à une communauté culturelle, éloignement du marché du travail, pauvreté;
- Les ressources pour femmes en difficulté semblent insuffisantes (par exemple : pas de ressources d'hébergement à Laval pour femmes en difficulté);
- Les maisons pour femmes victimes de violence conjugale se trouvent souvent en situation de capacité maximale d'accueil et sont parfois dans l'impossibilité de donner des services à certaines femmes en situation de difficulté complexe;
- L'on observe un appauvrissement des femmes et une augmentation de la détresse psychologique;
- Des obstacles particuliers freinent l'insertion en emploi des femmes éloignées du marché du travail.

2.1 Partenaires du projet

Les préoccupations relatives aux situations des femmes vulnérables à Laval et des ressources qui les accompagnent ont fait écho auprès des partenaires de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2011-2015. Ceux-ci ont appuyé la réalisation du *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval* au moyen d'un soutien financier, et certains d'entre eux ont participé à un comité de suivi des étapes de réalisation du portrait, tout au long de la démarche.

Partenaires de l'entente spécifique en égalité :

- Conférence régionale des élus de Laval (comité de suivi)
- Secrétariat à la condition féminine
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (comité de suivi)
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de la Famille
- Agence de la santé et des services sociaux de Laval² (comité de suivi)
- Centre local de développement de Laval
- Ville de Laval
- Forum jeunesse de Laval

Membres de la TCLCF

Ce portrait étant né des constats faits par les organisations membres de la TCLCF, tant les organismes mis en place par les femmes et pour les femmes que les ressources offrant des services spécifiques aux femmes, les membres ont été, dès le début, au cœur des travaux du présent portrait, afin d'y apporter leur expertise terrain. Les membres de la TCLCF ont ainsi été des partenaires de premier plan de ce projet et leur grande implication a permis la réussite de celui-ci.

L'implication des membres de la TCLCF dans l'élaboration du *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval* est en lien direct avec

² La grande partie des travaux du présent portrait se sont déroulés avant la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (1^{er} avril 2015) et l'abolition de l'Agence de santé et service sociaux. Nous utiliserons donc les anciens noms pour distinguer la provenance des partenaires et intervenantes.



les principes de fonctionnement de la TCLCF basés sur une gestion féministe. En cohérence avec sa mission de défense collective des droits des femmes, la TCLCF s'est dotée d'un modèle de gestion où la collaboration et la participation sont mises de l'avant, mais aussi où les compétences et l'expertise de toutes les membres de l'organisation sont considérées comme fondamentales. La gestion féministe implique l'adoption d'un modèle organisationnel qui favorise la prise de parole de toutes les femmes ainsi que leur pouvoir d'être et d'agir au sein de l'organisation (RGF-CN et Relais femmes, 2011). Ce modèle de gestion, en accord avec les valeurs portées par la TCLCF, notamment l'égalité, l'équité, le respect, la liberté, la démocratie, la justice et la solidarité, permet à la TCLCF et à ses membres de réaliser pleinement sa mission en travaillant, entre autres, à réduire les inégalités, à augmenter la participation des femmes à toutes les sphères de la société ainsi qu'à assurer un réel partage du pouvoir dans une perspective de transformation sociale.

Comité consultatif sur les femmes en situation de vulnérabilité

Dans le but de faciliter la participation des membres de la TCLCF aux différentes étapes de la réalisation du projet, un comité consultatif *Femmes en situation de vulnérabilité* a été formé en février 2013. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises entre février 2013 et mai 2015 afin d'orienter et de soutenir l'avancement du projet. Ce comité avait pour mandat :

- de contribuer à la réalisation du projet *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval*;
- de participer aux réflexions sur les problématiques à documenter;
- de développer une analyse concernant ces problématiques et les ressources disponibles à Laval;
- de participer à la validation des différents outils et documents produits dans le cadre du projet;
- de contribuer à la diffusion des résultats et à la mise en œuvre des recommandations;
- d'assurer un rôle de vigie en ce qui a trait aux femmes vivant en situation de vulnérabilité à Laval.

Le comité est formé d'organisations membres ainsi que d'alliées de la TCLCF. Toutes ces organisations sont directement concernées par les femmes en situation de

vulnérabilité et possèdent une expérience ainsi que des compétences démontrées quant à la réalisation de ce portrait. Bien que les organisations participant à ce comité consultatif puissent avoir des perspectives et des pratiques différentes de celles de la TCLCF, notamment quant au positionnement féministe, elles s'entendent sur l'importance de placer l'analyse féministe au cœur des travaux et sur les objectifs de justice sociale et d'égalité pour les femmes que poursuit la TCLCF.

2.2 Objectifs visé par le Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval

Le *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval* a été réalisé dans la perspective de permettre l'amélioration des conditions de vie des Lavalloises et plus particulièrement de celles se trouvant dans des situations de grande précarité. Cette démarche s'inscrit dans la poursuite de l'égalité pour toutes les femmes qui est au centre de la mission de la TCLCF. Ainsi, ce portrait a plus spécifiquement pour objectifs :

- de connaître et de comprendre les situations, les problématiques et les besoins des femmes en situation de vulnérabilité à Laval, notamment des femmes éloignées du marché du travail ou des femmes fragilisées)
- de cerner les difficultés et défis rencontrés par les intervenantes et intervenants des organisations qui viennent en aide aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval;
- d'identifier les pratiques gagnantes et les limites, s'il y a lieu, des services et programmes en santé et services sociaux ainsi qu'en développement de l'employabilité et intégration en emploi;
- de proposer des recommandations pour la région en vue répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation de vulnérabilité et d'améliorer leurs conditions de vie;
- d'améliorer l'offre de services et l'accompagnement des Lavalloises en situation de vulnérabilité.

3. CADRE D'ANALYSE

Afin d'assurer une compréhension fidèle des réalités complexes vécues par les femmes en situation de vulnérabilité ainsi qu'une analyse des données recueillies tenant compte de cette complexité, différents outils ont été utilisés lors de la réalisation du portrait. Ces outils consistent en un cadre conceptuel et différentes approches d'analyses en cohérence avec les valeurs portées par la TCLCF et plaçant les femmes en situation de vulnérabilité ainsi que les personnes les accompagnant au cœur des travaux et des recommandations. Vous trouverez donc, dans cette section, des précisions concernant les concepts théoriques et les outils d'analyse qui ont guidé la recherche dans la collecte et l'analyse des données présentées dans ce portrait.

3.1 Vulnérabilité au féminin : définition et enjeux

Au-delà des portraits démographiques qui placent Laval parmi les régions les mieux nanties, de grandes inégalités sont présentes sur le territoire et les femmes sont particulièrement touchées par l'accroissement de ces inégalités sociales. Ainsi, 41 % des Lavalloises vivent avec un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ tandis que 26,5 % des locataires lavalloises de la région, consacrent la moitié et plus de leur revenu au logement (CSF, 2015). Pour ces femmes, il est souvent impossible de couvrir tous leurs besoins de base et lorsqu'elles le peuvent, il reste bien peu d'argent à consacrer à d'autres dépenses.

Le présent portrait tente ainsi de cerner les contours, les réalités des femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Pour ce faire, il importe tout d'abord de s'entendre sur une définition de la vulnérabilité. Bien que les membres du comité consultatif s'entendent sur le fait que de plus en plus de femmes semblent vivre avec de nombreux problèmes et que cette situation les fragilise, aucune terminologie pour décrire ces femmes n'a fait consensus au sein des membres du comité. Il en est de même dans la littérature. En effet, dans certains milieux, on parle de femmes vivant avec une double ou triple discrimination, c'est-à-dire des femmes vivant des inégalités en raison de discriminations provenant de multiples sources telles que le sexe, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, etc. Les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ont, pour leur part, adopté l'expression « femmes multi-éprouvées » pour désigner des femmes qui, en plus d'avoir vécu de la violence conjugale, sont affectées plus ou moins sévèrement sur le plan de leur santé physique et mentale et qui ont recours à différentes stratégies pour faire face à leurs souffrances, incluant l'usage de substances (légal ou non, prescrites ou non), la délinquance et même la criminalité.

Les réflexions menées par le comité consultatif concernant la terminologie à adopter dans le cadre de ce portrait ont été guidées par un élément central, à savoir éviter d'apposer une étiquette pouvant stigmatiser les femmes dont il est question dans le portrait.

C'est ainsi que le comité consultatif a privilégié l'expression « femmes en situation de vulnérabilité » à « femmes vivant avec des problématiques multiples » ou à « femmes vulnérables ». Il est important aussi, et surtout, de faire ressortir le fait que ces femmes se trouvent dans ces situations en raison d'une multitude de facteurs. Plus encore, qu'une majorité de ces facteurs ne sont pas liés à des caractéristiques individuelles mais plutôt à des déterminants d'ordre social, voire macro-économiques (inégalités sociales, politiques sociales, environnement socioéconomique, etc.) sur lesquels les individus ont peu d'emprise.

Compte tenu que les définitions de vulnérabilité trouvées dans la littérature ne témoignaient pas spécifiquement des réalités auxquelles nous faisons référence dans ce portrait, nous nous sommes inspirées de la définition de la **vulnérabilité sociale** mise de l'avant par le sociologue Robert Castel (2003) afin de définir le concept de femmes en situation de vulnérabilité. Ainsi, en tenant compte des préoccupations du comité concernant l'importance d'adopter une terminologie ne stigmatisant pas ces femmes et reflétant la

complexité de leurs vécus, nous avons élaboré la définition suivante à laquelle nous référerons tout au long du portrait :

Une femme en situation de vulnérabilité est une femme qui se trouve dans une situation de fragilité matérielle, psychologique, physique, ou tout cela à la fois, en raison de différents facteurs économiques, sociaux, politiques, culturels et de santé physique ou mentale. Les femmes dites vulnérables doivent souvent composer avec plusieurs de ces facteurs, qui interagissent entre eux et se renforcent, constituant à la fois cause et conséquence de la situation de vulnérabilité. Cette interaction entre les différents facteurs accentue la situation de précarité, d'instabilité et d'insécurité dans laquelle se trouvent ces femmes et limite grandement leur intégration sociale et professionnelle.

Cette définition permet de faire ressortir le fait que les femmes en situation de vulnérabilité ne se retrouvent pas dans cette situation en raison d'un seul facteur mais bien en raison de la cohabitation et de l'interaction de plusieurs facteurs de vulnérabilité.

Cet élément est essentiel car il indique que ces facteurs, en interagissant, peuvent mutuellement s'exacerber, mais peuvent également causer l'émergence de difficultés supplémentaires. La vulnérabilité s'inscrit alors dans un mouvement dynamique, rendant l'accompagnement de ces femmes toujours plus complexe et les occasions de sortir durablement de cette situation de vulnérabilité de plus en plus rares.

Dès le début des réflexions sur la réalisation de ce portrait, le comité consultatif a pu constater cette complexité du concept de vulnérabilité ainsi que du vécu des femmes se trouvant dans cette situation. L'expérience terrain des membres du comité démontrait que les différentes situations pouvant rendre les femmes vulnérables sont nombreuses et peuvent à la fois être des causes et des conséquences de cette vulnérabilité. Par exemple, le fait de se retrouver dans une situation financière précaire peut entraîner, entre autres, de l'isolement et de la détresse psychologique. Or, la détresse psychologique peut en elle-même entraîner des difficultés à intégrer le marché du travail, de la précarité financière et de l'isolement. Dans les faits, il semble souvent impossible d'identifier et d'isoler une cause initiale et unique aux situations de vulnérabilité dans lesquelles se trouvent les femmes.

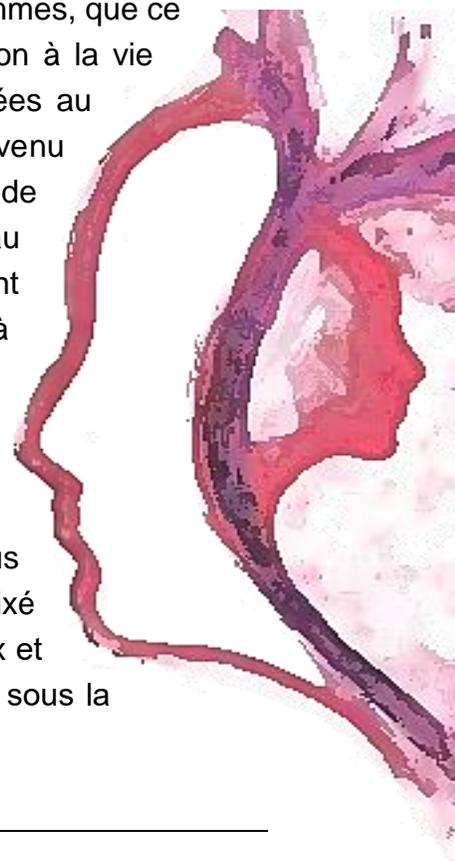
Prenant appui sur ces constats, il nous est apparu plus pertinent d'aborder le portrait sous l'angle de « facteurs de vulnérabilité » plutôt que sous l'angle des causes et conséquences. De cette manière, il est davantage possible de faire ressortir le fait que

plusieurs facteurs sont à la fois des causes et des conséquences mais surtout, qu'ils peuvent interagir entre eux, entraînant alors des situations encore plus complexes. Nous avons ainsi fait le choix de placer la question « Comment chacun des facteurs fragilise-t-il les femmes et comment il le fait pour des groupes de femmes en particulier » au cœur du portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité.

3.2 Perspective féministe

Malgré les formidables avancées en termes de droits, force est de constater que les femmes n'ont pas acquis pour autant l'égalité de faits, c'est-à-dire la possibilité d'exercer pleinement leurs droits et de vivre une réelle égalité. Pire encore, les femmes sont confrontées depuis plusieurs années au mythe de l'égalité déjà atteinte, en l'occurrence la conviction pour de nombreuses personnes que l'égalité entre les femmes et les hommes est effective et, de ce fait, qu'il n'est plus nécessaire d'intervenir pour réduire les inégalités. Or, une discrimination systémique s'exerce toujours à l'égard des femmes dans plusieurs domaines, discriminations qui prennent appui sur des structures et des institutions qui reproduisent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Ces inégalités se traduisent dans toutes les sphères de la vie des femmes, que ce soit aux études, en emploi, dans la famille ou dans leur participation à la vie démocratique. Parmi les manifestations de ces inégalités, celles liées au revenu sont parmi les plus flagrantes. En effet, au Québec, le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein correspond à 75,3 % de celui des hommes (CSF, 2014) et 57,4 % des travailleurs rémunérés au taux du salaire minimum sont des femmes. Ces réalités s'observent malgré le fait que les femmes soient de plus en plus nombreuses à détenir des diplômes universitaires et des diplômes aux études supérieures (CSF, 2014). Des inégalités sont également observables sur le plan de la participation des femmes aux différentes instances décisionnelles et à la vie politique. Au Québec, après avoir connu une progression, cette proportion stagne depuis plus de 10 ans (DGEQ, 2014), ayant peine à dépasser le seuil minimal fixé par l'ONU pour qu'un groupe discriminé puisse faire entendre sa voix et exercer des changements, se retrouvant plus souvent qu'autrement sous la barre des 30 %.



En regard de ces inégalités persistantes et du contexte de remise en question des différents programmes et services sociaux, pierres d'accise de l'égalité, le mouvement féministe apparaît plus nécessaire que jamais. De tous temps, des inégalités ont été observées entre les femmes et les hommes et de tous temps, des femmes se sont levées pour décrier ces inégalités. La présence d'un mouvement féministe au Québec a permis, au fil des ans, de gagner d'importantes batailles qui ont non seulement favorisé la poursuite de l'égalité pour les femmes mais aussi, contribué à améliorer les conditions de vie de la population en général. De nombreuses mesures sociales, telles que le Régime québécois d'assurance parentale ou les centres de la petite enfance, sont d'importants outils dont s'est doté le Québec et qui permettent particulièrement aux femmes d'accéder à des conditions de vie décentes.

Bien que l'on parle souvent du mouvement féministe comme d'un bloc monolithique, nous pouvons dire que celui-ci est pluriel et qu'il est traversé par de nombreux courants de pensée. Ceux-ci tentent tous d'expliquer les inégalités envers les femmes et de lever les obstacles qui minent l'émancipation de ces dernières. Afin de s'assurer de partager une vision commune du féminisme et d'orienter ses actions, la TCLCF s'est dotée d'une définition du féminisme à laquelle toutes les membres adhèrent. Ainsi, pour la TCLCF (2007), **le féminisme**, c'est de :

- Croire d'abord et avant tout en l'égalité des femmes et des hommes
- Reconnaître la capacité des femmes à déterminer leurs luttes et à contribuer à leur émancipation
- Agir collectivement pour que cesse toute situation de discrimination envers les femmes.

Pour que l'égalité de droits devienne l'égalité de fait entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes, la TCLCF et les membres de la TCLCF sont déterminées à continuer les luttes pour enrayer cette discrimination systémique. Pour ce faire, il apparaît essentiel d'affirmer cette vision du féminisme partagée par toutes les membres de l'organisation. Aussi, dès l'élaboration du projet, le fait que les femmes, parce qu'elles sont femmes, soient plus sujettes à vivre des situations de vulnérabilité a été mis de l'avant. Cette analyse féministe est donc au cœur de toutes les étapes de réalisation du portrait afin de faire ressortir les réalités et besoins qui sont propres aux femmes ainsi que les barrières systémiques qui limitent l'accès des femmes à de meilleures conditions de vie.

3.3 Analyse différenciée selon les sexes

Le mouvement des femmes milite depuis de nombreuses années pour l'implantation et l'utilisation systématique de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Reconnue internationalement, l'ADS est un outil incontournable pour l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes. Il s'agit d'un « *processus qui vise à discerner de façon préventive, au cours de la conception et de l'élaboration d'une politique, d'un programme ou de toute autre mesure, les effets distincts que pourra avoir son adoption par le gouvernement sur les femmes et les hommes ainsi touchés, compte tenu des conditions socio-économiques différentes qui les caractérisent* » (MSSS, 2004 : 5). L'analyse différenciée selon les sexes peut également être utilisée en cours de réalisation d'une politique, d'un programme ou de toute autre mesure afin d'évaluer les effets différenciés de ceux-ci sur les femmes et les hommes, de prévenir des effets pervers (renforcer des inégalités) et, au besoin, d'intégrer des mesures pour enrayer les inégalités engendrées.

Dans le cadre du portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité, l'utilisation de cet outil d'analyse nous apparaît essentielle. Bien que des portraits régionaux et des données sociodémographiques soient disponibles, très peu d'entre eux présentent des données et des analyses ventilées selon le sexe. Généralement, les données présentées sont globales et ne permettent ni de dresser un portrait qui traduit les écarts existant au sein d'une même population ni de présenter une analyse expliquant ces inégalités. Une analyse n'intégrant pas cette perspective n'aurait donc pu témoigner des parcours multiples et complexes des femmes en situation de vulnérabilité et n'aurait pas permis, à terme, de dégager des pistes de solution en cohérence avec les réalités et besoins de celles-ci.

Dans ce contexte, il importe de faire ressortir les réalités fragilisant particulièrement les femmes ainsi que l'incidence de certaines politiques et cadres législatifs sur celles-ci afin qu'elles puissent bénéficier de programmes et de services leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie de façon durable. Plus encore, que les pistes de solution élaborées dans le cadre du portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité puissent contribuer à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

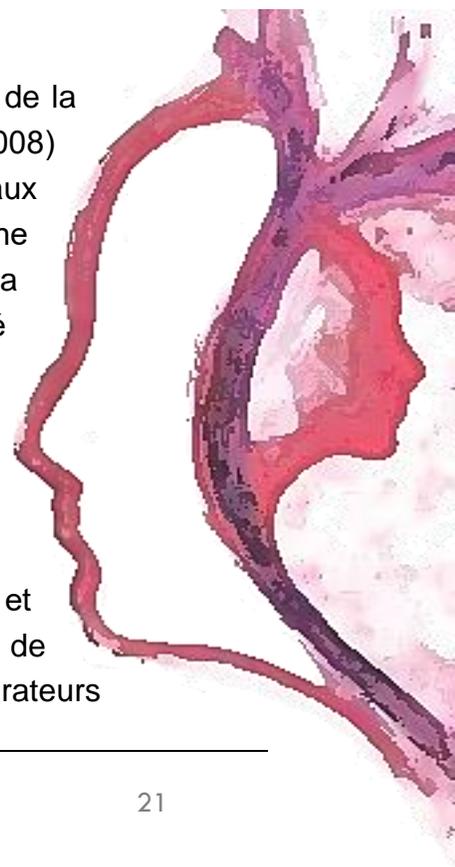
3.4 Déterminants sociaux de la santé

Afin de bien comprendre les réalités et les multiples parcours des femmes en situation de vulnérabilité, il importe que leur vécu soit considéré dans un contexte global. Comme nous l'avons mentionné précédemment, de nombreux facteurs systémiques ont une incidence sur le niveau de vulnérabilité d'une personne. C'est pourquoi le présent portrait souhaite rendre compte du vécu des femmes en situation de vulnérabilité avec une approche holistique, c'est-à-dire qui prend en compte tous les aspects de la vie des femmes plutôt que de les réduire à des problèmes pouvant se traiter séparément.

L'intégration d'une telle approche implique alors que l'amélioration de la santé passe par la prise en compte de facteurs qui ont un impact sur celle-ci. Appelés « déterminants sociaux de la santé », ces facteurs désignent tous les éléments ayant une influence sur l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Différentes catégories de déterminants ont ainsi une influence importante sur la santé des populations. Parmi celles-ci, nous comptons le contexte global (contexte politique, économique, démographique, etc.), les systèmes (système d'éducation, système de la santé et de services sociaux, etc.), les milieux de vie (milieu familial, milieu scolaire, milieu de travail, etc.) et les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques et génétiques, compétences, etc.). Or, des inégalités sont toujours observables dans chacune de ces catégories, de ces champs, plaçant un grand nombre de femmes en situation de désavantage.

C'est pourquoi une approche appuyée sur les déterminants sociaux de la santé telle que l'approche globale et féministe de la santé (RQASF, 2008) nous semble plus appropriée pour aborder les questions liées tant aux conditions de vie qu'à la santé globale. À l'opposé de l'approche biomédicale qui traite généralement une partie du corps et non la personne entière, l'approche globale et féministe de la santé s'intéresse à la personne dans sa globalité et considère qu'il est impossible de séparer les aspects physiques, psychologiques et sociaux qui peuvent avoir un impact sur la santé et les conditions de vie d'une personne.

Issue d'un courant de pensée dit « social », l'approche globale et féministe de la santé est animée par des préoccupations en matière de droits de la personne et est sensible aux différents systèmes générateurs



d'inégalités présents dans nos sociétés. Cette approche considère que les conditions de vie dans lesquelles vivent encore aujourd'hui une large partie de la population influencent négativement leur santé (RQASF, 2008). Aussi cette approche mise-t-elle sur la responsabilisation des femmes par rapport à leur santé. Elle les considère d'ailleurs comme les expertes de leur propre santé et vise une relation thérapeutique plus égalitaire basée sur le respect, la communication et la participation de la personne qui consulte. Dans cette approche, l'autonomie et le droit au consentement éclairé sont des éléments fondamentaux (RQASF, 2008).

Le fait de considérer le parcours, le vécu et les conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité dans leur ensemble est en lien direct avec cette approche qui permet de mettre en lumière le fait qu'il n'y a pas un déterminant de la santé mais des déterminants multiples et qu'il faut s'y attaquer globalement pour assurer le mieux-être des populations. Les femmes dont il est question dans ce portrait se trouvent en situation de vulnérabilité en raison de nombreux facteurs qui peuvent autant être d'ordre physique, psychologique que social mais aussi en raison de l'interaction qui existe entre ces facteurs. Il apparaissait donc incontournable d'intégrer l'approche globale et féministe de la santé afin de prendre en compte ces facteurs et les interactions existant entre ceux-ci afin d'illustrer que les situations de vulnérabilité vécues par ces femmes sont complexes et dépassent largement leur responsabilité individuelle.

3.5 Approche intersectionnelle

À Laval, de plus en plus de femmes sont issues de l'immigration ou des communautés culturelles et la prise en compte de la diversité culturelle fait de plus en plus partie des préoccupations des différentes organisations œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux ainsi qu'en employabilité. Cependant, au-delà de l'ethnicité et de la migration, plusieurs autres réalités sont incontournables pour assurer une réelle prise en compte de la diversité, notamment l'orientation sexuelle, la situation de handicap, la pauvreté, l'âge, le fait d'être autochtone, la violence subie, etc. L'approche intersectionnelle des oppressions se traduit ainsi par la prise en compte des multiples caractéristiques de la personne mais également des interactions qui existent entre les différents systèmes qui façonnent chaque individu tels que le patriarcat, le racisme, le colonialisme, etc. (RQASF, 2008).

D'un point de vue individuel, l'analyse intersectionnelle permet de prendre conscience que personne n'a d'identité unique. On n'est jamais seulement femme, ou seulement immigrante, ni seulement homosexuelle. Dans les faits, l'immigration se vivra différemment si l'on est femme ou homme, si l'on vient d'un milieu défavorisé ou non, si l'on est allophone ou non. « *L'important n'est alors pas d'évaluer quelle situation est la pire, mais bien de comprendre que les systèmes s'alimentent et s'influencent mutuellement et donc, que les effets des systèmes sont souvent indifférenciables dans la vie des gens puisque leur entremêlement est trop important.* » (Pagé, 2014) L'intégration de cette approche n'a donc pas pour objectif de hiérarchiser les situations de vulnérabilité mais plutôt de faire ressortir les différents systèmes à l'œuvre afin de proposer une analyse globale de celles-ci tout en respectant la complexité et la diversité des parcours des femmes se trouvant en situation de vulnérabilité.



4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Démarche qualitative

Afin de mieux cerner les problèmes, les réalités et le vécu des femmes en situation de vulnérabilité ainsi que des ressources qui les accompagnent, nous avons entrepris ce projet de *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval*. Pourquoi un tel portrait? Pour mieux comprendre les réalités et les besoins des femmes en situation de vulnérabilité, mesurer l'impact des situations de vulnérabilité des femmes sur leur capacité d'intégration sociale et proposer des pistes de solution pour faciliter l'accompagnement de ces femmes et ainsi contribuer à l'amélioration de l'offre de services.

Pour ce faire, nous ne pouvions nous appuyer uniquement sur des écrits et des données statistiques pour la réalisation de ce portrait, d'une part car ces données sont en grandes parties inexistantes pour Laval, et d'autre part car les données statistiques révèlent peu de choses sur la complexité du vécu des femmes en situation de vulnérabilité et sur leurs besoins pour améliorer de façon durable leurs conditions de vie.

En ce qui a trait aux données statistiques, l'abolition en 2010 du questionnaire long obligatoire du recensement de Statistique Canada a réduit la quantité, la qualité et la fiabilité des données disponibles. En effet, le dernier questionnaire long administré au Canada date de 2006, basé sur des données de l'année 2005. Les données statistiques récoltées depuis 2012 (date du dernier recensement) ne peuvent donc être comparées

systématiquement avec celles de 2006 et ainsi démontrer une analyse fiable de l'évolution de la situation socioéconomique. Par ailleurs, peu de données régionales pointues et surtout ventilées selon les sexes sont disponibles.

En outre, il s'avère difficile voire impossible d'obtenir et de s'entendre sur des chiffres en fonction de la nature même des problématiques traitées dans ce portrait. En effet, la vulnérabilité entraîne souvent de l'isolement, de la détresse, de la honte et parfois des situations d'illégalité. Que l'on pense notamment à la prostitution ou à l'itinérance, des réalités plus souvent qu'autrement cachées, invisibilisées, en mouvance, d'où l'impossibilité d'un dénombrement exhaustif et donc de s'appuyer sur des données quantitatives. C'est le cas aussi pour la violence conjugale et les agressions sexuelles, où moins d'une femme sur 10 demande de l'aide. On peut penser qu'il en va de même pour l'identité de genre, de l'orientation sexuelle ou de l'analphabétisme par exemple, des réalités rarement abordées de prime abord par les femmes qui fréquentent les ressources de Laval. D'où l'importance de s'appuyer sur les observations terrains des organisations pour bien appréhender le vécu, les réalités et les besoins des femmes en situation de vulnérabilité et des ressources offertes sur le territoire.

C'est pourquoi une méthodologie de type qualitative a été privilégiée pour mener ce portrait. En ce sens, ce sont les expériences vécues par les femmes en situation de vulnérabilité et par les intervenantes qui les accompagnent qui ont alimenté toutes les étapes de réalisation du portrait dans la perspective de bâtir, conjointement, des savoirs. Cette façon de faire, soit la co-construction des savoirs, a joué un rôle central dans toutes les étapes de la réalisation du portrait.

4.2 Collecte et traitement des données

La réalisation de ce portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval s'est d'abord appuyée sur l'expérience et les observations des membres du comité consultatif du portrait (constitué au début du projet), formé d'intervenantes de différents champs de pratique auprès des femmes à Laval. Dans un premier temps, différents facteurs de vulnérabilité vécus par les Lavalloises et observés par les intervenantes ont été identifiés (voir annexe 1). Les membres du comité consultatif ont par la suite présenté ces facteurs de vulnérabilité et les problématiques sociales qui en découlent lors d'une rencontre de concertation ouverte de la TCLCF sur le thème *Les femmes en situation de vulnérabilité*

à Laval. Quarante représentantes d'organismes communautaires et de femmes étaient présentes, ce qui a permis de valider les facteurs de vulnérabilité identifiés ainsi que de bonifier le travail réalisé par le comité.

Prenant appui sur les constats faits par ces organisations en ce qui a trait à la situation des femmes vivant avec de multiples problématiques sociales ainsi que des réalités propres à la région de Laval, nous avons voulu aller voir plus en profondeur comment ces différents facteurs pouvaient avoir un impact sur les conditions de vie des femmes. Il apparaissait donc essentiel de laisser la parole à celles et ceux qui accompagnent ces femmes au quotidien. C'est ainsi que nous avons mené une vaste collecte de données à l'aide d'un **questionnaire** acheminé à une diversité d'organisations qui œuvrent auprès de femmes en situation de vulnérabilité sur le territoire de Laval.



Pour ce faire, les membres du comité consultatif ont identifié différentes organisations lavalloises appelées à accompagner les femmes en situation de vulnérabilité. Le comité s'est assuré que des organisations spécialisées et prenant en compte les différents facteurs de vulnérabilité identifiés soient invitées à remplir le questionnaire. La plupart des organisations sur le territoire de Laval ayant des ressources humaines limitées et, de ce fait, peu de personnes pour effectuer des représentations, l'emploi du questionnaire nous est apparu comme le meilleur moyen pour joindre le plus d'organisations possible, tout en permettant de collecter un maximum d'informations.

Pour prendre le pouls des réalités des femmes en situation de vulnérabilité et des ressources qui les accompagnent, mais aussi pour mesurer l'ampleur et l'évolution des demandes d'aide, nous avons opté pour un questionnaire composé à la fois de questions fermées et de questions ouvertes, permettant ainsi aux intervenantes et intervenants de témoigner de leurs observations (voir annexe 2). Afin de s'adapter aux réalités des différents types d'organisations impliquées dans la collecte de données, trois questionnaires distincts ont été développés, soit un questionnaire destiné aux organisations communautaires, un deuxième pour les intervenantes et intervenants du CSSS³ et un troisième à l'intention des agentes et agents d'Emploi-Québec. Bien que

³ Les questionnaires ont été répondus par les intervenants du CSSS de Laval avant la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

les questions principales demeuraient les mêmes, l'élaboration de trois questionnaires a permis d'adapter les questions et le langage utilisé afin de favoriser la participation des personnes d'une diversité d'organisations.

Afin de faciliter la diffusion et l'administration des questionnaires, nous avons utilisé la plateforme *Web SurveyMonkey*. Ce logiciel en ligne permet de créer, de diffuser, de suivre et d'analyser des questionnaires de façon électronique. Ainsi, un courriel comprenant un lien Web personnalisé a été envoyé à chacune des personnes contacts des organisations approchées. Des courriels de rappel et des contacts téléphoniques ont été réalisés par la suite afin de maximiser le taux de participation.

Par la suite, les données des trois questionnaires ont été fusionnées et compilées, pour assurer un traitement confidentiel de la collecte des données, sans que des liens puissent être faits entre les données récoltées et les organisations participantes. La confidentialité s'avérait nécessaire pour favoriser la participation des répondantes et répondants, notamment en ce qui a trait à l'identification des défis et obstacles organisationnels et sociaux pour l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité et de la collaboration entre les ressources. En outre, étant donné que les principaux bailleurs de fonds des organisations participantes au questionnaire sont aussi partenaires du projet de portrait des femmes en situation de vulnérabilité, les organisations ne devaient pas être identifiables, pour éviter de censurer des propos ou de taire des situations problématiques. C'est pourquoi la liste des organisations ayant participé à la collecte des données n'apparaît pas dans le présent portrait.

Enfin, la TCLCF et les membres du comité consultatif ont participé à différentes concertations régionales, à une journée de réflexion et à un colloque sur divers problèmes étudiés dans le présent portrait au cours de la collecte et de l'analyse des données. Ces différentes représentations, qui ont en quelque sorte servi de *focus group*, ont permis d'enrichir la collecte de données, de partager et de valider les constats et des pistes de solution, tout au long de la démarche. Cela a aussi permis de s'assurer de couvrir un vaste éventail de réalités, tant en ce qui concerne le vécu des femmes en situation de vulnérabilité que celui des organisations qui les accompagnent.



4.3 Description des répondantes et répondants

Une fois les organisations et personnes contacts identifiées, 68 questionnaires ont été envoyés. C'est ainsi que 41 organisations communautaires, 15 intervenantes et intervenants du Centre de santé et de services sociaux de Laval ainsi que 12 agentes et agents d'Emploi-Québec ont été approchés. Sur les 68 questionnaires acheminés, 54 ont été remplis, ce qui représente un taux de participation de plus de 79 %. Ces répondantes et répondants provenaient de 29 organisations communautaires distinctes, du CSSSL (14 personnes) et d'Emploi-Québec (11 personnes). En ce qui concerne les personnes provenant du CSSSL et d'Emploi-Québec, il importe de mentionner que celles-ci provenaient de différents services et avaient des mandats distincts. Ainsi, ces personnes aux fonctions et mandats variés sont appelées à rencontrer différents groupes de femmes. Ce taux de participation, ainsi que la diversité des organisations répondantes, nous permet de penser que les résultats de la collecte de données sont représentatifs des réalités vécues tant par les femmes en situation de vulnérabilité que par les ressources qui les accompagnent, sur le territoire de Laval.



5. LAVAL : DES INÉGALITÉS SOCIALES ET DE GENRES, BIEN RÉELLES

Avec une population de 420 870 personnes en 2014 dont 50,9 % sont des femmes (ISQ, 2014), Laval est la troisième ville en importance au Québec. À la fois ville, municipalité régionale de comté (MRC) et région administrative, Laval a vu sa population croître de 8,9 % entre 2006 et 2011 (Centraide, 2014), en raison notamment de l'important flot migratoire provenant à la fois de la migration régionale et de l'immigration. C'est ainsi que la proportion de la population lavalloise issue de l'immigration est passée de 20 % en 2006 à 25 % en 2011 (Centraide, 2014), ce qui a contribué à changer rapidement le visage de Laval, qui est de moins en moins homogène.

Depuis de nombreuses années, la situation des Lavalloises et Lavallois apparaît dans les différents portraits sociodémographiques de la région comme supérieure à celle de la moyenne des Québécoises et Québécois. Or, comme partout ailleurs au Québec, **les écarts entre les riches et les pauvres tendent à se creuser**. C'est ainsi qu'à Laval, on observe un écart de 140 221 \$ entre les familles des quintiles ayant les revenus les plus faibles et celles des plus élevés (ASSSL, 2009). À ces inégalités sociales s'ajoutent des **inégalités de genres**. D'abord, de criantes inégalités de salaires : le revenu annuel médian des Lavalloises est de 28 068 \$ comparativement à 35 318 \$ pour les Lavallois (CSF, 2015). Dès lors, il n'est pas étonnant que les femmes soient surreprésentées parmi les personnes en situation d'appauvrissement. En effet, **41 % des Lavalloises vivent avec un revenu annuel de moins de 20 000 \$ par année** (Statistique Canada, 2011). Parmi elles, 17,2 % gagnent moins de 10 000 \$ par année (CSF 2015), ce qui met en

péril non seulement l'autonomie économique de ces femmes, mais menace la couverture de leurs besoins de base et de ceux de leurs enfants.

À cela s'ajoutent des inégalités persistantes sur le plan des rôles sociaux de sexes, notamment par le travail invisible que les femmes effectuent gratuitement, assumant plus souvent qu'autrement une part importante du travail domestique, des soins aux proches et de la conciliation travail-famille. Cette assignation tacite des femmes à la sphère domestique limite l'accès des femmes au marché du travail et de ce fait, l'amélioration de leur situation économique et sociale. Ainsi, lors de la naissance d'un enfant, le temps accordé au travail et le salaire des mères diminuent grandement, tandis que l'inverse se produit pour les pères. Parmi les mères d'enfants de 3 à 5 ans, 21 % travaillent à temps partiel, tandis que c'est le cas de 4 % seulement des hommes, peu importe le nombre d'enfants (Statistique Canada, 2008). Par ailleurs, à Laval comme ailleurs au Québec, les femmes sont surreprésentées à titre de cheffe de famille monoparentale. À Laval, 78 % des familles monoparentales ont une femme à leur tête, cette proportion augmentant à 82 % dans le cas d'enfants de 5 ans et moins (CSF, 2015).

Et que dire des violences qui s'exercent toujours à l'encontre des femmes? Les femmes constituent encore la vaste majorité des victimes de violence conjugale, d'agressions à caractère sexuel et d'exploitation sexuelle, à Laval comme ailleurs. Des violences trop souvent banalisées, niées, souvent impunies et qui contribuent à maintenir les femmes dans des situations de vulnérabilité.



Si des inégalités sont toujours bien présentes entre les hommes et les femmes, au détriment de ces dernières, des inégalités sont aussi à l'œuvre entre les femmes elles-mêmes. En effet, les femmes immigrantes, les femmes vivant avec un handicap et les femmes autochtones sont surreprésentées dans la catégorie des personnes vivant sous le seuil de faible revenu, celles-ci étant encore fortement discriminées, notamment en emploi. Si de grands écarts persistent au niveau des salaires entre les femmes et les hommes, **les femmes gagnant en moyenne 75 % du salaire des hommes** (CSF, 2014), les femmes racisées, encore trop souvent cantonnées dans des emplois au bas de l'échelle, gagnent en moyenne pour leur part 75 % des revenus des femmes blanches (Rose, 2013). Et la situation n'est guère rose pour les femmes aînées. Bien que les femmes représentent 50,9 % de la population lavalloise

générale, elles sont présentes dans une proportion plus importante chez les 65 ans et plus. C'est ainsi que les femmes représentent 56,3 % de la population lavalloise de 65 ans et plus et 59,5 % de celle âgée de 75 ans et plus (Statistique Canada, 2011). Une proportion importante de Lavalloises âgées vivent seules, cette proportion atteignant 46,6 % chez les femmes âgées de 80 ans et plus, soit près d'une femme sur deux. Les femmes en emploi étant plus pauvres que les hommes, cette situation risque de s'exacerber une fois à la retraite, augmentant ainsi les risques de se retrouver en situation d'appauvrissement et de vulnérabilité.

La configuration du territoire lavallois, notamment l'étalement urbain, peut mener à une vulnérabilité supplémentaire pour certaines femmes. En effet, l'étendue du territoire combinée à l'aménagement de celui-ci, où les principaux services et commerces sont concentrés autour des axes routiers majeurs, peuvent contribuer à augmenter les embûches que rencontrent les femmes en situation de vulnérabilité. En plus des commerces et marchés d'alimentation concentrés dans certains secteurs au détriment d'autres, menant à des déserts alimentaires dans certains quartiers, un grand nombre de services et de ressources communautaires se trouvent dans les quartiers centraux (centre et sud de l'île). En outre, l'accès aux services peut s'avérer difficile pour les personnes qui n'ont pas de voiture et la desserte du transport en commun, tout comme ses tarifs, peuvent représenter des obstacles majeurs pour les personnes en situation de vulnérabilité, particulièrement celles vivant avec de faibles revenus.

Il appert donc, de ce rapide coup d'œil sur différents aspects socioéconomiques de la région de Laval, que des inégalités sont bien présentes sur le territoire. Des inégalités sociales et de genres persistent, voire s'accroissent, tant entre les riches et les pauvres qu'entre les hommes et les femmes, et ce, au détriment de ces dernières.



6. FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ À LAVAL : RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES

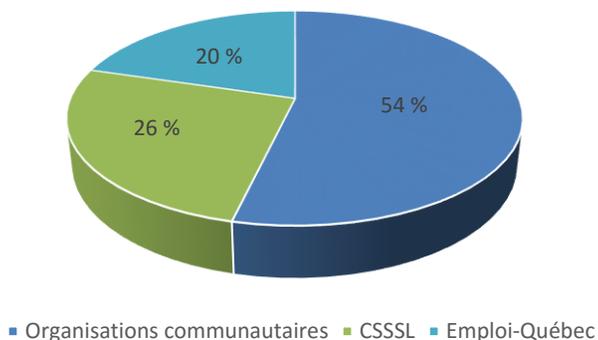
Le portrait sociodémographique de la région de Laval laisse entrevoir les inégalités sociales et de genre sur le territoire. Mais au-delà des statistiques, comment ces inégalités se déclinent-elles au quotidien? Quels sont les facteurs qui provoquent ou maintiennent les situations de vulnérabilité, qui touchent particulièrement des femmes, et surtout, comment les ressources en place sur le territoire arrivent-elles à accompagner ces femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie? Afin de répondre à ces questions et de mieux saisir les questions entourant les femmes en situation de vulnérabilité à Laval, nous avons fait appel à des organisations œuvrant auprès de femmes en situation de vulnérabilité sur le territoire de Laval, au moyen d'un questionnaire. Voici donc les résultats de cette riche collecte de données et un regard plus en profondeur sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval, les problèmes et défis auxquels elles sont confrontées, tout comme le sont les organisations qui les accompagnent.

6.1 Caractéristiques des organisations interrogées

6.1.1 Types d'organisations et provenance

Commençons tout d'abord par porter notre regard sur les organisations qui ont contribué à étayer nos connaissances sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Rappelons en premier lieu que 54 répondantes et répondants ont participé à la collecte de données, lesquels sont issus d'organisations communautaires (29), de différents départements et champs d'intervention du Centre de santé et de services sociaux de Laval (14) et de responsables de différents programmes et clientèles à Emploi-Québec (11).

Provenance des répondantes et répondants

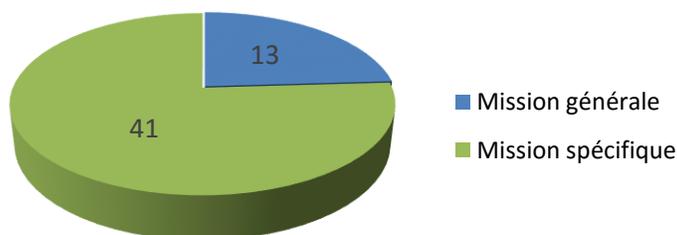


6.1.2 Mission des organisations

Parmi les répondantes et répondants du questionnaire sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval, 13 ont déclaré provenir d'organisations ayant une mission générale, soit 24 %, c'est-à-dire une organisation qui n'est pas spécialisée dans un domaine en particulier. Par organisation ayant une mission d'ordre général, on peut par exemple penser aux Maisons de la famille, de quartier ou aux Centres de femmes qui accueillent des personnes vivant avec divers problèmes et qui offrent un accompagnement global. Pour leur part, 41 répondantes et répondants, soit 76 %, disent plutôt appartenir à une organisation ayant une mission spécifique, c'est-à-dire qui travaille auprès d'un groupe de personnes ou de femmes vivant avec une problématique en particulier. Leur

intervention cible ainsi un besoin précis tel que l'employabilité, la violence conjugale, la toxicomanie, etc.

Nombre d'organisations participantes selon leur mission

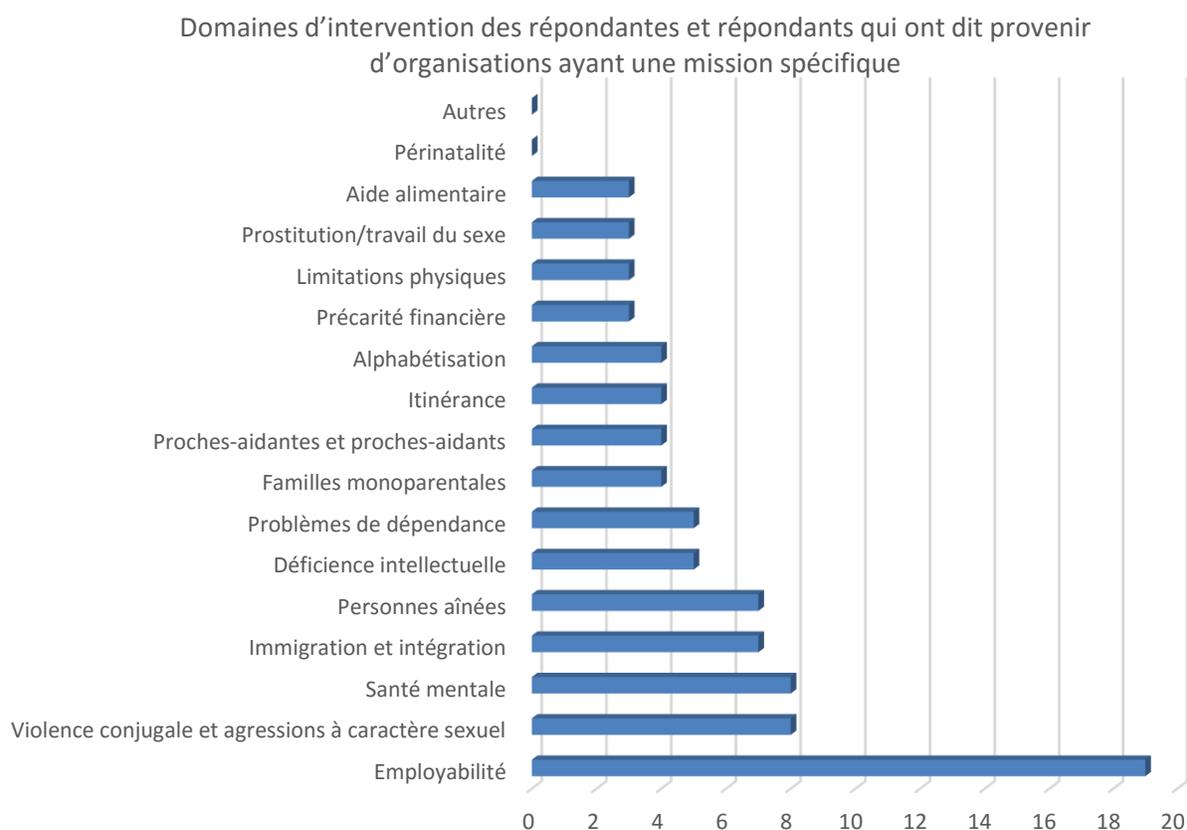


Cependant, bien que des organisations aient une mission spécifique, il n'est pas rare que les intervenantes et intervenants accompagnent des femmes qui vivent de multiples problèmes sociaux. En effet, bien qu'une femme puisse avoir des besoins spécifiques en violence conjugale, par exemple, cela n'exclut aucunement qu'elle puisse également vivre des difficultés en lien avec la santé mentale ou se trouver dans un parcours migratoire qui la rende encore plus vulnérable. Ces intervenantes et intervenants se retrouvent alors à accompagner ces femmes dans le cadre d'une situation précise mais doivent également prendre en compte les autres difficultés rencontrées, faute de quoi il sera impossible de voir une amélioration durable des conditions de vie chez elles.

Parmi les 41 répondantes et répondants ayant indiqué travailler dans des organisations ayant des missions spécifiques, 37 ont dit se spécialiser dans une seule problématique (emploi, santé mentale, agressions sexuelles, etc.) alors que 4 ont dit offrir des services spécifiques liés à plus d'une problématique. Par exemple, une organisation spécialisée en immigration peut également se considérer spécialisée en employabilité si cet élément est contenu dans sa mission et si une large partie de ses activités rejoignent ce mandat.

6.1.3 Secteurs d'intervention

Les 41 répondantes et répondants qui se sont identifiés comme donnant des services spécifiques travaillent plus particulièrement dans les domaines suivants :

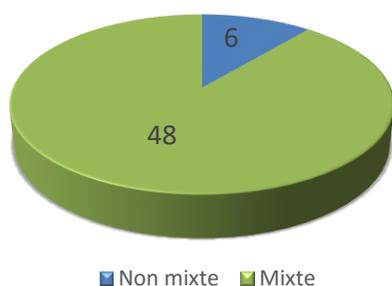


Il importe ici de mentionner que ces chiffres ne représentent pas le nombre de ressources spécialisées dans chacun des domaines pour Laval, mais bien le nombre de répondantes et répondants qui déclarent intervenir spécifiquement sur l'une de ces problématiques. Par exemple, bien que huit personnes affirment travailler dans le domaine de la violence conjugale et des agressions sexuelles, on ne compte que trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et un centre spécialisé pour accompagner les victimes d'agressions sexuelles sur le territoire lavallois. Nous pouvons donc croire que certains répondantes et répondants, issus d'organismes avec une mission générale, ont répondu avoir des domaines spécifiques d'interventions et que d'autres répondants et répondantes d'organisations ayant une mission spécifique aient répondu œuvrer dans plus d'un domaine d'intervention.

6.1.4 Mixité et non-mixité

Parmi les organisations desquelles proviennent les répondantes et les répondants, certaines sont mixtes : elles accueillent donc des femmes et des hommes, alors que d'autres sont des organisations non mixtes qui accueillent exclusivement des femmes. Sur les 54 organisations, 48, soit 89 % des répondantes et répondants, proviennent ainsi d'organisations mixtes alors que 6 des personnes sondées proviennent d'organisations non mixtes, ce qui représente 11 % des répondantes et répondants.

Provenance des répondantes et répondants
(groupes mixtes et non mixtes)



Les organisations non mixtes sont pour la plupart issues du mouvement des femmes, dans la perspective d'offrir aux femmes de lieux sécuritaires, à l'abri des rapports de domination et des oppressions vécues dans la société. La non-mixité est aussi un moyen pour les femmes de témoigner de leur vécu, entre femmes, de collectiviser les expériences d'oppression, de reprendre du pouvoir sur leur vie et d'organiser leurs luttes pour l'émancipation et l'égalité. S'il existe des organismes non mixtes, qu'on appelle par et pour les femmes, c'est-à-dire, développés par des femmes et dont la mission s'adresse aux femmes, il y a aussi des organisations mixtes qui offrent des services non mixtes ou des espaces de non-mixité. Il s'agit par exemple d'un comité femmes dans un syndicat ou d'un comité filles dans une maison de quartier, pour travailler ou discuter d'une question spécifique liée à l'égalité des femmes. Cependant, on le voit bien à travers les réponses des répondantes et des répondants, la non-mixité n'est pas la norme dans les organisations lavalloises qui interviennent auprès des femmes en situation de vulnérabilité.

6.1.5 Intervention féministe ou intervention générale

Au-delà de l'accueil exclusif aux femmes, les organisations non mixtes ont en commun une approche d'intervention centrée sur les femmes, c'est-à-dire sur leurs besoins, sur leur vécu, sur leurs forces et la reprise de pouvoir sur leur vie. Cette approche accorde autant d'importance au processus menant à la guérison ou à l'amélioration des conditions de vie qu'aux résultats obtenus à la suite de la démarche. En effet, dans cette approche dite « approche d'intervention féministe », le processus est vu comme porteur d'apprentissage et est au cœur de la réappropriation, par les femmes, du pouvoir sur leur vie. Cette approche en est une d'ouverture, où les intervenantes sont conscientes du pouvoir qu'implique leur position et où elles cherchent, en collaboration avec les femmes qu'elles accompagnent, à aplanir ces relations de pouvoir dans une perspective d'égalité. De plus, l'approche d'intervention féministe implique une meilleure connaissance et compréhension du vécu des femmes, de l'impact d'être femme sur la trajectoire de vie et sur les problématiques vécues. Ainsi, cette approche implique à la fois des savoirs, des savoir-faire mais surtout, un savoir-être propre à l'intervention féministe.

Bien que cette approche d'intervention se retrouve particulièrement dans les milieux non mixtes, elle peut également être présente dans des organisations mixtes, notamment dans celles ayant développé des services ou des programmes spécifiquement destinés aux femmes. Cela dit, selon les informations colligées au moyen des questionnaires, seulement quelques organisations lavalloises non mixtes adoptent des approches

spécifiques pour intervenir auprès des femmes. En effet, la majorité des réponses concernant l'approche d'intervention auprès des femmes permet de penser que la plupart des intervenantes et intervenants ayant rempli le questionnaire sont à risque de sous-estimer les impacts des inégalités encore subies par les femmes et qui ont des impacts non seulement sur les relations entre les personnes, sur les personnes elles-mêmes, mais aussi sur les réalités qu'elles vivent. Bien que certains concepts liés à l'approche féministe soient nommés tels que « empowerment » ou « relations égalitaires », ces concepts ne semblent pas s'inscrire dans une analyse différenciée selon les sexes ou une analyse féministe chez la majorité des répondantes et répondants. Plusieurs d'entre eux mentionnent d'ailleurs que les personnes, hommes comme femmes, fréquentent la ressource pour les mêmes raisons ou pour les mêmes problématiques. Les causes et conséquences des problématiques vécues par les femmes semblent donc ne pas être comprises à partir du prisme des inégalités

structurelles et systémiques entre les femmes et les hommes, toujours à l'œuvre dans notre société.

Cette prise de position par rapport à l'intervention auprès des « personnes » peu importe le sexe paraît cependant paradoxale lorsqu'elle est mise en lien avec les réponses données à plusieurs endroits du questionnaire. Par exemple, certains répondantes et répondants identifient clairement des enjeux spécifiques pour les femmes tels que les questions de conciliation travail-famille ou les familles monoparentales, qui sont encore majoritairement à la charge des mères, ou encore les violences qui s'exercent à l'encontre des femmes.

Ainsi, dans la pratique, plusieurs intervenantes et intervenants semblent reconnaître le vécu et les difficultés qui sont spécifiques aux femmes, vécu qui découle de facteurs systémiques liés à la persistance des inégalités. Cependant, ce constat ne semble pas se traduire par le développement d'approches d'interventions spécifiques pour les femmes, ce type d'approche étant minoritaire dans les organismes et institutions qui accompagnent les femmes à Laval.

6.2 Les Lavalloises en situation de vulnérabilité et les ressources d'aide à Laval

En regard des réponses et témoignages recueillis par l'intermédiaire des questionnaires, il apparaît clairement que **tous les répondantes et répondants interrogés rencontrent des femmes en situation de vulnérabilité dans le cadre de leur travail à Laval**, et ce, peu importe la mission de leur organisation (générale ou spécifique) ou le type d'organisations dans lesquelles ces personnes interviennent (organisations non mixtes et mixtes).

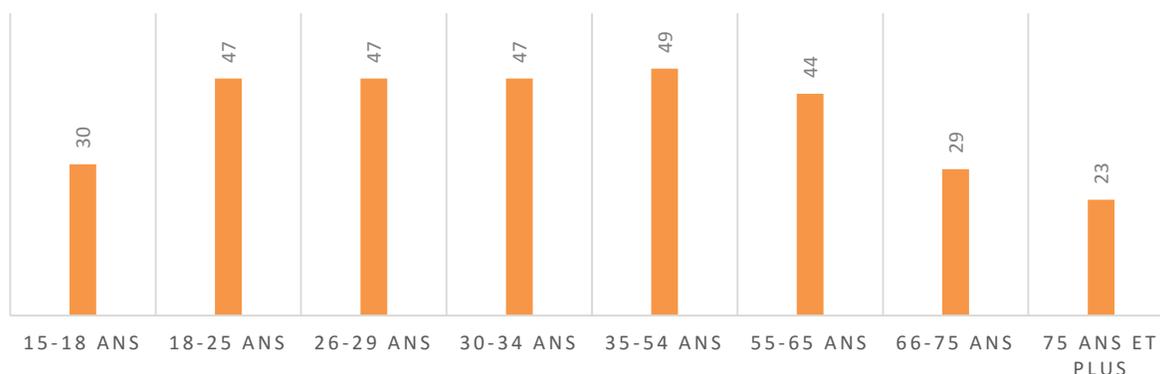
Afin d'avoir une idée de la proportion de femmes dites en situation de vulnérabilité accueillies dans les ressources d'aide à Laval, les répondantes et les répondants ont été invités à estimer, parmi toutes les personnes fréquentant leur ressource, la proportion de femmes en situation de vulnérabilité qu'ils accompagnent. Parmi les 32 répondantes et répondants sur 54 ayant répondu à cette question, 22 affirment que **les femmes en**

situation de vulnérabilité représentent plus de 50 % des personnes qui reçoivent des services dans leur organisation.

En regard du taux de réponse à cette question, il n'est pas possible, à partir de la collecte de données, d'établir un portrait quantitatif des femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent les ressources à Laval. Cela dit, la collecte de données et l'actuel portrait ne poursuivaient pas cet objectif. Il importe cependant de mentionner que les personnes qui fréquentent les organismes communautaires, les services psychosociaux du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval et les services d'aide à l'emploi sont déjà plus à risque d'être vulnérables et de vivre certaines problématiques car elles fréquentent ces ressources pour répondre à une problématique qui nuit à leurs conditions de vie.

En ce qui concerne l'âge des femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent les ressources dans lesquelles les répondantes et répondants sont impliqués, il n'y a pas de profil particulier qui ressort. Dans les faits, tous les groupes d'âge, à partir de 15 ans, font partie des groupes cibles d'une ou de plusieurs ressources ayant participé à la collecte de données et la majorité des répondantes et répondants ont déclaré travailler auprès de plusieurs groupes d'âge.

Nombre de répondantes et répondants ayant déclaré travailler auprès de chacun des groupes d'âge



Il ressort donc de la description des répondantes et répondants que les profils de ces personnes sont très variés. Ils proviennent d'organisations aux missions diverses et s'adressent à une grande variété de groupes de personnes, tant sur le plan des besoins ciblés que de l'âge ou du sexe des personnes accompagnées.

6.3 Problématiques observées chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval

Parmi les constats qui ont amené la TCLCF et ses membres à vouloir réaliser un portrait des Lavalloises en situation de vulnérabilité se trouve le fait que les ressources accompagnant ces femmes ont remarqué, au fil des années, une complexification du vécu de ces femmes. En effet, ces ressources disent rencontrer un nombre plus important de femmes vivant avec de multiples problématiques sociales mais, surtout, de femmes vivant avec une pluralité de problématiques sociales et se trouvant dans des situations extrêmement complexes.

Dans la collecte de données, nous nous sommes donc attardées sur ces différentes problématiques sociales afin de mieux comprendre quelles sont celles qui affectent ces femmes et comment elles les affectent. Cette section du portrait permettra donc de faire ressortir les résultats de la collecte de données.

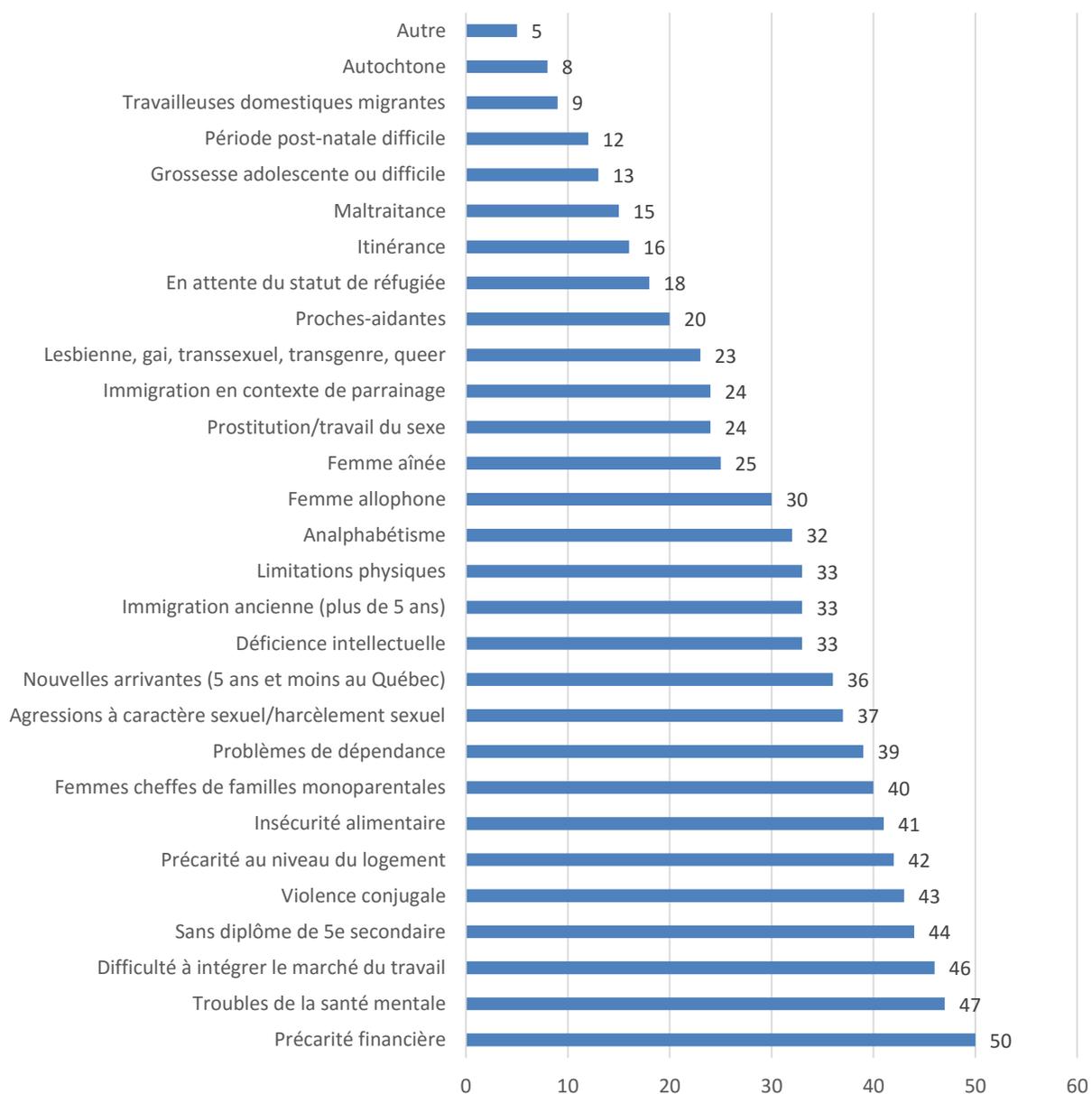
6.3.1 Problématiques identifiées

Afin de réaliser la collecte de données, 28 problématiques pouvant être vécues par les Lavalloises en situation de vulnérabilité avaient été identifiées au préalable par le comité consultatif. Ces problématiques ont été validées lors d'une rencontre de concertation élargie à laquelle ont pris part près de 50 organisations accompagnant des femmes en situation de vulnérabilité à Laval. En se basant sur la définition de vulnérabilité telle qu'elle est présentée à la section 3.1, les répondantes et les répondants ont ainsi été invités à identifier les problématiques qu'elles et ils ont déjà observé parmi les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource.

6.3.2 Récurrence des problématiques

Bien que toutes les problématiques identifiées fassent partie des réalités que les répondantes et répondants rencontrent lorsqu'ils accompagnent des femmes en situation de vulnérabilité, comme il est possible de le voir dans le graphique suivant, certaines semblent être beaucoup plus fréquemment rencontrées.

Nombre de répondantes et de répondants ayant observé chacune des problématiques dans le cadre de son travail auprès des Lavalloises en situation de vulnérabilité



On peut donc constater que la précarité financière est la problématique la plus rencontrée chez les femmes qui fréquentent des organismes d'aide à Laval et que ce facteur joue un rôle crucial dans le maintien ou l'accroissement de situations de vulnérabilité selon l'avis d'une grande majorité des répondantes et répondants (50 sur 54). Parmi les 10 problématiques les plus souvent rencontrées, outre la précarité financière, on retrouve également les troubles de santé mentale (47 sur 54), la difficulté à intégrer le marché du travail (46 sur 54), être sans diplôme de 5^e secondaire (44 sur 54), la violence conjugale (43 sur 54), la précarité au niveau du logement (42 sur 54), l'insécurité alimentaire (41 sur 54), les femmes cheffes de famille monoparentale (40 sur 54), les problèmes de dépendance (39 sur 54) et les agressions à caractère sexuel (37 sur 54).

Il importe de mentionner que bien que ces problématiques sociales ressortent plus particulièrement, ces résultats ne permettent pas d'affirmer avec certitude que les autres problématiques sont moins présentes chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité. En effet, certains groupes de femmes, telles les femmes allophones, les femmes vivant avec un handicap, les femmes dans l'industrie du sexe ou les femmes vivant en situation d'itinérance, vivent beaucoup d'isolement et sont beaucoup plus difficiles à rejoindre. Ainsi, il est possible que celles-ci soient moins représentées parmi les femmes en situation de vulnérabilité fréquentant les ressources tout simplement parce qu'elles fréquentent moins les ressources, soit par manque de connaissance de ces ressources mais également pour des difficultés d'accès aux ressources (difficultés de communication, difficultés de transport, etc.).

En outre, il est possible que certaines femmes ne s'identifient pas aux problématiques sociales retenues dans ce portrait. Par exemple, des femmes en situation d'itinérance peuvent choisir de cacher cette réalité par peur de jugement ou pour d'autres raisons, entre autres si elles ont des enfants par crainte d'en perdre la garde. Aussi, certaines femmes itinérantes, parce qu'elles ne dorment pas dans la rue, ne se considèrent pas « itinérantes ». Ainsi, elles ne se présenteront pas comme tel et n'aborderont peut-être pas les difficultés qu'elles vivent par rapport à cette situation. Les femmes dont le statut d'immigration est précaire peuvent également ne pas mentionner certains éléments par peur de se voir expulsées du Canada. D'autres peuvent simplement omettre de mentionner certaines de leurs situations de vie, ne considérant pas que cela soit en lien avec la raison qui les amène à fréquenter une ressource. En ce sens, les présents résultats signifient qu'un grand nombre de Lavalloises en situation de vulnérabilité rencontrées par les répondantes et



répondants sont confrontées à une ou plusieurs des 10 problématiques les plus fréquemment observées. La présente section permettra donc de mieux comprendre ces problématiques et l'impact qu'elles peuvent avoir sur les trajectoires de vie des Lavalloises en situation de vulnérabilité.

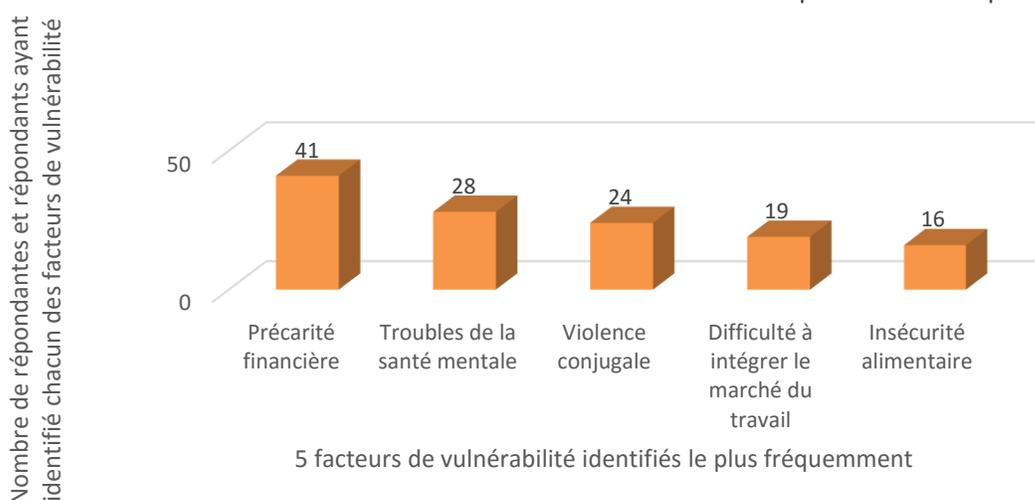
6.3.3. Impacts des problématiques sur les conditions de vie des femmes

En plus d'avoir été questionnés sur les problématiques rencontrées dans le cadre de leur pratique, les répondantes et répondants ont été invités à identifier, parmi les facteurs de vulnérabilité présentés, les cinq qu'ils considéraient comme ayant le plus d'impact sur la capacité d'amélioration des conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité.

Les cinq facteurs qui sont alors ressortis ayant le plus d'impact sur les conditions de vie sont :

- la précarité financière
- les troubles de santé mentale
- la violence conjugale
- la difficulté à intégrer le marché du travail
- l'insécurité alimentaire

Facteurs de vulnérabilité ayant le plus d'impact sur la situation et les conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité selon les répondantes et répondants



Les cinq facteurs ayant été identifiés comme ayant le plus d'impact sur les conditions de vie des femmes sont en lien direct avec la couverture des besoins de base des personnes.

En effet, la précarité financière et la difficulté d'intégrer le marché du travail auront sans aucun doute une grande incidence sur la capacité des personnes, en l'occurrence des femmes dans le cas présent, à trouver ou conserver un logement adéquat, à se nourrir convenablement, à se vêtir et à se déplacer. Il en va de même de la santé mentale, qui peut affecter aussi la santé physique et relationnelle et ainsi avoir des impacts sur l'autonomie sociale et économique des personnes aux prises avec ces troubles. Si les questions de violence, surtout envers les femmes, sont trop peu abordées dans nos sociétés, on constate, par les réponses des répondantes et répondants, à quel point le fait de vivre de la violence a un impact majeur sur les conditions de vie des femmes, la violence étant le troisième facteur ayant le plus d'impact sur les situations de vulnérabilité. Vivre en sécurité et dans la dignité, sans voir son intégrité menacée, font partie des besoins à la base de la pyramide de Maslow des conditions essentielles pour le développement sain de toutes les personnes.

Il apparaît donc, aux yeux des intervenantes et intervenants interrogés, que ces facteurs ont un impact majeur sur le maintien des conditions de vulnérabilité pour les femmes. En d'autres mots, si des femmes en situation de vulnérabilité se présentent dans des ressources pour chercher de l'aide et qu'elles font face à des problématiques multiples, il importe de porter une attention particulière aux problématiques identifiées ci-haut et d'y apporter des solutions durables, pour espérer voir une amélioration des conditions d'existence de ces femmes. Par exemple, une situation d'exploitation sexuelle peut difficilement être résolue (ou prendre fin) si des interventions ne sont pas faites parallèlement pour régler les problèmes de sécurité financière, de violence, de santé mentale, etc.

6.4 Regard sur le vécu des femmes en situation de vulnérabilité à Laval

Parmi toutes les problématiques identifiées par le comité consultatif et celles nommées par les répondantes et répondants, nous avons identifié les 10 problématiques les plus récurrentes lors des sondages afin de pouvoir les analyser plus en profondeur. Il s'agit

de la précarité financière, des troubles de santé mentale, de la difficulté à intégrer le marché du travail, du fait d'être sans diplôme de 5^e secondaire, de la violence conjugale, de la précarité au niveau du logement, de l'insécurité alimentaire, des femmes cheffes de famille monoparentale, des problèmes de dépendance et des agressions à caractère sexuel.

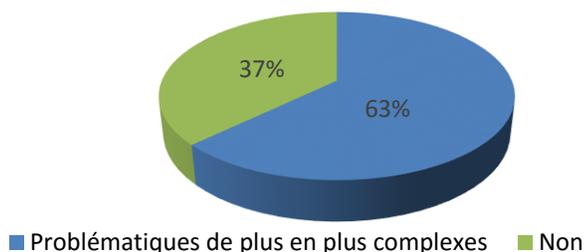
Outre ces 10 problématiques, nous ne pouvons passer sous silence les questions liées à l'immigration. D'une part, en considérant l'augmentation des personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles à Laval, et d'autre part, par la fréquence des problématiques rencontrées par les intervenantes et intervenants liées à l'immigration telles que les nouvelles arrivantes (36 sur 54), l'immigration ancienne (47 sur 54), l'immigration en contexte de parrainage (24 sur 54), les femmes en attente du statut de réfugiée et demandeuses d'asile (18 sur 54) et les aides domestiques migrantes (9 sur 54). C'est pourquoi les questions liées à l'immigration comme facteurs de vulnérabilité seront également approfondies dans le présent portrait.

Enfin, rappelons que les femmes en situation de vulnérabilité vivent plus souvent qu'autrement de multiples problématiques. Le traitement approfondi des problématiques les plus récurrentes nommées précédemment nous amènera sans aucun doute à mettre en lumière des problématiques moins fréquemment observées par les répondantes et répondants, mais tout aussi présentes et importantes dans le cheminement des femmes en situation de vulnérabilité.

6.4.1 Précarité financière

Dans le cadre de la collecte de données, 50 personnes sur 54, soit 92,6 % des répondantes et répondants, ont observé des problématiques de précarité financière parmi les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant déclaré avoir observé que les Lavalloises en situation de vulnérabilité vivent avec des problématiques multiples et de plus en plus complexes



C'est donc dire que les problématiques de précarité financière sont extrêmement présentes chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval et que ce facteur de vulnérabilité est constaté avec une forte récurrence par les intervenantes et intervenants qui accompagnent les femmes. Rappelons par le fait même que 76 % des répondantes et répondants considèrent que la précarité financière est le facteur qui a le plus d'impact sur les conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité et la capacité d'améliorer ces situations.

Mais à quoi fait-on référence lorsque l'on parle de précarité financière?

Si la précarité financière peut se définir sommairement par manque de ressources financières, cela peut se répercuter dans plusieurs aspects fondamentaux de la vie des personnes qui font face à cette situation, notamment « *du droit de se loger, de se vêtir, d'avoir une alimentation saine et suffisante, du droit au travail, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent, etc.* » (MÉPACQ, 2013 : 4). On parle donc ici de la difficulté voire de l'impossibilité pour une personne d'assurer de façon constante et adéquate un ou plusieurs de ses **besoins de base**.

Les femmes représentent une large proportion des personnes qui vivent dans des situations de précarité financière. Le fait qu'un plus grand nombre de femmes se trouvent dans cette situation s'explique par de nombreux facteurs. D'abord, parce **qu'elles sont nombreuses à gagner des revenus insuffisants à leur bien-vivre**. Rappelons que 41 % des Lavalloises, soit plus du tiers des femmes résidant à Laval, vivent avec un revenu annuel de moins de 20 000 \$ par année (CSF, 2015), des chiffres effarants. Et il ne faut pas perdre de vue que la plupart d'entre elles ont des personnes à leur charge. Ces très faibles revenus s'expliquent notamment par une **importante ségrégation en emploi**, toujours à l'œuvre aujourd'hui, et ce, au détriment des femmes. En effet, 43,6 % des Lavalloises se retrouvent dans les 15 professions les plus exercées par des femmes. C'est ainsi que 22,7 % des Lavalloises travaillent comme vendeuses, adjointes administratives, caissières, éducatrices et aides-éducatrices à la petite enfance ou infirmières (CSF, 2015). Ces professions offrent, de manière générale, des salaires peu élevés par rapport aux tâches effectuées, des conditions de travail difficiles (horaires variables, atypiques, sur appel), peu ou pas d'avantages sociaux ainsi que peu de perspectives d'avancement professionnel.

Elles sont aussi nombreuses à travailler à **temps partiel** : 1 Lavalloise sur 4 travaille à temps partiel alors qu'un Lavallois sur 7 se trouve dans la même situation (Statistique



Canada, 2012). Le temps partiel s'explique non seulement par la rareté des emplois à temps plein offerts aux femmes, mais aussi et surtout par le fait que les femmes demeurent les principales responsables de la **conciliation travail-famille-études** et qu'elles consacrent plus de temps au **travail invisible**, notamment à **l'aide et aux soins aux proches**, ce qui a des **impacts sur leur carrière**, leur progression professionnelle et, par le fait même, sur leur rémunération.

Comment cette précarité financière se traduit-elle chez les femmes en situation de vulnérabilité rencontrées par les organisations et quels sont les impacts sur leurs conditions de vie? Selon les observations des répondantes et répondants, la précarité financière peut notamment entraîner de l'isolement, faute de moyens pour se déplacer et investir dans les loisirs ; à cela s'ajoute un sentiment de honte ou de détresse qui peut restreindre les relations avec les autres. Ces femmes sont aussi plus susceptibles de développer des comportements à risque tels que la prostitution ou des vols, pour combler des besoins de base. D'autres femmes vivront des situations de dépendance économique face au conjoint ou à une autre personne, ce qui augmente les risques de vivre de l'abus ou de la violence.

La précarité financière a aussi un impact important sur la santé des femmes et elle est considérée, à ce titre, comme un déterminant social de la **santé**. Lorsqu'une femme fait face à de la précarité financière, elle se trouve ainsi beaucoup plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire, de l'insécurité au niveau du logement, de l'isolement ou de la détresse psychologique. Toutes ces situations auront alors des conséquences directes sur sa santé mentale et physique, entraînant encore d'autres conséquences pour celle-ci et les personnes à sa charge.

En regard des témoignages recueillis auprès des intervenantes et intervenants de Laval, un élément spécifique semble faire l'unanimité : une fois entré dans la précarité financière, il est extrêmement difficile pour les femmes en situation de vulnérabilité d'en sortir.

Ainsi, la précarité financière et l'appauvrissement sont des facteurs de vulnérabilité importants et ils ont une influence générale sur la qualité de vie des personnes et sur leurs perspectives à court, moyen et long terme.

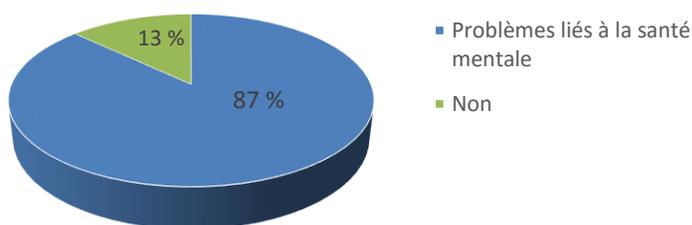
Le fait que 92,6 % des répondantes et répondants aient déclaré observer de la précarité financière chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité est, en ce sens,

particulièrement préoccupant. Cette situation peut entraîner de nombreux défis dans l'accompagnement de ces femmes et lorsqu'elle n'est pas résolue, limiter les perspectives de voir leur situation s'améliorer.

6.4.2 Santé mentale

La deuxième problématique la plus fréquemment rencontrée par les intervenantes et intervenants qui œuvrent auprès des femmes en situation de vulnérabilité sont les troubles de santé mentale. En effet, 47 répondantes et répondants sur 54, soit 87 %, ont dit avoir observé des problèmes liés à la santé mentale chez les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur organisme.

Pourcentage des répondantes et répondants ayant observé des troubles de santé mentale chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Ce constat fait écho à ceux émis lors du colloque *La détresse psychologique des femmes : à Laval, c'est l'affaire de tout le monde* tenu en 2007 ainsi qu'aux observations des membres de la TCLCF et du comité consultatif qui ont rapporté à plusieurs reprises accompagner un nombre de plus en plus important de femmes en situation de vulnérabilité dans leurs ressources. Rappelons par ailleurs que 28 répondantes et répondants considèrent que les troubles de santé mentale représentent un impact majeur sur la capacité des femmes à améliorer leurs conditions de vie, faisant de la santé mentale la deuxième problématique ayant le plus d'impact sur le maintien des situations de vulnérabilité.

Tout comme les autres problématiques abordées dans le présent portrait, les troubles de santé mentale et la détresse psychologique peuvent à la fois être une des causes menant à d'autres situations telles que la précarité financière ou l'éloignement du marché du travail mais également la conséquence de ces autres problèmes. En ce sens, on estime

que les personnes défavorisées ont 2,5 fois plus de risque d'être affectées par des troubles de santé mentale que les personnes favorisées (ASSSL, 2009 :20). Les femmes, subissant encore plusieurs inégalités sociales et économiques, sont d'ailleurs, selon l'Association canadienne pour la santé mentale, « *tout au long de leur vie, (...) considérées « à risque » pour développer des problèmes affectifs à cause de toute une série de facteurs environnementaux. Des facteurs tels qu'une participation limitée à la vie publique, un pouvoir de décision restreint, la violence et l'exploitation sexuelle empêchent toute possibilité de bien-être affectif* » (ACSM, 2012).

À cet égard, plusieurs intervenantes et intervenants qui accompagnent les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui vivent des problèmes de santé mentale constatent que plusieurs d'entre elles couperont les liens avec leur famille, et ce, pour plusieurs raisons. Certaines vivront de la honte, d'autres ne voudront pas inquiéter leurs proches avec leur situation de santé, alors que d'autres verront d'importants changements s'opérer dans leur personnalité, créant ainsi une distance entre elles et leur milieu d'origine. Pour certaines, ce sera plutôt le réseau social, épuisé, qui coupera les liens.

Par ailleurs, il semble que plusieurs femmes affectées par des troubles de santé mentale ne connaissent pas ou très peu les ressources disponibles à Laval pouvant leur offrir du soutien. D'autre part, les ressources sur le territoire peinent à répondre aux besoins multiples et complexes que peuvent vivre les femmes avec des troubles de santé mentale. Il n'est pas rare que les femmes avec des troubles de santé mentale soient aussi aux prises avec de multiples problématiques, lesquelles ont des impacts les unes sur les autres comme l'illustre le témoignage suivant :

« Une jeune femme suicidaire, ayant eu un passage à l'acte récent, qui a des problèmes de santé mentale avec médication non respectée, en situation d'itinérance et travailleuse du sexe, est venue chercher de l'aide dans notre ressource. Sa demande était pour de l'hébergement. Cependant, après une nuit en hébergement d'urgence, vu ses besoins et nos ressources limitées, nous avons dû la référer à un organisme pour femmes en situation de vulnérabilité à Montréal, comme il n'y a aucune ressources d'hébergement pour femmes en difficulté à Laval. Nous risquons alors de perdre le contact avec cette femme. »

Tous ces facteurs font en sorte que ces femmes sont plus difficiles à rejoindre et à accompagner et cet état de fait contribue à leur isolement, facteur qui, en lui-même, peut entraîner et augmenter la détresse psychologique.

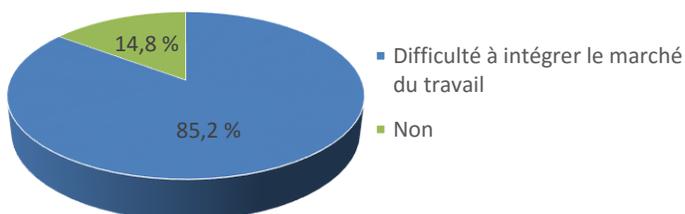
Enfin, les intervenantes et intervenants ont observé d'importantes difficultés à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir pour les femmes vivant des problèmes de santé mentale. En réalité, le fait de vivre des problèmes de santé mentale rend l'accès et le maintien en emploi difficiles car ces situations peuvent amener des problèmes de ponctualité, d'assiduité et de productivité au travail. Face aux réalités de ces femmes qui demandent un accompagnement sur une longue période, autant sur le plan de la recherche d'emploi qu'une fois en emploi (accompagnement de l'employeur, médiation, coaching, etc.), les programmes d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle apparaissent peu adaptés. Aussi, compte tenu de la forme des programmes qui « catégorisent les différentes clientèles », il y a un risque que ces femmes soient étiquetées et ainsi discriminées par les employeurs.

On le voit bien, les troubles de santé mentale sont fréquent chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval et cette situation limite grandement la capacité de ces femmes à améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, les troubles de santé mentale ont une grande incidence sur l'intégration sociale et économique des femmes et peuvent représenter pour plusieurs d'entre elles un facteur d'appauvrissement et de vulnérabilité important.

6.4.3 Difficulté à intégrer le marché du travail

En troisième lieu, la problématique la plus fréquemment rencontrée par les répondantes et répondants auprès des femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource est le fait, pour ces femmes, d'être éloignées du marché du travail. En effet, 85,2 % des personnes interrogées, soit 46 sur 54, ont dit avoir observé des difficultés à intégrer le marché du travail parmi les femmes qui viennent chercher de l'aide et de l'accompagnement dans leur organisation.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé des difficultés à intégrer le marché du travail chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Il apparaît donc que parmi les femmes en situation de vulnérabilité rencontrées dans les ressources à Laval, plusieurs se retrouvent soit éloignées du marché du travail ou peinent à maintenir leur emploi lorsqu'elles en ont un. Dès le début des travaux du comité consultatif, la question de l'éloignement du marché du travail est ressortie comme un facteur ayant un impact majeur sur les conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité mais également sur les perspectives de voir leur situation s'améliorer, ce que confirment aussi les répondantes et répondants en identifiant l'éloignement du marché du travail comme l'un des cinq facteurs ayant le plus d'influence sur les conditions de vie des femmes et sur les perspectives pour celles-ci d'améliorer ces conditions.

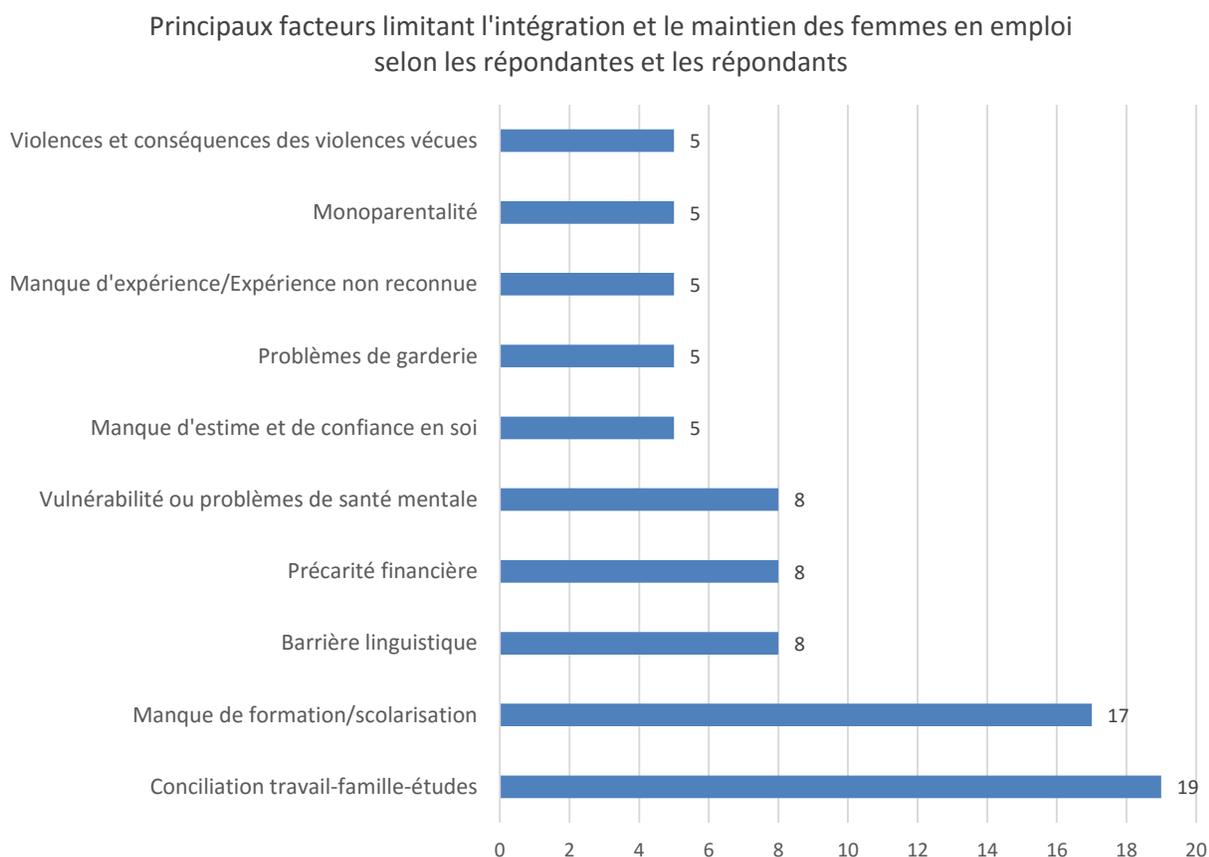
L'éloignement du marché du travail, qui implique à la fois la **difficulté à intégrer le marché du travail** et la **difficulté à s'y maintenir**, est un phénomène complexe, aux causes multiples. En effet, ne pas avoir d'emploi, occuper un emploi précaire ou avoir de la difficulté à se maintenir en emploi entraîne généralement de la précarité financière qui, comme nous l'avons vu précédemment, est un facteur qui a un impact direct sur les conditions de vie dans lesquelles vivent les femmes en situation de vulnérabilité et sur leurs perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie. C'est ainsi que de nombreuses personnes ayant participé au sondage ont mentionné que le fait d'avoir un emploi de qualité (emploi stable, salaire suffisant, bonnes conditions de travail, etc.) était un facteur de protection contre la précarité financière, notamment la précarité au niveau du logement et l'insécurité alimentaire.



De nombreux facteurs peuvent influencer la capacité d'une femme à trouver un emploi et à le conserver. On peut notamment penser au niveau de formation de celle-ci, à l'expérience acquise sur le marché du travail dans le passé, à la difficulté de faire reconnaître les diplômes et expériences professionnelles pour les femmes immigrantes, à la rupture qui a pu se produire avec le marché du travail lorsqu'une femme est restée à la maison auprès de ses enfants ou d'un proche malade, aux problèmes de santé physique ou mentale qui amènent beaucoup d'absentéisme, aux difficultés de conciliation travail-famille-études dont la responsabilité est toujours largement assumée par les femmes, particulièrement pour les femmes cheffes de famille monoparentale, etc.

Afin de cerner davantage les **facteurs limitant la participation des femmes au marché du travail**, nous avons demandé aux répondantes et répondants d'identifier les obstacles qui semblent avoir le plus d'impact sur l'intégration et le maintien des femmes en emploi.

C'est ainsi que la conciliation travail-famille-études est ressortie en tête de liste (19 réponses), suivie de près par le manque de scolarisation et de formation (17 réponses). Viennent ensuite la barrière linguistique, la précarité financière et les problèmes de santé mentale (8 réponses), comme on peut le constater sur le graphique suivant :



Pour les femmes avec des enfants à charge, intégrer le marché du travail et se maintenir en emploi est un défi, et ce, même pour celles qui ne sont pas en situation de vulnérabilité. En effet, les femmes étant encore les principales responsables de **conciliation travail-famille**, des soins aux proches et des tâches domestiques, elles consacrent beaucoup de temps au travail invisible. À partir de 15 ans, les femmes consacrent en moyenne 3,65 heures par jour aux tâches domestiques, aux soins des enfants, à magasiner des produits et des services pour la famille, etc. (ISQ, 2013). En l'absence d'une situation économique qui permet un soutien dans la prise en charge des responsabilités familiales et d'un partage égalitaire des tâches domestique au sein du couple ou du ménage, les femmes voient souvent leurs perspectives de carrière se réduire, quand elles ne sont pas mises en veilleuse, comme l'illustre le témoignage suivant :

« Je remarque très souvent pour les femmes que leurs obligations familiales (enfants, parents ou conjoint) sont une priorité au détriment de leur autonomie financière. Lorsque leurs obligations familiales diminuent, elles se retrouvent bien souvent seules et peu outillées pour faire face à leur intégration sur le marché du travail. »

Au temps consacré aux **responsabilités familiales** s'ajoutent les **difficultés liées aux services de garde** (manque de places en garderie, frais de garde trop élevés, horaires des garderies non adaptés, absence de service de garde en milieu scolaire pour les enfants handicapés, coût élevé des camps de jour pendant l'été), qui figurent également comme des obstacles à l'intégration à l'emploi, tel que le révèle le témoignage suivant :

« Une mère monoparentale n'ayant pas de places en garderie et n'ayant pas les moyens de payer un service de garde pour son enfant se retrouve dans une situation dans laquelle elle tourne en rond. Il est difficile de l'aider pour un retour aux études ou pour de l'aide à la recherche d'emploi, voire une démarche d'orientation, car la cliente n'est pas disponible. Ses obligations familiales l'empêchent d'entamer une démarche pour elle-même. »

Ainsi, pour ces femmes, trouver un emploi et s'y maintenir est un très grand défi, mais trouver un emploi offrant une stabilité, un salaire permettant minimalement de combler leurs besoins de base et ceux de leur famille ainsi que des conditions facilitant la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales devient presque impossible. Il semble que les périodes les plus critiques pour les femmes éloignées du marché du travail et ayant des enfants à charge sont les semaines avant l'entrée en poste pour un nouvel emploi ou le début d'une formation professionnelle. Ces périodes sans revenus, mais qui demandent un investissement financier de la part des femmes, que ce soit par le transport, les vêtements et surtout les frais entourant les services de garde, s'avèrent souvent critiques et peuvent miner les aspirations d'intégration en emploi, comme l'illustre cet exemple :

« N'ayant aucune autre option, cette mère décida de vivre avec seulement les allocations familiales en attendant le début de son programme de formation subventionné par Emploi-Québec. Comme le programme devait commencer trois mois plus tard, cela signifiait qu'elle devait vivre avec environ 400\$/mois pendant trois mois encore. Ce fut extrêmement difficile et elle put y arriver grâce à la

collaboration de plusieurs ressources communautaires qui lui ont offert de nombreux appuis (couches et lait maternisé pour son enfant, vêtements d'hiver, bons alimentaires, etc.). Deux semaines avant le début de son programme, je vis arriver cette jeune femme en pleurs. Elle avait trouvé une garderie mais n'avait pas d'argent pour la payer avant le début du programme de formation. (...) Si elle prenait la place, elle risquait de la perdre car elle ne pouvait pas la payer. Si elle ne la prenait pas, elle risquait de ne pas en trouver d'autre. Et sans garderie, elle ne pouvait plus débiter sa formation. »

Le manque de scolarisation (diplômes) et de formation a aussi un grand impact dans le cheminement professionnel des femmes et leur maintien en emploi. En effet, un manque de scolarisation réduit les perspectives d'emploi et relègue plus souvent qu'autrement ces femmes dans des emplois précaires et peu rémunérateurs. Ces emplois, qui peuvent demander des horaires variables ou atypiques, sont difficilement conciliables avec les responsabilités familiales qui pèsent sur les épaules des femmes, sans compter le fait qu'ils ne permettent pas nécessairement de combler les besoins de base. L'intégration en emploi est d'autant plus complexe et difficile pour les femmes analphabètes. Des intervenantes et intervenants interrogés soulignent aussi le manque de ressources d'insertion en emploi pour les femmes peu ou pas alphabétisées.

D'autres intervenantes et intervenants soulignent que les problèmes de santé physique, l'isolement, les années passées hors du marché du travail (« trous dans le CV »), la difficulté ou l'incapacité à utiliser les outils informatiques, les problèmes de transport et la reconnaissance des acquis des femmes immigrantes sont tous des facteurs pouvant limiter l'intégration et le maintien des femmes au marché du travail.

Il va sans dire que **les conséquences de l'éloignement du marché du travail sont nombreuses** et ont un impact majeur sur l'ensemble des conditions de vie des femmes.

En étant ainsi éloignées du marché du travail, de nombreuses femmes se trouvent alors totalement isolées. Elles le sont non seulement parce qu'elles ne sont pas intégrées à un réseau professionnel, mais également parce que la **précarité financière** dans laquelle le manque d'emploi les place fait en sorte qu'elles vivent également des difficultés pour se déplacer et pour participer à différentes activités dans lesquelles elles pourraient briser **l'isolement**.

Pour plusieurs répondantes et répondants, il apparaît évident que le fait d'avoir été éloignées du marché du travail pendant une période plus ou moins longue, d'avoir de la difficulté à obtenir un emploi et à s'y maintenir peut entraîner pour les femmes une **perte d'estime de soi et de confiance en soi**. Cela aura des conséquences non seulement dans le champ professionnel, mais aussi dans la vie personnelle de ces femmes, ce qui pourra entraîner le sentiment de perdre le contrôle sur sa vie. Cet élément est particulièrement important à prendre en compte lorsque vient le temps d'accompagner ces femmes vers le retour en emploi. En effet, l'estime et la confiance en soi sont essentielles lorsque vient le temps de faire valoir ses compétences personnelles et professionnelles mais surtout, l'échec répété dans la recherche et le maintien en emploi contribueront à encore diminuer cette estime et cette confiance, plaçant les femmes une fois de plus dans une situation d'échec.

L'intégration et le maintien sur le marché du travail semblent avoir des effets positifs indéniables sur la confiance en soi et sur la santé mentale en facilitant la création d'un réseau social et en entraînant une diminution du stress vécu. Plusieurs ont aussi mentionné que cela favorisait l'intégration sociale, particulièrement pour les femmes immigrantes. Plusieurs répondantes et répondants mentionnent que le travail est un facteur qui favorise l'épanouissement social et personnel, en plus de renforcer l'autonomie économique des femmes.

Ainsi, l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi apparaissent comme d'importants facteurs d'amélioration des conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité. Cependant, les questions liées à la conciliation travail-famille-études, notamment l'accès à des services de garde abordables et offrant des horaires diversifiés, pose particulièrement problème, et ce, autant pendant la formation ou lors des programmes préparatoires à l'emploi qu'au moment d'intégrer le marché du travail.

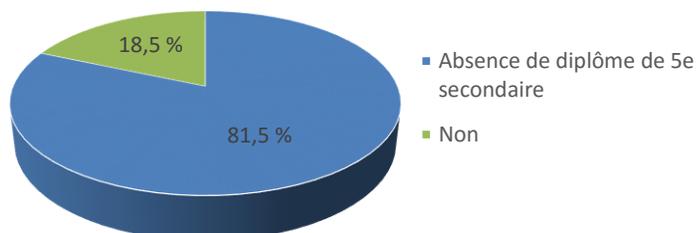
6.4.4 Sans diplôme de 5^e secondaire

Si la précarité financière et la difficulté d'intégrer le marché du travail constituent d'importants facteurs de vulnérabilité, il n'est pas étonnant que l'absence de diplôme d'études secondaires soit fréquemment rencontrée parmi les femmes en difficulté qui demandent de l'aide dans les ressources sur le territoire de Laval. Ainsi, 44 personnes sur 54, soit 81,5 % des répondantes et répondants, ont dit avoir observé l'absence de



diplôme de 5^e secondaire chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur organisation.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé l'absence de diplôme de 5^e secondaire chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Le niveau de formation et le diplôme obtenu sont des éléments particulièrement déterminants en ce qui a trait à la capacité d'obtenir un emploi mais, plus encore, d'obtenir un emploi de qualité. Par emploi de qualité, nous faisons référence à un emploi stable qui offre un salaire suffisant pour sortir de la précarité financière, de même que des horaires et des conditions de travail permettant de concilier travail, études et famille. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la question de la persévérance et de la réussite scolaires est prioritaire au Québec depuis plusieurs années. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires augmente de beaucoup les chances d'obtenir un travail de qualité et cette réalité est encore plus vraie pour les femmes.

Or, actuellement, l'accent est particulièrement mis sur le décrochage des garçons. Les politiques et plans d'action du Gouvernement du Québec sont élaborés à partir de données prises à l'âge de 19 ans où un important écart existe entre la réussite des garçons et celle des filles (68 % chez les garçons et 80 % chez les filles). Ainsi, bien que les garçons demeurent plus nombreux que les filles à ne pas détenir de diplôme de 5^e secondaire et qu'il importe de valoriser la persévérance scolaire de ces derniers, l'écart entre les filles et les garçons diplômés à 24 ans est beaucoup moins important que celui à 19 ans, seuil de mesure de la réussite scolaire utilisé par les pays de l'OCDE (84 % chez les garçons et 92 % chez les filles au Québec). Ainsi, cela « *témoigne du fait que les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à faire le choix du retour aux études. Ce constat permet de mettre en relief un aspect méconnu, mais fondamental du décrochage scolaire. À terme, parce qu'elles sont beaucoup moins nombreuses à retourner sur les bancs d'école, les filles sont plus lourdement concernées par l'abandon des études que les garçons.* » (FAE, 2012).

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à retourner rapidement sur les bancs d'école afin de compléter leurs études secondaires car en majorité, elles ne décrochent pas pour les mêmes raisons. Chez les filles, les difficultés scolaires, combinées à l'adversité familiale, notamment le manque de soutien parental, mais aussi des situations de violence et d'abus sexuels, auront un grand impact sur leur réussite scolaire (FAE, 2015). La grossesse ou le fait d'avoir des enfants à charge constituent aussi des obstacles majeurs à un retour aux études et à l'obtention d'une diplomation pour les filles.

On constate aussi que les parcours de décrochage et de « raccrochage » scolaires sont aussi différenciés entre les filles et les garçons. En effet, en l'absence de diplôme d'études secondaires, une forte proportion de garçons s'intègrent malgré tout dans des emplois qui leur donneront une expérience et des qualifications (les secteurs des métiers de la construction, par exemple). Ces emplois, mêmes s'ils sont précaires, faciliteront généralement leur retour aux études, puis vers une formation professionnelle liée à leur expérience d'emploi (l'expérience acquise pouvant être reconnue et créditée) et un emploi bien rémunéré par la suite. Les filles sans diplômes d'études secondaires sont davantage concentrées dans des emplois de services, qui offrent peu de tremplin vers une formation spécialisée. En dépit de leur réussite scolaire et de leur niveau de diplomation, les garçons demeurent avec de meilleures perspectives d'emploi et d'avenir. Ainsi, les femmes doivent s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi et de rémunération comparable (Rose, 2013).

En effet, les répercussions de l'abandon scolaire chez les filles se font sentir à long terme, et se traduisent, entre autres, par la difficulté à trouver un emploi permanent de qualité, par le cantonnement dans la sphère domestique, par la dépression, de même que par la dépendance économique et psychologique au conjoint (FAE, 2012). La formation et la diplomation ont donc d'importantes conséquences sur les conditions de vie des femmes.

En ce qui concerne plus particulièrement la région de Laval, bien qu'elle soit l'une des régions où l'on observe la plus grande proportion d'hommes et de femmes diplômées, le phénomène du décrochage scolaire est tout de même présent. Encore aujourd'hui, plus de garçons de 15 à 19 ans sont sans diplôme et ne fréquentent pas l'école. Cependant, « le taux de décrochage scolaire du secondaire des garçons dans la région de Laval a diminué de 6 points de pourcentage entre 2002-2003 et 2006-2007 tandis que celui des

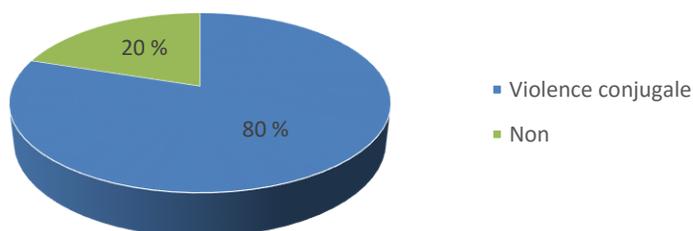
filles est demeuré relativement stable, diminuant de 0,1 point dans le même laps de temps » (MELS, 2008 dans CSF, 2008).

Sans porter un regard spécifique aux causes et conséquences du décrochage scolaire, au-delà des statistiques différenciées, il devient difficile de prévenir efficacement le décrochage scolaire des filles, mais surtout, d'élaborer des programmes de persévérance scolaire et de retour aux études qui seront réellement adaptés à leurs besoins. Il importe donc de soutenir la réussite scolaire des filles, car l'absence de diplôme d'études secondaires s'avère un important facteur de vulnérabilité pour les femmes et a une grande incidence sur leur capacité à intégrer le marché du travail et, de ce fait, à ne pas vivre en situation de précarité financière.

6.4.5 Violence conjugale

Parmi les répondantes et répondants au sondage, 80 % (43 sur 54) ont observé de la violence conjugale parmi les problématiques vécues par les femmes fréquentant leur ressource, ce qui place la violence conjugale parmi les cinq problématiques les plus souvent rencontrées chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Une preuve, s'il en fallait, que l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé un vécu de violence conjugale chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



La violence conjugale, en plus d'être fréquemment présente dans le parcours de vie des femmes en situation de vulnérabilité à Laval, a aussi été identifiée comme l'un des facteurs (3^e rang) ayant le plus d'impact sur les conditions de vie des femmes et sur leurs perspectives de les améliorer. Le fait que la violence conjugale ressorte ainsi, tant en ce qui concerne pourcentage de répondantes et répondants l'ayant observée dans leur

ressource que sur le plan des facteurs ayant le plus d'impact sur les conditions de vie des femmes est plutôt inquiétant lorsque l'on sait qu'en réalité, peu de femmes demandent de l'aide lorsqu'elles sont confrontées à la violence conjugale. De plus, il importe de considérer ce nombre dans la perspective où très peu de répondantes et de répondants ayant répondu au questionnaire provenaient d'organisations non mixtes (6), dont certaines sont spécialisées en violence conjugale. Cela veut dire que la violence conjugale est une problématique largement observée par différents intervenantes et intervenants, dans une diversité d'organismes dont la mission n'est pas la protection et l'aide aux victimes de violence conjugale. Cela révèle aussi combien la violence conjugale a des impacts majeurs sur les différentes sphères de la vie des femmes : famille, travail, santé, etc.

Voyons d'un peu plus près de quoi il est question. D'abord, définissons le terme : « *La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie* » (Gouvernement du Québec, 1995 : 23). La violence conjugale est donc ancrée dans les rapports inégalitaires entre les sexes et constitue un moyen de domination des hommes sur les femmes.

En effet, la violence conjugale demeure une problématique qui touche majoritairement les femmes. Encore aujourd'hui, 80,7 % des victimes de violence conjugale sont des femmes et les Lavalloises présentent un taux de victimisation plus élevée que la moyenne des québécoises (CSF, 2015 : 30). À cet effet, les jeunes femmes de 18 à 24 ans sont particulièrement surreprésentées parmi les victimes de violence conjugale à Laval. Par ailleurs, 52,8 % des femmes qui ont été victimes d'actes criminels à Laval l'ont été dans un contexte conjugal (CSF, 2015). C'est dire combien la violence conjugale est un problème social encore bien présent, à Laval, comme ailleurs.

À cette sombre réalité s'ajoute le fait que ces statistiques ne fournissent pas un portrait complet du phénomène puisqu'elles tiennent compte uniquement des infractions inscrites au code criminel et commises en contexte conjugal qui ont été rapportées aux autorités policières. Or, plusieurs victimes gardent le silence sur les situations de violence et d'abus vécues et, de ce fait, ne portent pas plainte auprès des corps de police qui recensent les infractions commises. En effet, l'Enquête sociale générale de 2009 (Statistique Canada, 2009) révèle que seulement 21,8 % des Canadiennes et Canadiens ont déclaré avoir

rapporté à la police les violences vécues en contexte conjugal. C'est donc dire que plusieurs crimes et violences vécus dans un contexte conjugal ne sont pas rapportés. Or, la violence conjugale, qu'elle soit dénoncée ou non, peut entraîner de nombreux impacts pour les femmes qui en sont victimes. En effet, outre les conséquences physiques qu'entraîne la violence conjugale, les victimes peuvent subir de nombreuses conséquences psychologiques telles que l'état de stress post-traumatique, la dépression, les idéations suicidaires et tentatives de suicide, les troubles alimentaires, l'automutilation, les troubles anxieux, l'abus de substances psychoactives, les troubles psychosomatiques, les troubles du sommeil ainsi que des sentiments de honte, de culpabilité et une faible estime de soi (INSQ, 2012). De par les multiples conséquences que la violence conjugale peut amener dans la vie des femmes, la violence peut aussi être la cause de différentes problématiques sociales comme la précarité financière, l'éloignement du marché du travail, la précarité du logement ou l'itinérance.

À cet effet, les répondantes et répondants observent que la violence conjugale limite beaucoup les femmes qui en sont victimes, et ce, dans toutes les sphères de leur vie, tant pendant qu'après la fin de la relation violente. La sortie de la relation amène souvent une situation de monoparentalité pour les femmes, qui peut entraîner des difficultés financières et des besoins particuliers concernant la conciliation travail-famille-études. Cette menace de précarité financière peut amener des femmes à rester dans la relation violente, par crainte de ne pas pouvoir répondre aux besoins de leurs enfants. Pour d'autres femmes, la violence conjugale a pu miner leur réseau de contacts et cette situation peut se prolonger après la rupture avec le conjoint violent car certaines femmes peuvent être obligées de vivre cachées, de peur d'être retrouvées par celui-ci. Cette situation amène une rupture avec le réseau social (lorsque le réseau était toujours présent) et incidemment de l'isolement. Le temps de reconstruction suite à une relation violente est souvent long et peu de femmes ont la possibilité de prendre suffisamment de temps pour panser leurs plaies et recevoir toute l'aide dont elles ont besoin, faute de moyens financiers suffisants et de par leurs responsabilités familiales, ce qui peut faire durer les conséquences de la violence sur une longue période de leur vie.

Pour bien des femmes aussi, le processus judiciaire lié aux plaintes de violence est en soi éprouvant et peut entraîner une plus grande vulnérabilité (confrontation avec le conjoint violent ou l'agresseur, rappel de situations traumatisantes, etc.). Autant pour les femmes ayant vécu de la violence conjugale que pour celles ayant subi une ou des



agressions sexuelles, le danger de revictimisation, c'est-à-dire de se trouver à nouveau dans une situation d'abus ou de violence, est présent. Une victimisation secondaire est également possible autant de la part du système judiciaire ou médical que de l'entourage de la victime ou d'intervenantes et d'intervenants peu sensibilisés aux réalités et besoins des femmes victimes de violence. La victimisation secondaire est ainsi « *le résultat d'une réponse inappropriée d'un système (judiciaire, policier, médiatique, médical, éducatif, etc.) ou d'un environnement (proches, amis et amies, famille, conjoint et conjointe, intervenants et intervenantes, etc.). La manière de réagir de l'entourage ou du système provoque des effets négatifs et douloureux pour la personne victime : on ne la croit pas, on minimise son traumatisme, on lui attribue une responsabilité pour ce qui s'est passé, on la blâme, on associe son malaise à son état de santé mentale, on la médicamente, on diminue son estime de soi, etc.* » (AGIDD-SMQ, 2010 : 5). Cet élément démontre l'importance, pour les organisations travaillant auprès de femmes en situation de vulnérabilité, d'adopter des approches d'intervention spécifiques aux femmes, en tenant compte des risques élevés pour ces femmes d'avoir vécu différentes formes de violence.

Le fait que la violence conjugale semble être très présente chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité est particulièrement préoccupant lorsqu'on porte attention au nombre de services et ressources d'hébergement disponibles en matière de violence conjugale à Laval. En effet, malgré le fait que trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et leurs enfants soient présentes sur le territoire lavallois, elles peinent à répondre aux demandes d'aide des femmes, ayant à refuser de l'hébergement à certaines périodes de l'année, faute de places disponibles. La situation est encore plus critique pour les femmes ayant des limitations fonctionnelles, des troubles de santé mentale ou de dépendance, sans compter les défis d'intervenir en contexte interculturel, notamment en raison de la barrière de la langue, faute d'accès à un nombre suffisant d'interprètes.

En plus de ce manque de places dans les ressources d'hébergement d'urgence, le peu d'hébergement de deuxième étape (deux places) ou d'hébergement à long terme pour les femmes (aucune place) est un problème criant à Laval, ce qui rend difficile l'accompagnement de ces femmes dans leur cheminement de guérison du vécu de violence, de même que dans une démarche en vue d'une réelle réinsertion socioprofessionnelle.

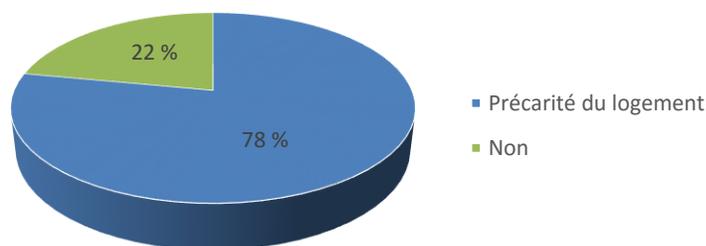
Aussi, il est important de mentionner qu'aucun centre pour les femmes en difficulté n'est présent à Laval, que ce soit un centre qui offre des services de jour ou de crise ou des ressources d'hébergement temporaires ou de plus longue durée. Certaines femmes

vivant de multiples problématiques sociales et ayant besoin d'hébergement se retrouvent ainsi à frapper aux portes des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, mais il est souvent impossible pour ces ressources de répondre à la demande et d'héberger ces femmes. Il est alors permis de penser que la demande d'aide dépasse largement l'offre de services à Laval en matière de violence conjugale alors que cette réalité touche un nombre important de femmes en situation de vulnérabilité.

6.4.6 Précarité du logement

La précarité du logement s'est avérée être une problématique fréquemment rencontrée chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval et observée par 78 % des répondantes et répondants, soit 42 personnes sur 54. La précarité du logement semble donc toucher un nombre élevé de femmes à Laval.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé de la précarité du logement chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Intimement liée aux problématiques citées précédemment dont la précarité financière et la difficulté à intégrer le marché du travail, la précarité du logement contribue à aggraver des situations de vulnérabilité. Selon plusieurs répondantes et répondants, le fait de vivre dans une situation de précarité du logement signifie entre autres mettre une part importante de ses revenus pour se loger et/ou se trouver en défaut de paiement pour d'autres services essentiels, tels que l'électricité ou le téléphone, ou ne pas avoir assez d'argent pour acheter des aliments de qualité, en quantité suffisante.

La précarité du logement peut ainsi renforcer, voire créer, d'autres problématiques sociales telles que l'itinérance, qui seront à leur tour des facteurs plaçant ces femmes en situation de vulnérabilité. La difficulté d'accès au logement et la précarité peuvent

entraîner les femmes dans une situation de vulnérabilité et contribuer à les maintenir dans la spirale de la pauvreté. À Laval, en 2011, 41,6 % des femmes consacraient plus de 30 % de leur revenu au loyer alors que 18,3 % en consacraient plus de 50 % (FRAPRU, 2015 : 5), ce qui contribue indéniablement à réduire la part du budget disponible pour les autres besoins de base (se nourrir, se vêtir, se déplacer, etc.)



Une précarité du logement peut également signifier, pour les femmes en situation de vulnérabilité, de mettre leur santé en danger en raison de problèmes de salubrité ou de mauvaise qualité du logement (moisissure, manque d'isolation et de chauffage). De plus, cette situation augmente les risques pour les femmes de vivre du harcèlement sexuel et des violences pouvant aller jusqu'au viol. En effet, les répondantes et répondants ont constaté des cas où des propriétaires avaient proposé à des femmes des rabais contre des faveurs sexuelles ou fait des pressions sur elles pour les obtenir. Certaines femmes, pour éviter de se retrouver à la rue, par peur de représailles ou contraintes de ces propriétaires, subissent alors des violences sexuelles. De plus, encore une fois pour éviter de se retrouver à la rue, certaines femmes pourront accepter d'être hébergées par des personnes qu'elles connaissent peu, les mettant alors à risque de vivre diverses formes d'abus et de violence. Ce type de situation est d'ailleurs caractéristique du vécu des femmes vivant de l'itinérance. Celles-ci, sans vivre dans la rue, se retrouvent sans domicile fixe, vivant une forme d'itinérance dite cachée.

Vivre dans une situation de précarité du logement peut entraîner de la détresse psychologique et divers troubles de santé mentale, particulièrement pour les femmes devant assurer la sécurité de leurs enfants, et peut mener vers l'itinérance ponctuelle ou chronique. En effet, en raison de l'offre insuffisante de logements décents et abordables et de la pénurie de logements sociaux, certaines femmes qui quittent leur logement pour des raisons sanitaires ou de sécurité ou qui sont évincées éprouvent beaucoup de difficultés à se trouver un autre logement.

Or, les intervenantes et intervenants mentionnent que la région de Laval souffre d'un important manque de logements sociaux et abordables, ce que confirment les récents chiffres en la matière : « Laval compte en proportion moins de logements sociaux que le reste du Québec. Les HLM y représentent moins de 4 % des logements locatifs, alors que la moyenne québécoise est de 6 %. Quant aux logements coopératifs et sans but

lucratif, construits au cours des quinze dernières années, ils comptent pour à peine 1,5 % de l'ensemble des logements locatifs, ce qui est également moins que la moyenne québécoise qui est de 2,1 % » (TROCALL, 2013).

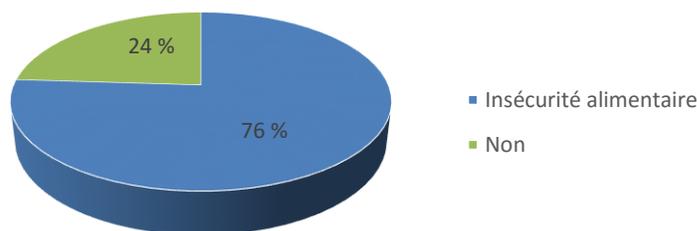
En plus du nombre de logements sociaux insuffisant, les intervenantes et intervenants témoignent du fait qu'une importante partie des logements sociaux, notamment dans le secteur de Val-Martin et de la Place St-Martin, sont insalubres particulièrement en raison d'importants problèmes de moisissure. Certains de ces logements se trouvent donc inoccupés, pour des raisons de santé publique, diminuant encore la quantité de logements sociaux disponibles. Le même problème se pose dans les immeubles locatifs privés où un grand nombre de logements abordables se trouvent dans des conditions sanitaires lamentables.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre de la présente collecte de données, il est raisonnable de penser que les femmes en situation de vulnérabilité subissent particulièrement les contrecoups du manque de logements abordables et salubres à Laval, les maintenant dans des situations de précarité du logement, qui dans la plupart des cas auront de nombreuses conséquences sur leur vie.

6.4.7 Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire fait également partie des problématiques les plus observées par les répondantes et répondants parmi les Lavalloises en situation de vulnérabilité fréquentant leurs ressources. En effet, lors de la collecte de données, 76 % de l'ensemble des répondantes et répondants, soit 41 personnes sur 54, disent avoir observé de l'insécurité alimentaire chez les femmes en situation de vulnérabilité à Laval.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé de l'insécurité alimentaire chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Tel qu'elle a été définie lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, « *la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* » (ONUAA, 2006 : 1). Cette définition va donc au-delà de la disponibilité alimentaire, car elle prend également en compte la capacité des personnes à pouvoir se procurer la nourriture, le contexte global de la personne sur les plans nutritionnel et sanitaire ainsi que la stabilité de l'accès à la nourriture de qualité et en quantité suffisante.

L'insécurité alimentaire touche un grand nombre de personnes. Ainsi, en 2007-2008, 41,6 % des personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage dont la principale source de revenu est l'aide sociale ou les indemnités d'assurance emploi se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Cette proportion diminuait à 12,1 % pour les personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage dont la principale source de revenu est la pension alimentaire, le crédit d'impôt pour enfants ou autres, à 4,5 % pour celles dont la principale source est les salaires et 3,5 % pour celles dont la principale source est la prestation de sécurité de vieillesse (CASAL, 2010). Il apparaît ici très clairement que l'insécurité alimentaire est directement influencée par la précarité financière.

Or, tel qu'il a été présenté précédemment, la majorité des personnes se trouvant en situation de précarité financière à Laval sont des femmes et la très grande majorité des intervenantes et intervenants sondés observent de la précarité financière chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité. Bien que ce problème d'insécurité alimentaire soit en lien direct avec la précarité financière, le faible niveau de scolarité, la monoparentalité, le fait de vivre seul, l'âge élevé et l'immigration sont également des déterminants importants de la sécurité alimentaire (CASAL, 2010).

Selon les répondantes et répondants, la très grande étendue du territoire lavallois et la concentration des services alimentaires dans certains secteurs sont des particularités de la région qui rendent l'accès à la nourriture singulièrement. En effet, de nombreux quartiers se trouvent loin des grands axes routiers et souvent, ces quartiers sont desservis moins fréquemment par le service de transport en commun. On peut entre autres penser à Laval-Ouest, à Sainte-Rose et à Saint-François. Les quartiers plus au centre de l'île comportent aussi des difficultés d'alimentation pour les personnes à faible revenu avec la disparition des petites épiceries de quartier au profit des grandes chaînes

d'alimentation, lesquelles arborent souvent des bannières « extra » ou « plus », qui offrent des produits hauts de gamme à prix prohibitifs. En raison de situations de précarité financière, il devient alors difficile pour les résidentes et résidents de ces secteurs de se déplacer vers d'autres zones, là où sont concentrés les marchés d'alimentation et commerces divers avec des prix plus compétitifs pour se procurer de la nourriture.

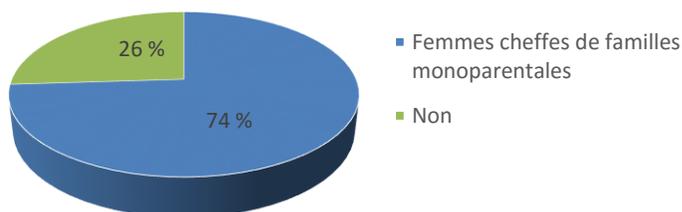
Les intervenantes et intervenants présents sur le terrain observent que l'offre alimentaire est particulièrement limitée dans les zones de population défavorisée à Laval. En ce sens, les répondantes et répondants rapportent de nombreux témoignages de personnes et familles s'approvisionnant dans des dépanneurs, dans ces secteurs. Or, l'offre de nourriture dans les dépanneurs est peu diversifiée. En effet, il est plus facile de se procurer des produits transformés que des produits frais tels que des fruits et des légumes, pourtant essentiels à la santé. Les prix des aliments sont aussi beaucoup plus élevés que dans les grandes chaînes d'alimentation.

Il devient évident que l'insécurité alimentaire est à la fois la conséquence de différents facteurs de vulnérabilité mais qu'elle est en soi un facteur de vulnérabilité notamment en augmentant la précarité financière et en fragilisant la santé des femmes qui se trouvent dans cette situation.

6.4.8 Femmes cheffes de familles monoparentales

Lors de la collecte de données, 40 répondantes et répondants ont dit rencontrer des femmes cheffes de familles monoparentales parmi les femmes en situation de vulnérabilité qu'ils accompagnent, soit une problématique rencontrée par 74 % des organisations participantes.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant déclaré rencontrer des femmes cheffes de familles monoparentales parmi les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Comme nous l'avons mentionné précédemment, 78,2 % des familles monoparentales lavalloises ont une femme à leur tête. Cette proportion augmente à 85,4% lorsque la famille compte un enfant de moins de 6 ans (CSF, 2015). Or, les difficultés rencontrées par les femmes cheffes de familles monoparentales sont nombreuses et le fait de se retrouver seule à la tête d'une famille a des impacts dans plusieurs sphères de leur vie. Tout d'abord, dans les familles monoparentales, les responsabilités familiales (organisation de la famille, responsabilités économiques, encadrement des enfants, etc.) étant portées par une seule personne, cela peut notamment entraîner du stress, de la fatigue, des risques accrus de problèmes de santé mentale et de **détresse** psychologique, comme l'illustre le témoignage d'une intervenante :

« Il y a aussi les femmes monoparentales avec des enfants en difficulté. Certaines souffrent de dépression, mais n'ont pas de médecin de famille. La femme ne peut donc pas me fournir un rapport médical puisque non connue par aucun médecin. »

La monoparentalité entraîne souvent d'importantes difficultés de conciliation travail-famille-études, car il est alors impossible de compter sur le conjoint pour assurer le relais pour les soins aux enfants. Au quotidien, cela signifie entre autres devoir aller reconduire et chercher seule les enfants à la garderie ou à l'école. Compte tenu que la majorité des garderies et services de garde scolaires n'ouvrent pas avant 7h et ferment au plus tard à 18h, cela limite les possibilités d'emploi, particulièrement pour les femmes qui n'ont pas de diplôme. Lorsque l'on sait que les femmes sont nombreuses à travailler dans les emplois de services, notamment dans les commerces et dans la restauration, ainsi qu'en santé et en services sociaux, secteurs où les horaires sont variables et atypiques, l'accès à des milieux de garde offrant des horaires atypiques prend encore plus de sens.

Cette réalité, combinée au manque de places subventionnées en services de garde, au manque encore plus grand de places dans des centres de la petite enfance et garderies offrant des horaires de garde atypiques (de soir, de nuit et/ou de fin de semaine) ainsi qu'à l'augmentation récente des tarifs en milieux de garde subventionnés, limite de beaucoup les options de ces femmes quant à leurs possibilités d'emploi. Notons que la mise en place du réseau public de services de garde à contribution réduite, en 1997, avait grandement favorisé l'accès au marché du travail pour les femmes ayant de jeunes enfants. Avec cette mesure sociale, le taux d'activité des mères avec conjoint et ayant des enfants de moins de 6 ans a augmenté de 17 %, tandis que celui des mères

monoparentales ayant des enfants du même âge a augmenté 23 % (FAFMRQ, 2015 : 6-7).

Ces difficultés de conciliation travail-famille-études ont évidemment un impact sur les possibilités d'emploi des femmes cheffes de familles monoparentales ainsi que sur le revenu de ces dernières.

L'expérience des répondantes et répondants confirme **que l'intégration au marché du travail** est particulièrement difficile pour les mères cheffes de familles monoparentales. Accompagner les femmes dans leur processus de recherche d'emploi amène toujours des défis particuliers sur le plan de la conciliation travail-famille-études, mais pour les femmes monoparentales, ce défi devient très souvent un obstacle à l'intégration et au maintien en emploi. Dès le début du processus d'intégration socioprofessionnelle, des problèmes peuvent se poser si la femme ne dispose pas de place en garderie subventionnée et/ou si elle n'a pas les ressources financières pour assumer ces frais. Les services de **halte-garderies** offerts, entre autres, par certains organismes communautaires peuvent faciliter ce processus mais ces places sont trop peu nombreuses et ne peuvent répondre à la demande. Aussi, bien qu'elles puissent être une ressource intéressante pour les femmes qui sont dans une démarche de préparation à l'emploi, les haltes-garderies demeurent une solution temporaire et transitoire pour les femmes prêtes à intégrer le marché du travail.



Tout comme les difficultés de conciliation travail-famille d'une femme cheffe de famille monoparentale limitent les possibilités d'emploi, ces difficultés limitent également les possibilités de **retourner à l'école ou de suivre une formation**. Cela est particulièrement vrai pour les femmes ayant des enfants d'âge préscolaire et encore plus pour les femmes de plus de 25 ans n'ayant plus accès à certains programmes d'Emploi-Québec, dont Ma place au soleil qui, en plus d'offrir la possibilité de retourner à l'école, offre un soutien financier pour assurer les frais de transport et les frais de garde. Ces femmes ont ainsi besoin d'un accompagnement sur une longue période afin de trouver des solutions à toutes les embûches qu'elles rencontrent et elles doivent également être soutenues financièrement pendant tout ce processus, minimalement pendant une année complète.

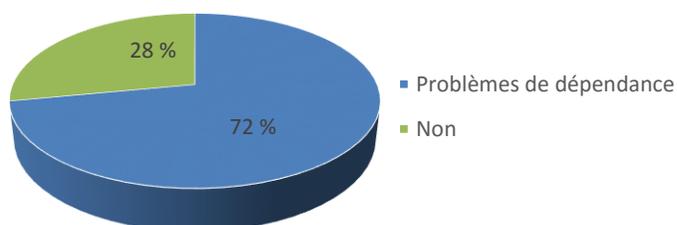
Les femmes cheffes de famille monoparentales se heurtent donc à de nombreux défis, tant en termes de perspectives d'emploi que de conciliation des responsabilités familiales

avec les différentes sphères de leur vie, ce qui limite grandement leur autonomie économique, voire la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie.

6.4.9 Problèmes de dépendance

Les problèmes de dépendance sont aussi très présents chez les femmes en situation de vulnérabilité. Parmi les 54 répondantes et répondants, 39, soit 72 % des personnes ayant rempli le questionnaire, disent ainsi avoir observé des problèmes de cet ordre chez les femmes en situation de vulnérabilité fréquentant leurs ressources.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé des problèmes de dépendance parmi les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Tout comme les autres problématiques identifiées dans ce portrait, la dépendance est extrêmement complexe et est liée à de nombreuses autres problématiques. Il est d'ailleurs impossible de déterminer un seul modèle de cause à effet. Pour illustrer cette réalité, jusqu'à deux tiers des femmes qui ont un problème de toxicomanie vivent également des troubles de santé mentale qui sont souvent liés à leur vécu de violence physique et/ou sexuelle durant l'enfance ou à l'âge adulte (CUMULUS, 2015), ce que confirment les observations des répondantes et répondants.

Lorsqu'on parle de problèmes de dépendance, on fait référence généralement à la consommation de substances illicites, au jeu pathologique ou à la consommation d'alcool. Aussi, les organisations qui interviennent auprès des femmes font le constat que **de nombreuses femmes consomment des substances psychoactives de prescription**. Dans cette catégorie de produits entrent notamment les somnifères, les anxiolytiques ainsi que les antidépresseurs. Or, **ces catégories de produits ne sont pas prises en compte dans les études sur la toxicomanie et les dépendances**. On fait alors face à

ce qu'on pourrait qualifier de dépendance invisible. Ainsi, ces réalités sont très peu documentées bien que ces substances fassent partie du quotidien de nombreuses femmes en situation de vulnérabilité et que celles-ci soient dans un cycle de dépendance⁵ par rapport à ces substances. Aussi, le fait que les substances prescrites ne soient pas prises en compte dans les études peut amener une remise en question des résultats de ces études qui tendent à démontrer que les femmes consommeraient moins que les hommes puisque les résultats risqueraient d'être différents si ces substances étaient incluses dans les recherches.

Selon Santé Canada, malgré le fait que les femmes consomment moins que les hommes, les conséquences de l'usage de substances psychoactives dans leur vie sont plus élevées que celles vécues par les hommes, et ce, autant sur le plan de la santé physique que de leur vie sociale, familiale ou conjugale, de leur situation familiale, de leurs études, de leur travail, de leur logement et de leurs liens avec le système judiciaire (Cumulus – Prévention des toxicomanies, 2015).

Selon les répondantes et répondants, le fait d'avoir une dépendance à une substance augmente le risque de violence conjugale et intrafamiliale. Selon eux, il y a plus d'hommes et de femmes qui ont des comportements violents dans les couples où il y a consommation de substances psychoactives. La consommation augmente également le risque de négligence ou de violence envers les enfants, ce qui peut entraîner la perte de la garde des enfants et l'implication de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans le milieu familial. Cette intervention peut avoir des répercussions négatives sur les enfants et la famille lorsqu'elle ne se fait pas dans une perspective à long terme de renforcement des capacités parentales et d'accompagnement de la famille dans une perspective globale (résolution des problèmes de toxicomanie, réinsertion socioprofessionnelle, etc.).

Par ailleurs, les intervenantes et intervenants interrogés soulignent qu'il est particulièrement difficile d'accompagner les femmes qui vivent des problèmes de dépendance qui nient la réalité, comme le révèle ce témoignage :

⁵ Le cycle de dépendance est le processus par lequel la dépendance ou l'assuétude se développe. Celui-ci est graduel puisque le comportement de dépendance prendra une place de plus en plus importante dans la vie de la personne. Avec le temps, une personne peut en venir à se tourner vers la consommation de substances psychoactives ou des comportements comme le jeu compulsif pour répondre à un stress ou à une situation anxiogène. Le fait que la personne utilise de plus en plus ce moyen pour répondre au stress et aux difficultés vécues la mettra à risque de se trouver dans un cycle où des épisodes de stress, de consommation, de bien-être et de culpabilité se succéderont.



« Quand la femme a une problématique de consommation ou/et de santé mentale et qu'elle ne le reconnaît pas et ne veut pas se faire soigner, nous sommes limités dans l'aide que nous pouvons lui apporter. Nous pouvons l'accueillir pour quelques jours en urgence, mais nous ne pouvons pas lui offrir du plus long terme. Ces femmes ont besoin d'un toit mais nous n'avons pas le personnel ni l'équipement nécessaires (médecin sur place, infirmière, etc.). »

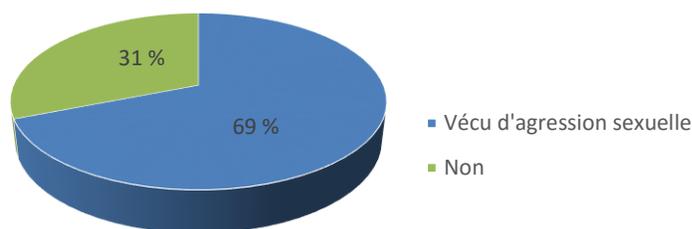
L'accompagnement des femmes vivant des troubles de dépendance est particulièrement difficile à Laval où il n'existe que trois ressources spécialisées dans le traitement des dépendances, dont une seule a développé un programme s'adressant spécifiquement aux femmes. Aucune de ces ressources n'offre de l'hébergement au-delà de quelques jours, de même que pour du moyen ou long terme.

Il apparaît donc que les problèmes de dépendance fragilisent grandement les femmes et entraînent d'autres situations qui deviennent à leur tour des facteurs de vulnérabilité. C'est ainsi que ces problèmes peuvent augmenter la précarité financière des femmes, compromettre leur accès à des denrées de base (achat de stupéfiants ou d'alcool au détriment de la nourriture, de vêtements, etc.) et amener ces femmes à adopter des comportements à risque tels que la prostitution. Dans tous les cas, ces réalités peuvent avoir un impact direct sur la santé et le bien-être de ces femmes à court, moyen et long terme.

6.4.10 Agressions sexuelles

Dans le cadre de la collecte de données, 69 % des personnes qui ont rempli le sondage ont dit rencontrer des femmes ayant vécu des agressions sexuelles parmi les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource, ce qui est pour le moins alarmant.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé un vécu d'agressions sexuelles parmi les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



Bien que ce chiffre puisse paraître énorme, il est le reflet de la société inégalitaire qui est à la base des différentes formes de violences sexistes et sexuelles dont sont victimes les femmes. Tel que le définit le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), l'agression à caractère sexuel « *est un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violence, principalement commise envers les femmes et les enfants. Cet acte s'inscrit comme une forme de contrôle social en tentant de maintenir les femmes dans la peur et dans des rapports de force inégaux⁶* ».



Par ailleurs, cette proportion de femmes ayant subi une ou des agressions à caractère sexuel dans leur vie fait écho aux statistiques québécoises voulant qu'une femme sur trois ait été victime d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans. Pour certaines femmes présentant d'autres facteurs de vulnérabilité, cette proportion est encore plus élevée. On pense notamment aux femmes autochtones chez qui plus de 75 % des jeunes filles autochtones âgées de moins de 18 ans ont été victimes d'agression sexuelle ou aux femmes vivant avec un handicap physique dont 40 % vivront au moins une agression sexuelle au cours de leur vie (MSP, 2006).

Pour les victimes, briser le silence est encore aujourd'hui extrêmement difficile. Dans les faits, près de 90 % des victimes ne portent pas plainte à la police encore aujourd'hui (TCVCASL, 2007). Ainsi, de nombreux agresseurs vivent dans l'impunité face aux gestes qu'ils ont posés. On pense entre autres au tabou qui existe toujours autour des agressions sexuelles et de l'inceste, au processus judiciaire extrêmement long où les victimes ne se sentent ni crues, ni entendues, ainsi qu'aux répercussions que le fait de dénoncer peut entraîner dans la vie des victimes (stigmatisation, tensions avec les proches lorsque l'agresseur est connu, etc.). Encore aujourd'hui, les victimes ont le fardeau de la preuve et les stéréotypes sexuels et sexistes présents dans notre société font en sorte qu'une partie ou la totalité de la responsabilité est redirigée vers les victimes. Dénoncer, pour plusieurs victimes, signifie ainsi se voir sans cesse remettre en question, devoir replonger constamment dans les souvenirs de l'agression et être confrontées à l'agresseur. On comprend qu'une telle démarche peut interférer avec le processus de guérison de ces femmes et qu'elles fassent finalement le choix de prioriser leur bien-être plutôt que de mettre leur énergie à dénoncer l'agresseur.

⁶ Voir site Web : <http://www.rqcalacs.qc.ca/mobilisation.php>

Lors des discussions menées avec le comité consultatif ainsi que lors de la rencontre de concertation élargie, les différentes personnes présentes ont insisté sur la difficulté pour les victimes de dénoncer. Elles ont également rappelé qu'entreprendre une démarche de guérison est un défi et que souvent, lorsque les ressources ne sont pas disponibles au moment où la femme fait la démarche, elle risque d'abandonner.

Or, à Laval, il existe seulement trois types de ressources pour les victimes d'abus sexuel. Le Centre désigné en abus sexuel du CSSS de Laval, le Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agressions sexuelles (CPIVAS) et le Centre d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC). Pour avoir accès à ces ressources, le délai d'attente peut être de plusieurs mois. C'est le cas notamment du CAVAC, où en avril 2015, l'organisation traitait les demandes faites en juin 2014, ce qui représente un délai de 10 mois entre le moment où la demande d'aide a été faite et le moment où l'organisation a été en mesure d'y répondre. Les délais d'attente sont sensiblement les mêmes au CPIVAS. Ces délais d'attente peuvent décourager les femmes dans leur demande d'aide, quand cela ne provoque pas la fin de leurs démarches, les reléguant encore une fois au silence et à la souffrance.

Comme c'est le cas pour la violence conjugale, les agressions sexuelles entraînent de multiples conséquences pour les femmes qui les ont vécues. Certaines conséquences peuvent se faire sentir immédiatement après l'agression sexuelle alors que d'autres peuvent survenir quelques semaines, quelques mois voire de nombreuses années plus tard. Ainsi, de nombreuses victimes sont confrontées à des problèmes physiques (maux de tête, fatigue, maladies transmissibles sexuellement, blessures, etc.) et des problèmes psychologique (tristesse, dépression, faible estime de soi, peur, idées suicidaires, etc.). Ces conséquences peuvent complexifier le travail d'intervention thérapeutique lié au vécu d'agression à caractère sexuel et incidemment, retarder le processus de guérison, comme l'exprime une répondante :

« Une femme victime d'agressions sexuelles ayant un problème de santé mentale important, on a dû la référer car la présence du trouble empêchait le travail thérapeutique sur les conséquences des agressions sexuelles. »

Les femmes ayant un vécu d'agression à caractère sexuel peuvent également vivre des difficultés relationnelles avec leur conjoint, leur famille ou leurs amis, ainsi que des difficultés sexuelles, des problèmes de dépendance et des troubles de l'alimentation. Elles peuvent aussi être aux prises avec des difficultés économiques, sociales et

familiales découlant de l'agression en tant que tel mais également des autres conséquences de cette agression.

Plusieurs répondantes et répondants ont nommé le défi particulier qu'implique le fait de vivre une agression sexuelle dans le contexte du travail. En effet, les femmes qui vivent ces agressions craignent d'être pointées du doigt et de subir de nombreuses conséquences alors que l'agresseur risque de ne pas subir de représailles et pourra continuer de bénéficier de sa crédibilité. Les milieux de travail semblent peu équipés pour faire face à ces situations et le processus judiciaire étant tellement long, les femmes préfèrent alors se taire que de risquer de perdre leur emploi ou pire, ne plus pouvoir trouver d'emploi en raison de la démarche entreprise.

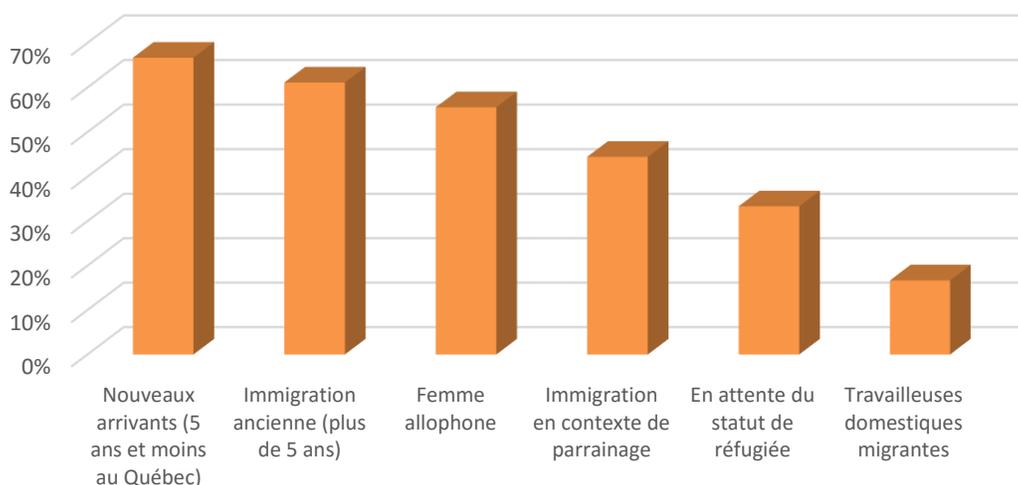
Compte tenu que les femmes ayant vécu une ou des agressions sexuelles vivent de nombreuses conséquences qui ont une incidence sur toutes les sphères de leur vie, il est inquiétant de savoir qu'un service si essentiel pour elles soit peu accessible dans la région, au moment où elles en ont besoin.

6.4.11 Immigration

Bien qu'aucune problématique en lien avec l'immigration ne soit ressortie dans les 10 problématiques les plus fréquemment nommées par les personnes ayant répondu au sondage, il importait de parler de ce facteur de vulnérabilité dans le portrait. En effet, plusieurs problématiques en lien avec l'immigration ont été identifiées et incluses dans le questionnaire, soit nouveaux arrivants (5 ans et moins au Québec), immigration ancienne (5 ans et plus), femmes allophones, immigration en contexte de parrainage, femmes en attente du statut de réfugiée et travailleuses domestiques. En raison des très grandes différences qui existent concernant le vécu des femmes immigrantes, selon leur statut d'immigration respectif, les membres du comité consultatif avaient décidé de diviser la question de l'immigration en six facteurs de vulnérabilité distincts.

C'est ainsi qu'à la question « *Parmi les facteurs de vulnérabilité suivants, lesquels avez-vous déjà observés parmi les **femmes en situation de vulnérabilité** qui fréquentent votre ressource?* », 36 répondantes et répondants ont identifié *Nouvelles arrivantes*, 33 *Immigration ancienne*, 30 *Femmes allophones*, 24 *Immigration en contexte parrainage*, 18 *En attente du statut de réfugiée* et 9 *Travailleuses domestiques migrantes*, comme l'illustre le tableau suivant.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant observé chacune des problématiques liées à l'immigration chez les Lavalloises en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource



C'est donc 150 réponses recueillies qui concernent l'une ou l'autre des problématiques liées à l'immigration, ce qui représente 18 % de toutes les réponses à cette question. Il apparaît donc pertinent de se questionner quant à l'effet, sur la collecte de données, d'avoir ainsi morcelé les différents statuts d'immigration et de se demander si cela n'a pas en quelque sorte dilué les réponses concernant l'immigration. À la lumière du nombre de réponses recueillies concernant les différentes problématiques liées à l'immigration, il est fort probable que l'immigration se serait retrouvée parmi les 10 problématiques de vulnérabilités les plus souvent observées par les répondantes et répondants, voire parmi les 5 premières, si les différentes catégories avaient été regroupées en une seule.

De ce fait et en regard du contexte lavallois de l'immigration où la part des immigrants dans la population lavalloise est passée de 15,5 % à 24,6 % entre 2001 et 2011, il nous apparaissait incontournable d'aborder les problématiques liées à l'immigration plus en profondeur dans le présent portrait.

Ainsi, en 2011, la proportion d'immigrants à Laval était près de deux fois plus grande que celle de l'ensemble du Québec (DRSP, 2014 :1). De plus, au cours des cinq dernières années, Laval a accueilli un nombre important de résidents permanents d'origine haïtienne, arrivés au Québec dans le cadre d'un programme de regroupement familial spécial qui a été mis en place à la suite du séisme en Haïti, en 2010. En outre, Laval est

devenue l'une des régions ciblées par le gouvernement canadien pour l'accueil des réfugiés.

L'immigration, comme les autres problématiques présentées dans ce portrait, a un visage particulier lorsqu'elle se décline au féminin. Bien que l'on parle souvent des femmes immigrantes comme un bloc monolithique, dans les faits, les réalités et enjeux pour ces femmes sont multiples et différents selon leur statut d'immigration, le moment où elles sont arrivées au Québec, le contexte dans lequel elles sont venues, etc. Une chose les unit cependant :

Les femmes immigrantes, et particulièrement les femmes immigrantes récentes, ont un salaire moyen inférieur à celui des hommes immigrants mais également à celui des femmes non immigrantes.

En effet, les femmes immigrantes récentes de Laval ont un revenu annuel moyen de 20 317 \$ alors que celui des hommes immigrants récents est de 25 233 \$ et celui des femmes non immigrantes de 33 281 \$. En d'autres mots, les femmes immigrantes gagnent en moyenne 75 % des revenus d'un homme immigrant et 67 % des revenus des femmes non immigrantes. On peut donc clairement voir, ici, que non seulement le fait d'être femme a un impact sur le revenu moyen d'une personne mais que le fait d'être une personne immigrante influence négativement le revenu moyen des personnes.

À cet effet, les répondantes et répondants notent que de manière générale, en matière d'immigration, **l'homme aura la priorité sur la femme en ce qui concerne les démarches d'intégration à l'emploi incluant la francisation**. Cette réalité est encore plus observable dans les couples ayant des enfants. Le fait que l'intégration des immigrantes sur le marché ne soit pas la priorité au sein de plusieurs familles, tant l'autonomie économique de ces femmes que leur intégration sociale sont menacées, comme l'illustre le témoignage suivant :

« Une femme qui serait arrivée à Laval il y a 10 ans et qui n'aurait pas travaillé à son intégration socioprofessionnelle afin de s'occuper des enfants peut se retrouver dans une véritable impasse. N'étant plus nouvelle arrivante, elle n'aura plus accès à certains programmes d'intégration alors que dans les faits, elle ne maîtrisera peut-être pas le français et dans le cas où elle aurait eu de grandes qualifications professionnelles, celles-ci ne seront plus valides. »

Ainsi, de nombreuses femmes immigrantes se retrouvent isolées, n'ayant pu faire de démarches d'intégration sociale dans leur société d'accueil. On remarque donc qu'elles font face à de nombreux défis, tant au quotidien (méconnaissance de la langue et des services) que lors de leurs démarches de réinsertion sociale (non admissibles à certains programmes, qualifications désuètes, etc.).

Si les nouvelles arrivantes vivent des défis particuliers quant à leur intégration en emploi, tels que la reconnaissance de leur **formation et de leurs expériences professionnelles acquises à l'étranger**, la situation est particulièrement complexe pour les Haïtiennes et Haïtiens qui ont immigré à la suite du séisme de 2010. En effet, cinq ans plus tard, en 2015, Immigration Canada n'a toujours pas statué sur la conduite à tenir pour les personnes ayant perdu leurs diplômes lors du séisme. Cela fait en sorte qu'un très grand nombre de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants ne peuvent travailler dans leur domaine de qualification, ce qui nuit grandement à leur intégration socioprofessionnelle et peut notamment les placer dans des situations d'isolement, de précarité financière, de précarité du logement et d'insécurité alimentaire.

En plus de la vague d'immigration plus récente dans la région de Laval, de nombreuses personnes ont immigré au Québec et se sont installées dans la région depuis de nombreuses années. On peut entre autres penser aux communautés grecques, italiennes ou arméniennes qui ne font pas partie des populations nouvellement arrivées à Laval mais qui sont présentes dans la région. Selon les intervenantes et intervenants sur le terrain, **les femmes issues de ces vagues d'immigration plus anciennes** vivent des réalités particulières qui les placent aussi dans des situations de vulnérabilité. En effet, plusieurs répondantes et répondants mentionnent que beaucoup de ces femmes vivent au sein de leur communauté d'origine et **n'ont jamais appris le français ou l'anglais** malgré qu'elles soient au Québec depuis des dizaines d'années. Cette réalité les place dans une potentielle situation d'isolement et rend l'accompagnement de ces femmes, par les ressources, extrêmement difficile. Dans les faits, c'est généralement la communauté d'origine qui devient le réseau de soutien et ces femmes fréquentent très peu les ressources hors de cette communauté. Ainsi, si l'une de ces femmes vit des difficultés qu'elle a peur de partager auprès des membres de sa communauté, par crainte de jugement ou de pression de la part celle-ci, elle risque de ne pas trouver de solution pour sortir de la situation problématique.

Plusieurs intervenantes accompagnant des femmes victimes de **violence conjugale** ont d'ailleurs mentionné que l'intervention auprès des femmes immigrantes arrivées depuis

longtemps au Québec était très difficile. Ces femmes connaissent peu les ressources, et celles-ci demeurent peu accessibles pour elles en raison de la barrière de la langue, mais surtout elles craignent de demander de l'aide et, pour celles plus âgées, le cycle de violence est souvent ancré depuis de nombreuses années, rendant la sortie de la violence plus difficile. Dans les cas où ces femmes immigrantes demandent de l'aide afin de mettre fin à une relation violente, elles se retrouvent souvent très démunies, comme le révèle le témoignage de cette intervenante :

« Par exemple, une femme immigrée depuis plusieurs années et demeurée à la maison. Elle n'a pas appris le français et n'a plus le droit aux services des nouveaux arrivants. Elle est sans reconnaissance de ses études à l'extérieur du pays ou peu scolarisée. Elle se retrouve monoparentale, sans meuble et sans logement, car tout était au nom de monsieur. »

Bien qu'il soit particulièrement difficile de sortir d'un contexte de violence conjugale pour les femmes immigrantes issues de l'immigration ancienne, les nouvelles arrivantes, notamment celles qui sont parrainées, sont aussi à risque d'endurer des situations de violence pour ne pas mettre en péril leur démarche d'obtention d'un statut de résidence permanente. En effet, en 2012, une nouvelle exigence s'est ajoutée pour les immigrantes et immigrants de la catégorie Regroupement familial. Selon ces nouvelles règles, **la résidence permanente de la personne parrainée** est conditionnelle au maintien de sa relation conjugale et de sa cohabitation avec son répondant, et ce, pour une période de deux ans. Dans le cas contraire, sa résidence permanente pourrait être révoquée. Une exception est prévue pour les cas de violence conjugale ou de négligence, mais cela implique des démarches judiciaires, et le fardeau de la preuve repose entièrement sur la victime. Toutefois, la question de la preuve dans les causes liées à la violence conjugale est toujours complexe compte tenu que c'est un crime qui se vit dans la sphère privée. Cette preuve est encore plus problématique à bâtir lorsqu'il s'agit de femmes immigrantes qui sont plus à risque d'ignorer leurs droits et recours ainsi que de vivre de l'isolement. De plus, dans le cas où la personne devrait être déportée car elle n'aurait pas réussi à prouver la présence de violence dans la relation, elle devrait quitter le pays en laissant ses enfants derrière elle, auprès d'un parent violent. Cette nouvelle exigence relative au parrainage met en place une relation de pouvoir inégalitaire entre la personne qui parraine et celle parrainée, où la personne qui parraine peut utiliser des menaces d'expulsion du pays d'accueil envers la personne parrainée.

Tandis que les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Laval rencontrent de plus en plus de femmes victimes de violence conjugale en contexte de parrainage, d'autres intervenantes et intervenants mentionnent que des femmes parrainées sont réduites par leur famille à un travail d'**aide domestique** dans des conditions horribles. Ces femmes peuvent être des filles, des sœurs, voire des grands-mères que l'on a fait venir au Québec pour s'occuper d'autres membres de la famille. Bien que cela se passe très bien dans certains cas, d'autres femmes se retrouvent prises en otage de leur propre famille, sans papier, sans connaissance du milieu et souvent, sans comprendre le français ni l'anglais. Certaines peuvent même être forcées de se prostituer à la demande de la personne qui les a parrainées pour contribuer financièrement aux dépenses de leur famille. Identifier ces femmes et intervenir auprès d'elles apparaît comme presque impossible aux yeux des intervenantes et intervenants, car ces situations sont très difficiles à détecter, alors qu'elles font parties des personnes immigrantes les plus vulnérables.

Ces situations évoquées ici n'illustrent qu'une partie des nombreuses situations pouvant rendre les femmes immigrantes plus à risque de vivre en situation de vulnérabilité. Plusieurs autres parcours migratoires, tels que celui des femmes réfugiées, demandeuses d'asile ou sans-papiers, de même que le programme d'aide domestique à résidence, peuvent également placer les femmes en situation de vulnérabilité.

En somme, être femme immigrante signifie se retrouver minimalement à l'intersection du système causant des discriminations en fonction du sexe (système patriarcal) et de celui causant des discriminations en fonction de l'origine (racisme).

Ainsi, bien que toutes les femmes immigrantes ne se trouvent pas en situation de vulnérabilité, le fait d'avoir immigré augmente le risque pour les femmes de s'y retrouver.

Avec la très grande augmentation des personnes immigrantes venant s'installer à Laval, les intervenantes et intervenants rencontrent de plus en plus de femmes immigrantes dans les ressources sur le territoire. De nombreux commentaires et témoignages, recueillis tout au long de la réalisation de ce portrait, font état de la très grande vulnérabilité dans laquelle certaines femmes immigrantes sont placées. Les intervenantes et intervenants nomment aussi leurs besoins de formation et de soutien dans l'accompagnement des immigrantes. De nouvelles réalités auxquelles les organisations publiques et communautaires doivent s'adapter afin d'y répondre adéquatement.

6.4.12 Des problématiques à approfondir ou en émergence

Les problématiques approfondies dans ce portrait sont celles observées les plus fréquemment par les répondantes et répondants qui ont rempli le questionnaire de même que par les membres du comité consultatif. Cela ne veut pas dire que les autres problématiques soumises à l'attention des intervenantes et intervenants ne sont pas vécues par les femmes en situation de vulnérabilité à Laval. En effet, certaines **problématiques** peuvent être **méconnues**, telles que l'itinérance, qui demeure une problématique essentiellement cachée lorsqu'elle se vit au féminin. Les situations d'itinérance s'accompagnent souvent de problématiques multiples, ce qui rend l'accompagnement difficile, comme en témoigne cette situation décrite par une intervenante :

« Une femme qui a vécu comme itinérante pendant 20 ans, qui se retrouve à habiter avec un conjoint violent, depuis environ 1 an. Madame a plusieurs problématiques : dépendance à des drogues, difficulté à se réinsérer en société, au niveau juridique, des causes criminelles sur des méfaits commis durant ses 20 ans d'itinérance. De plus, Madame a de la difficulté avec la vie de groupe; on suspecte aussi un problème de santé mentale. Madame souhaite se réorganiser à Laval. La seule ressource pour elle est mixte. Madame n'est pas à l'aise d'habiter avec des hommes; elle se sent très vulnérable. C'est alors très difficile de lui trouver une ressource qui répondra à la plupart de ses besoins sans qu'elle soit obligée de changer de ressources constamment. En même temps, on ne peut pas prolonger son séjour... Tout un casse-tête! »

D'autres situations peuvent être systématiquement gardées sous silence par les femmes qui les vivent, tels l'analphabétisme, la prostitution ou le fait d'avoir été incarcérée, par exemple. En outre, même si certaines problématiques ont été identifiées comme ayant le plus d'impact sur les conditions de vie des Lavalloises en situation de vulnérabilité, il serait faux de conclure que les autres problématiques vécues par les femmes en situation de vulnérabilité ont moins d'impact. En effet, des problématiques telles que la déficience intellectuelle, les limitations fonctionnelles, la perte d'autonomie liée au vieillissement ou à la maladie, de même que l'itinérance ont assurément d'importantes répercussions sur le vécu des femmes et sur leurs conditions de vie. Il va sans dire qu'il serait pertinent d'approfondir ces diverses problématiques pour mieux comprendre la pluralité du vécu des femmes en situation de vulnérabilité afin de répondre adéquatement à leurs besoins.

Les répondantes et répondants au sondage ont également été invités à identifier des problématiques qu'ils considèrent en émergence à Laval. Bien qu'on aurait pu s'attendre à ce que des problématiques plus marginales soient mentionnées, il appert que ce sont les problématiques les plus fréquemment observées chez les femmes en situation de vulnérabilité qui sont aussi rapportées comme étant en émergence, tels la précarité financière et les troubles de santé mentale. Viennent ensuite des problématiques liées à l'immigration, concernant particulièrement les femmes allophones, puis la difficulté à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir, surtout pour les femmes dans la cinquantaine. Cela ne veut pas dire que ces situations problématiques sont en émergence à Laval, puisque nous avons vu qu'elles sont présentes chez de nombreuses femmes en situation de vulnérabilité, mais davantage qu'elles sont nouvelles ou en augmentation dans des organismes qui ne sont pas spécialisés dans l'accompagnement des femmes aux prises avec ces problématiques. Autrement dit, que les femmes qui cognent aux portes des organismes de Laval présentent des problématiques multiples et complexes, qui ne sont pas toutes directement en lien avec la mission et les services offerts par ceux-ci, d'où le sentiment d'émergence, voire de méconnaissance, bien que ces réalités ne soient pas nouvelles ni marginales.

Dans ce contexte, il serait intéressant d'éventuellement approfondir cette question mais surtout, pour les ressources, de s'assurer que les intervenantes et intervenants ont les connaissances nécessaires pour identifier la présence de ces problématiques dans le vécu des femmes qu'ils rencontrent ainsi que les compétences pour accompagner adéquatement ces femmes.

6.5. Défis des organisations accompagnant les femmes en situation de vulnérabilité à Laval

Le vécu des femmes en situation de vulnérabilité à Laval, nous l'avons vu, est complexe et diversifié. Une problématique, qu'il s'agisse de violence, de précarité financière, d'éloignement du marché du travail ou autre, porte atteinte, plus souvent qu'autrement, à plusieurs sphères de la vie des femmes, fragilisant ainsi leurs conditions d'existence. Offrir de l'accompagnement à ces femmes et résoudre ces situations de manière globale et durable peut représenter des défis importants pour les organisations qui viennent en aide aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval. On peut certes penser à des défis

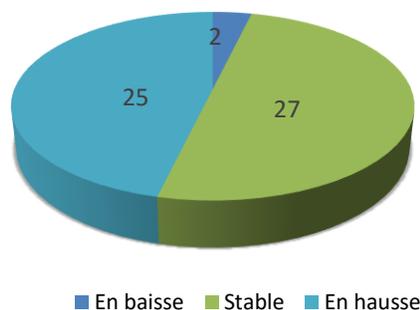
d'ordre organisationnels (services disponibles, expertise, ressources suffisantes ou non, etc.), mais aussi à des défis d'ordre humains face aux drames vécus. C'est pourquoi il nous est apparu essentiel de laisser la parole aux intervenantes et intervenants qui interagissent au quotidien avec des femmes en situation de vulnérabilité à Laval afin qu'ils puissent partager leurs observations et nous offrir ainsi un meilleur portrait de la situation.

6.5.1 Femmes et vulnérabilité : évolution de la situation

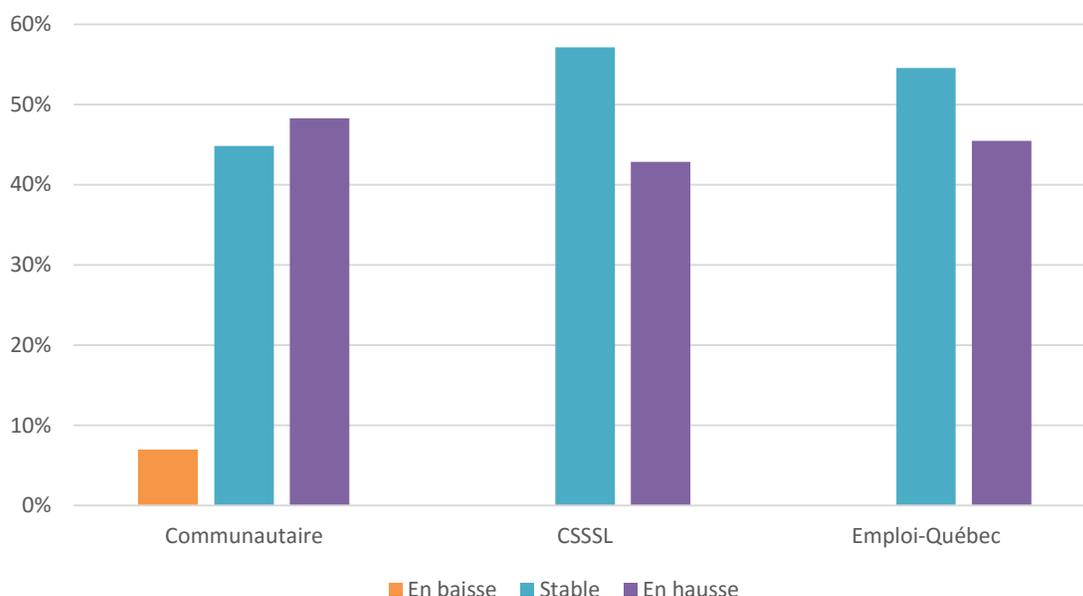
Toutes les organisations présentes sur le territoire lavallois, que ce soit les organismes communautaires ou les institutions publiques en santé et services sociaux ou en employabilité, reçoivent des femmes en situation de vulnérabilité. Bien que cet état de fait relève avant tout de leur mission et des services offerts, qui visent à améliorer les conditions de vie, quel est le point de vue de ces organisations quant à l'évolution de la situation des femmes vulnérables à Laval? Les intervenantes et intervenants observent-ils des changements quant au nombre de demandes d'aide, à la nature et à la fréquence de celles-ci? Voici quelques éléments de réponses.

Selon les informations recueillies dans le cadre de la collecte de données, la proportion de femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent les ressources auxquelles sont rattachées les répondantes et les répondants est en grande majorité demeurée stable ou a augmenté au cours des dernières années. En effet, 27 répondantes et répondants sur 54, soit 50 %, jugent la situation stable dans leur ressource, tandis que 25 d'entre eux (46 %) constatent une augmentation des demandes d'aide concernant des femmes en situation de vulnérabilité. Seulement deux personnes ont déclaré voir une baisse de ce genre de situation dans leur organisation, comme en témoigne le tableau suivant :

Évolution de la proportion de femmes en situation de vulnérabilité fréquentant les ressources estimée par les répondantes et répondants



Lorsque l'on analyse ces données en fonction du type d'organisation dont proviennent les répondantes et les répondants, il est possible de voir que près de 50 % des personnes provenant des ressources communautaires estiment que la proportion de femmes en situation de vulnérabilité fréquentant leur ressource a augmenté alors que la majorité des répondantes et répondants provenant du CSSSL et d'Emploi-Québec estiment que la proportion est stable.



En ce qui a trait aux organisations communautaires qui ont estimé que la proportion des femmes en situation de vulnérabilité était stable depuis les cinq dernières années, mentionnons que ces répondantes et répondants proviennent pour la plupart d'organisations qui ont une mission qui les amène depuis toujours à travailler presque essentiellement avec des personnes au bas de l'échelle. En ce sens, il est pour le moins inquiétant que ces organisations, dont la mission est d'accompagner et de soutenir les personnes les plus vulnérables et marginalisées, notamment des femmes qui sont confrontées à de multiples problématiques sociales et complexes (itinérance, prostitution, déficience intellectuelle, éloignement du marché du travail, immigration, etc.) observent une si forte augmentation des cas de vulnérabilité chez les femmes.

Par ailleurs, les variations dans la proportion de femmes vulnérables dans les ressources communautaires et institutionnelles à Laval sont-elles dues au fait que les ressources communautaires recevaient une proportion moins importante de femmes en situation de vulnérabilité par rapport à l'institutionnel dans le passé, d'où l'augmentation observée? Si oui, à quels facteurs est due cette hausse dans les organisations communautaires? À

une augmentation du nombre de femmes en situation de vulnérabilité à Laval? À une augmentation des références de ces femmes par le CSSSL et Emploi-Québec vers les organisations communautaires? À un débordement du CSSSL et d'Emploi-Québec qui ne suffiraient plus à répondre aux demandes? Ou au fait que les répondantes et répondants de ces institutions publiques ne sont pas toujours informés des listes d'attente pour les services couverts par leur équipe?

Bien des explications sont possibles pour expliquer ces variations, somme toute mineures, entre le communautaire et l'institutionnel. Il n'en demeure pas moins qu'une proportion significative de répondantes et répondants **(46 %)** constatent une **augmentation du nombre de femmes en situation de vulnérabilité qui demandent de l'aide auprès de leur organisation**, qu'au-delà des chiffres, les témoignages des personnes qui accompagnent les femmes en situation de vulnérabilité indiquent que la proportion de femmes en situation de vulnérabilité fréquentant les ressources communautaires semble en augmentation.

Que la proportion de femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent les ressources d'aide soit stable ou en hausse à Laval, un **constat** se dégage des témoignages des répondantes et répondants interrogés, et ce, peu importe le type d'organisation dont ils proviennent : **les situations de vulnérabilité sont de plus en plus complexes et les ressources disponibles peinent à répondre aux besoins des femmes**, comme en rend compte ce témoignage révélateur :

« C'est une réalité complexe et mouvante. Il y a définitivement un manque de services de crise et d'hébergement à Laval. Les organisations étant de plus en plus spécialisées en une seule et unique thématique, il devient complexe pour les femmes vivant des difficultés dans plusieurs sphères de leur vie d'obtenir de l'aide sans s'épuiser, ni s'éparpiller ou s'étourdir. »

Les situations vécues par les femmes vulnérables à Laval semblent donc se complexifier et se diversifier. Plusieurs répondantes et répondants observent une **évolution des problématiques vécues par les femmes**, que ce soit en termes de fréquentation, de proportion ou de complexité.

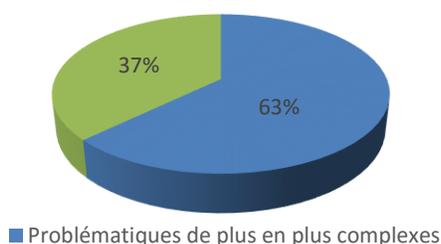
Cette évolution se présente comme une **dégradation des conditions d'existence et une augmentation des difficultés vécues par les femmes en situation de vulnérabilité**. De nombreux répondantes et répondants ont également mentionné le fait

que la cohabitation de plusieurs problématiques rend non seulement l'accompagnement de ces femmes plus complexe mais également l'amélioration durable de leurs conditions de vie plus difficile, comme en témoigne cet extrait des questionnaires :

« Les conditions de vie se dégradent. Le gouvernement met en place de plus en plus de mesures d'austérité, le néolibéralisme prend de plus en plus d'ampleur au niveau mondial, le sexisme est toujours présent, les courants conservateurs cherchent encore à brimer le droit à l'avortement, les inégalités sociales se creusent autant en Occident qu'entre l'Occident et les pays du Sud, le racisme et l'impérialisme continuent à mettre en place des relations colonialistes, l'environnement est en train de passer le point de non-retour. Tout ça affecte la situation des femmes vulnérables à Laval et il convient de s'attaquer à ces causes de vulnérabilité pour améliorer leurs conditions de vie. »

On le voit bien, plusieurs systèmes d'oppression sont à l'œuvre dans la persistance et l'augmentation des inégalités, qui touchent particulièrement les femmes. Cette dégradation des conditions de vie mène, selon les observations des répondantes et répondants, à **une augmentation du nombre de problématiques présentes chez une même femme, de même qu'à un alourdissement de ces problématiques**. C'est ainsi que 35 personnes sur 54 (63 %) observent que les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent leur ressource d'aide vivent de plus en plus avec des **problématiques multiples**.

Pourcentage de répondantes et répondants ayant déclaré avoir observé que les Lavalloises en situation de vulnérabilité vivent avec des problématiques multiples et de plus en plus complexes



En plus de la cohabitation de plusieurs problématiques sociales chez une même femme, certaines personnes ont parlé du fait que **les problématiques semblent se cristalliser chez plusieurs femmes**, c'est-à-dire que celles-ci peuvent **passer de difficultés**

passagères à des problèmes chroniques et récurrents. Cette situation rend alors l'amélioration des conditions de vie de ces femmes beaucoup plus difficile.

Au vécu complexe et aux conséquences de plus en plus lourdes des problématiques des femmes en situation de vulnérabilité s'ajoute un **manque de ressources au sein des organisations** qui leur viennent en aide. Cette situation est particulièrement préoccupante alors que les défis pour accompagner ces femmes augmentent, tout comme la fréquence de leurs visites. C'est ainsi que les répondantes et répondants plaident pour des ressources accrues pour accompagner les femmes en situation de vulnérabilité, afin d'être en mesure de répondre à leurs besoins dès la demande d'aide, comme en témoigne cette intervenante :

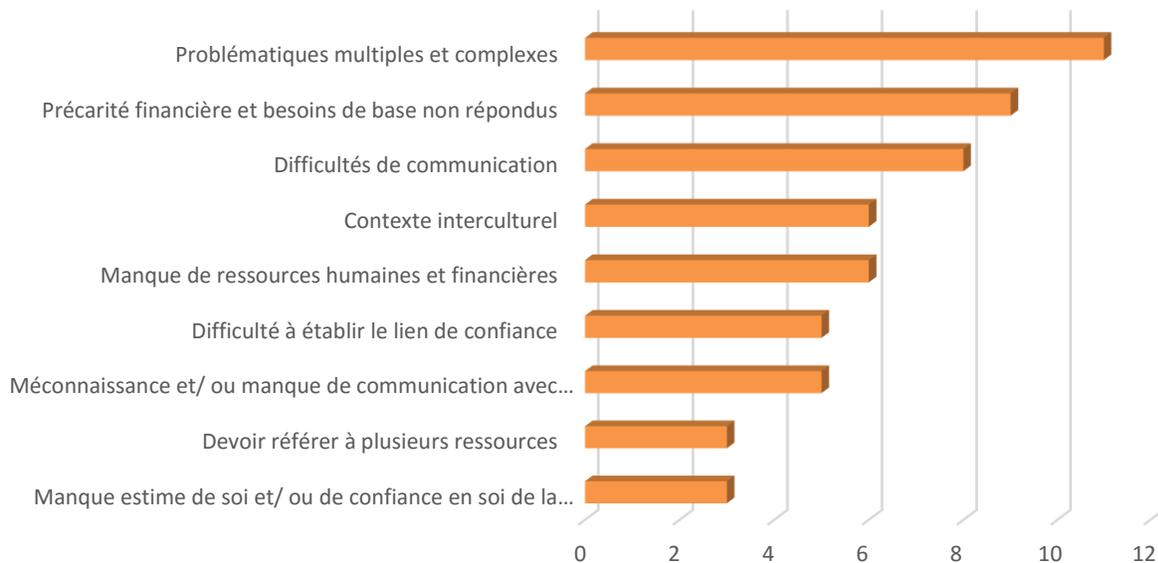
« Les besoins des femmes en situation de vulnérabilité augmentent de plus en plus ainsi que leur nombre. Il vaut mieux prévenir que guérir. Les besoins actuels doivent être comblés afin d'aider ces femmes à devenir des citoyennes à part entière. »

Ainsi, on le conçoit bien, plus on répond tôt et adéquatement aux besoins des femmes en situation de vulnérabilité, plus on réduit les conséquences des problématiques sur la vie des femmes. Or, dans le contexte où de nombreux programmes sociaux sont sujets à des compressions budgétaires et où le financement des organisations communautaires est plus que jamais menacé par les mesures d'austérité du gouvernement, les défis sont grands et les ressources limitées pour venir en aide aux femmes en situation de vulnérabilité.

6.5.2 Obstacles à l'intervention et à l'accompagnement

Pour mieux cerner les obstacles et défis qui peuvent survenir dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité, les répondantes et répondants ont été invités à répondre à la question suivante : « *Comme intervenante ou intervenant auprès de femmes en situation de vulnérabilité, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez?* » Bien que les réponses soient diversifiées, certains éléments sont ressortis de façon plus récurrente, comme l'indique le tableau suivant :

Principales difficultés rencontrées par les répondantes et répondants dans l'accompagnement des Lavalloises en situation de vulnérabilité



Sans surprise, les problématiques multiples et complexes sont arrivées en tête de liste des principales difficultés rencontrées. Ainsi, 11 répondantes et répondants ont indiqué que les **problématiques multiples et complexes rendent leur intervention plus difficile**. Par exemple, des répondantes et répondants ont mentionné que les problématiques sont parfois tellement nombreuses et importantes qu'il devient difficile d'intervenir à propos du problème pour lequel les femmes sont venues consulter en premier lieu. Par ailleurs, les intervenantes et intervenants évoquent le manque de ressources et d'expertise pour agir en tenant compte de l'ensemble des problématiques présentes chez certaines femmes, comme le révèle ce témoignage :

« Une jeune femme enceinte avec un conjoint violent, sans réseau familial pour l'aider, est venue chercher de l'aide. Elle avait une faible scolarité et une déficience légère. J'étais limité dans ce que je pouvais faire pour elle. »

La complexité et l'imbrication des problématiques vécues par les femmes vont bien souvent, on le voit bien, au-delà des services que sont en mesure d'offrir les organisations consultées par les femmes en situation de vulnérabilité.

Le second obstacle le plus fréquemment rencontré dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité est la **précarité financière** de celles-ci, particulièrement le

fait que leurs **besoins de base ne sont pas comblés**. À cet effet, les intervenantes et intervenants ont mentionné qu'il est souvent difficile de travailler à des changements à long terme, tant sur la plan de l'employabilité que des conditions de vie de manière générale, lorsqu'une femme n'arrive pas à se nourrir, à se vêtir et à se loger convenablement. Celle-ci se retrouve sans cesse dans une **situation d'urgence pour répondre à ses besoins de base** et arrive alors difficilement à se sortir de la spirale de la pauvreté. Comme intervenante et intervenant, l'accompagnement de ces femmes peut alors être limité, particulièrement si les services offerts par la ressource ne permettent pas de combler ces besoins. Aussi, accompagner ces femmes et amener des améliorations durables de leurs conditions de vie peut demander énormément de temps, ce qui n'est pas toujours possible pour les intervenantes et intervenants, tant en raison du manque de ressources des organisations qu'en raison de la durée prévue de certains programmes de soutien, comme le révèle ce témoignage :

« Ce qui rend les services difficiles à offrir, c'est qu'il faut prendre le temps d'accompagner, de soutenir la personne pendant un bon moment afin de répondre aux besoins primaires (pyramide de Maslow), avant d'intervenir sur les problématiques en soi. C'est ce type de démarche qui sera efficace, mais « non rentable » pour les cibles gouvernementales à atteindre. »

En troisième lieu, ce qui a été mentionné le plus fréquemment sont les **difficultés de communication avec les femmes qui demandent de l'aide**, particulièrement avec les **femmes allophones**. En effet, les services d'interprètes pour ces femmes sont difficilement accessibles, tant en termes de disponibilité que de coût pour les organisations. La barrière de la langue constitue un sérieux obstacle pour intervenir auprès des femmes allophones comme le révèle ce témoignage :

« C'est particulièrement ardu lorsque la femme parle une langue qui n'est pas desservie par notre organisme, par exemple, dans le cas d'une femme immigrante victime de violence conjugale. Parfois, le premier contact qui se fait par téléphone peut être difficile. Dans ce genre de situation, nous faisons appel au Bouclier d'Athéna. »

De plus, dans certaines situations, les interprètes sont également appelés à servir **d'intermédiaires culturels** mais n'ont pas toujours la formation pour le faire. Le rôle d'intermédiaire culturel implique une très grande neutralité dans la traduction mais aussi la capacité d'utiliser les cadres de référence de la femme allophone et ceux de

l'intervenante ou de l'intervenant afin d'assurer une compréhension réciproque reflétant fidèlement les propos de chacun. C'est ainsi que des difficultés peuvent être rencontrées, notamment dans les cas concernant les violences envers les femmes (violence conjugale, violences sexuelles, etc.). Ces sujets sont tabous dans plusieurs communautés culturelles et certains interprètes voulant éviter que la communauté soit pointée du doigt ou souhaitant préserver les valeurs véhiculées dans ce groupe peuvent transformer les propos de la femme allophone et/ou ceux de la personne qui intervient. Aussi, certaines communautés sont plus petites et la femme demandant de l'aide peut se trouver face à un interprète qui connaît sa famille ou sa belle-famille. Dans ce cas, il sera très difficile de créer un lien de confiance. Ainsi, il est extrêmement important que les interprètes soient formés pour mieux comprendre le contexte de ces violences afin de s'assurer de la confidentialité de la démarche et de la neutralité des interprètes dans les situations où ils proviennent de la même communauté culturelle que la femme victime de ces violences.

Un autre obstacle non négligeable auquel font face les répondantes et répondants est le **manque de ressources humaines et financières de leur organisation**. Ce manque de ressources a notamment un impact sur la durée de l'accompagnement qu'ils peuvent offrir aux femmes en situation de vulnérabilité ainsi qu'à l'accessibilité à leurs services, comme l'illustre cet extrait :

« Lorsque la femme a vécu plusieurs formes de violence dans sa vie ou qu'elle a un problème de santé mentale, elle a alors besoin d'une aide à plus long terme et plus spécialisée que ce que nous pouvons offrir. »

Plusieurs organisations ont des listes d'attente pour accéder à leurs services en raison de leurs ressources limitées, ce qui peut poser problème en situation d'urgence (violence conjugale, agressions sexuelles, toxicomanie, etc.) et amplifier les problématiques vécues par ces femmes vu le temps d'attente pour obtenir un service.

Certains répondantes et répondants ont également mentionné le **contexte interculturel** comme principale difficulté rencontrée. En ce sens, la question du choc des valeurs, notamment en ce qui concerne les rôles traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes, était une préoccupation exprimée. Plusieurs ont également mentionné que le fait que les cadres de références culturelles des intervenantes et intervenants soient différents de ceux des femmes immigrantes et rendent la compréhension mutuelle et l'intervention plus difficiles. Aussi, plusieurs sujets sont considérés tabous ou prennent

un sens totalement différent dans d'autres cultures (violence conjugale, santé mentale, etc.), ce qui peut rendre plus difficile l'établissement d'un lien de confiance.

Enfin, quelques répondantes et répondants ont mentionné que le **manque de confiance en soi ou d'estime de soi** de certaines femmes rendait l'accompagnement plus difficile. En ce sens, il n'est pas rare que les femmes consultent en premier lieu pour un membre de leur famille ou un proche, en faisant fi de leur propre situation, comme le révèle ce témoignage :

« Cela a pris des années avant que la mère reconnaisse les difficultés qu'elle vivait et accepte d'ouvrir sur ses vulnérabilités (expérience de la honte, faible estime de soi, faible scolarité, isolement, grande souffrance intérieure, etc.). Après un suivi plus ou moins constant sur une longue période, elle a accepté de s'ouvrir et de recevoir de l'aide pour elle-même. »

On le voit bien, l'accompagnement demande du temps, un aspect essentiel pour établir un climat et un lien de confiance, pour cerner les problématiques à l'œuvre et offrir des solutions globales pour améliorer les conditions de vie. Faute du temps et de l'expertise nécessaires, nombre d'organisations doivent référer vers d'autres ressources (nous y reviendrons à la section suivante), ce qui représente une difficulté dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité. Les répondantes et les répondants soulignent que les **multiples références** ont également une incidence négative sur la qualité de l'accompagnement, tout comme elles peuvent miner le lien de confiance avec les femmes.

Ces différentes difficultés nommées par les intervenantes et intervenants renvoient incontestablement à la question des ressources dans les différentes organisations travaillant auprès des Lavalloises en situation de vulnérabilité. Que ce soit pour offrir des services à la hauteur de la demande, pour former les intervenantes et intervenants adéquatement pour accompagner ces femmes ou pour engager et former des interprètes compétents, des ressources financières suffisantes doivent être mises à la disposition de ces organisations. Or, l'expérience terrain nous démontre présentement que les ressources financières sont non seulement insuffisantes mais elles tendent à diminuer. Plusieurs sources de financement ne sont plus disponibles alors que d'autres demeurent incertaines dans le contexte où la Conférence régionale des élus de Laval et le Forum jeunesse de Laval ont été abolis. De plus, les restructurations du réseau de la santé et des services sociaux font également craindre que cette réorganisation, bien que

ponctuelle, ait des conséquences sur les services et les partenariats, donc des impacts sur les Lavalloises en situation de vulnérabilité.

6.5.3 Des situations complexes : des femmes plus difficiles à rejoindre et à aider

Nous l'avons vu, les problématiques sociales auxquelles sont confrontées les Lavalloises en situation de vulnérabilité sont nombreuses et plusieurs d'entre elles peuvent cohabiter chez une même femme. Si chaque situation représente des défis particuliers en termes d'intervention, il semble que des situations soient plus complexes que d'autres et, de ce fait, que certaines femmes soient plus difficiles à rejoindre et à aider.

À cet effet, les répondantes et répondants mentionnent qu'il est plus difficile de répondre aux besoins et demandes de certaines femmes telles :

- les immigrantes, particulièrement les allophones;
- les femmes ayant des troubles de santé mentale;
- les femmes ayant été absentes du marché du travail pendant plusieurs années;
- les femmes âgées;
- les proches aidantes, particulièrement les jeunes femmes et les mères monoparentales.

Allons voir de plus près les facteurs qui rendent difficile l'accompagnement de certaines femmes, par les organisations qui accueillent et viennent en aide aux femmes en situation de difficulté à Laval.

Plusieurs répondantes et répondants ont précisé que le fait d'être **immigrante et allophone** rendait l'intégration sociale et économique particulièrement difficile. Par ailleurs, les femmes dans cette situation se retrouvent souvent isolées, ayant peu de contact avec la société d'accueil, notamment en raison de la barrière de la langue :

«Les femmes que nous avons le plus de difficulté à rejoindre et/ou à aider sont les immigrantes (plus de 5 ans), notamment les allophones qui n'ont pas appris le français et qui vivent dans l'isolement. Souvent, nous n'avons aucun service d'interprète, donc c'est difficile de les aider. Il y a un grand nombre de femmes immigrantes qui sont en situation de vulnérabilité et qui ne font appel à aucun service. Elles sont très difficiles à rejoindre. »

Les répondantes et répondants ajoutent par ailleurs qu'il est encore plus difficile d'intervenir auprès des femmes allophones qui ont des enfants à charge, qui vivent de la violence conjugale ou qui se trouvent dans une situation de précarité financière, plaçant ces femmes en situation de très grande vulnérabilité. Selon les personnes qui ont participé au questionnaire, cette combinaison de facteurs est un important frein pour l'amélioration des conditions de vie de ces femmes, mais également pour l'accompagnement de celles-ci par les ressources.

D'autres femmes en situation de vulnérabilité ayant été identifiées comme étant plus difficiles à accompagner sont les femmes vivant avec des **troubles de santé mentale**. Encore une fois, les répondantes et répondants ont indiqué que l'interaction entre les troubles de santé mentale et d'autres facteurs de vulnérabilité est une difficulté supplémentaire pour ces femmes et les personnes qui les accompagnent. Cette difficulté est particulièrement présente lorsque ces femmes n'ont pas reçu de diagnostic et n'ont pas accès à de la médication pouvant aider à stabiliser les problèmes de santé mentale vécus ou lorsqu'elles cessent leur médication, comme l'illustre ce témoignage :

« Il y a des dossiers « zone grise ». Par exemple, une femme qui a une consommation à risque élevée sans toutefois avoir encore un profil dépendance ou une femme avec un problème de santé mentale non diagnostiqué et des épisodes de crise. Ce sont des clientes qui cadrent plus difficilement dans un regroupement clientèle, donc difficiles à orienter. »

Dans ces situations, il arrive souvent que le problème de santé mentale limite les capacités de ces femmes à s'investir dans une démarche. Les répondantes et répondants ont entre autre nommé la difficulté d'accompagner des femmes qui ont des troubles de santé mentale et qui sont immigrantes, qui vivent avec des dépendances, qui sont en situation d'itinérance ou qui ont vécu des violences (violence conjugale et violence sexuelle).

Parmi les autres catégories de femmes qui ont été identifiées par les répondantes et répondants comme étant difficiles à aider, on note les femmes **ayant été absentes du marché du travail pendant plusieurs années** et qui souhaitent faire un retour en emploi. Ces femmes sont particulièrement difficiles à rejoindre, mais aussi à orienter et à accompagner en vue d'une démarche de réinsertion en emploi. D'une part, car elles ont généralement ce qu'on appelle des « trous dans leur cv » de plusieurs années, voire de décennies, et d'autre part, leurs qualifications et leurs formations sont souvent désuètes,

ce qui est peu attractif pour un éventuel employeur. On peut penser notamment aux femmes qui sont restées à la maison auprès de leur enfant ou pour aider un proche.

D'autres femmes ont eu des parcours de vie qui les ont amenées dans des situations d'illégalité ou qui nécessitent une certaine confidentialité auprès d'un éventuel employeur, tant pour protéger leur vie privée que pour ne pas miner leurs chances d'embauche, tel que l'illustre ce témoignage :

« Ces femmes ont parfois travaillé, mais de façon illégale, par exemple les travailleuses du sexe, une expérience de travail difficile à inscrire dans un cv. D'autres femmes ont vécu une absence prolongée du marché du travail pour des raisons de maladie, notamment des femmes vivant avec le VIH/sida et qui n'ont pas à le mentionner à l'employeur, d'autres ont été incarcérées. Des situations délicates et complexes, qui relèguent trop souvent ces femmes dans la marge et rendent difficile leur réinsertion sociale. »

Les organisations témoignent aussi du peu de ressources ou de programmes disponibles pour les femmes dans la cinquantaine ou plus et qui auraient besoin d'un retour aux études pour obtenir une formation qualifiante. Il s'agit parfois de femmes dont les qualifications ne sont plus à jour, mais aussi de femmes pour qui il serait bénéfique de se réorienter vers un secteur d'emploi où les perspectives d'embauche et de conditions salariales sont plus favorables. Or, les femmes dans ces catégories d'âge semblent être sélectionnées au compte-gouttes pour des programmes de formation offerts à peu de frais par le gouvernement. Pourtant, les femmes dans la cinquantaine ont devant elles encore bien des années sur le marché du travail. Il en va de même pour les femmes dans la soixantaine dont la pension de retraite est insuffisante pour subvenir à leurs besoins. Un plus grand accès à des formations qualifiantes pourrait contribuer sans conteste à améliorer la situation économique de ces femmes et, par le fait même, leurs conditions de vie.

Les **femmes aînées** (65 ans et plus) dont la condition physique se dégrade et pour qui les services de maintien à domicile sont insuffisants ont également été identifiées comme étant particulièrement vulnérables et très isolées, donc difficiles à rejoindre. Celles-ci vivent souvent des situation de dépendance physique, psychologique ou économique de la part d'un conjoint ou d'un parent, voire des cas de négligence, de maltraitance ou d'abus, comme l'illustre cet extrait des témoignages recueillis :

« Une femme aînée qui demeure chez son fils, par exemple. La femme a été exploitée financièrement par celui-ci. Nous avons accepté la demande d'aide sociale de cette femme, mais nous n'avons pas pu lui donner de l'aide psychologique et de l'aide pour atteindre l'indépendance, notamment au niveau du logement. Nous savons très bien que le chèque va être remis à son fils et que Madame ne pourra pas l'administrer comme elle le désire. »

Enfin, les répondantes et répondants soulignent que les **proches aidantes** comme femmes étant plus difficiles à rejoindre et à accompagner. Parmi celles-ci, il semblerait que les **jeunes proches aidantes (18-25 ans)** qui doivent accompagner leurs parents dans la maladie et les **femmes monoparentales ayant de jeunes enfants** et voulant intégrer le marché du travail sont particulièrement difficiles à rejoindre, en raison de leurs lourdes responsabilités familiales et, souvent, de leur revenu insuffisant pour se déplacer et accéder aux services. Le témoignage suivant rend bien compte de la complexité des situations :

« L'exemple qui me vient en tête est celui d'une dame très intéressée à participer à notre groupe d'aidants.es, mais qui n'a pas de voiture pour se déplacer et dont l'aidé ne peut rester seul. Madame ne peut se payer des services de taxi pour les déplacements. Il est difficile de trouver une ressource de transport dans son secteur. Cela restreint donc son accès aux groupes. Également, compte tenu des besoins très particuliers de son aidé, il est très difficile de mettre en place du répit approprié aux besoins de son mari. »

Bien que chaque femme en situation de vulnérabilité ait un parcours et des besoins spécifiques, qui demandent un accompagnement adapté, il semble que les ressources, tant communautaires qu'institutionnelles, soient moins outillées pour offrir des services à certaines femmes faisant face à des problématiques multiples et étant souvent très isolées. Par ailleurs, les situations vécues par les femmes allophones, celles aux prises avec des troubles de santé mentale, les femmes dans la cinquantaine en recherche d'emploi, les femmes aînées dont la condition physique et/ou mentale se détériore ainsi que les jeunes proches aidantes, de même que les mères monoparentales proches aidantes, sont des réalités peu souvent abordées. De la sensibilisation, de la formation et des services spécifiques pour ces femmes pourraient être bénéfiques à développer pour la région lavalloise.

6.6 Améliorer l'accompagnement des Lavalloises en situation de vulnérabilité

L'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité est complexe et demande souvent la collaboration de diverses ressources pour répondre de manière globale et efficace aux problématiques vécues par ces femmes. Des références vers d'autres ressources peuvent faire bénéficier aux femmes vulnérables d'un continuum de services, mais témoignent aussi des limites des organisations dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité tout comme d'un manque de ressources disponibles dans la région de Laval. Face à ces enjeux et défis, des pistes solution et des pratiques gagnantes sont identifiées par les personnes qui interviennent auprès des femmes en situation de vulnérabilité, afin d'améliorer l'accompagnement qui leur est offert.

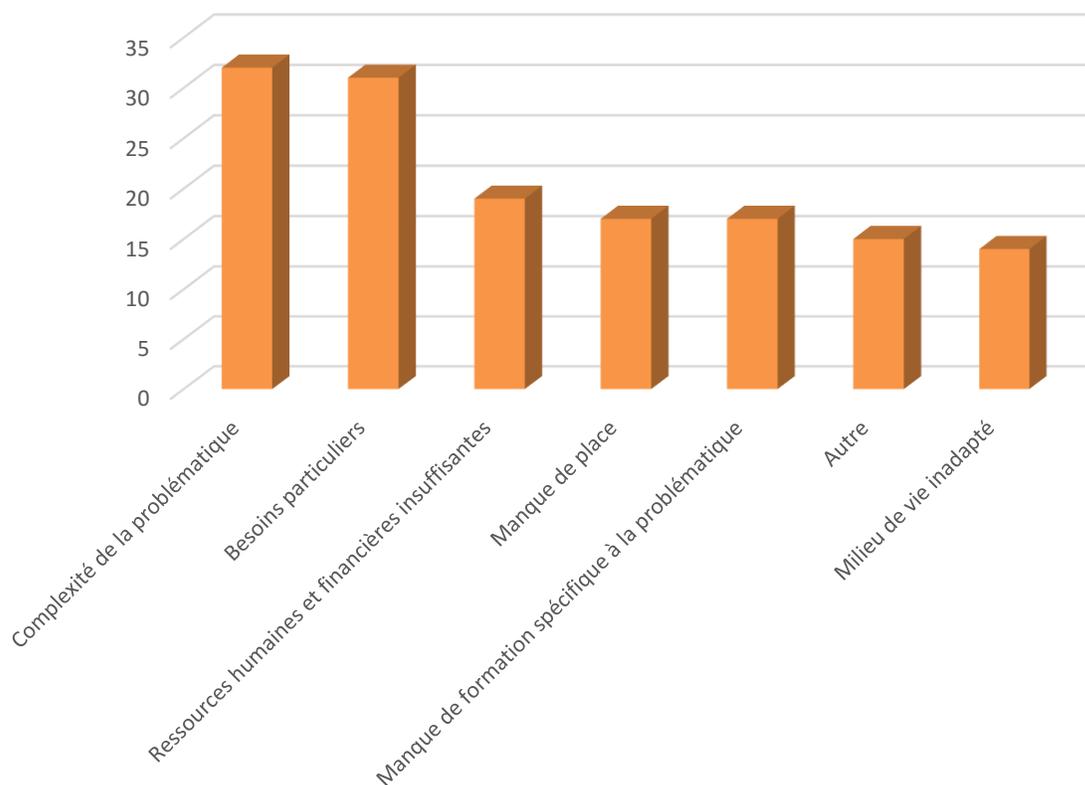
6.6.1 Impossibilité de répondre aux besoins : des références nécessaires

Plusieurs organisations sont fréquemment confrontées à diverses limites dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité. De ce fait, la référence vers d'autres ressources, à Laval ou vers d'autres régions, devient indispensable. Voyons les raisons pour lesquelles les organismes, tant communautaires qu'institutionnels, doivent référer et les impacts de ces déplacements d'une ressource à l'autre pour les femmes en situation de vulnérabilité.

Une vaste majorité de femmes en situation de vulnérabilité qui demandent de l'aide dans les ressources Lavalloises vivent de problématiques multiples et complexes. De ce fait, il n'est pas toujours possible pour les ressources consultées d'offrir un ou des services qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins de ces femmes. Différentes raisons sont évoquées par les répondantes et répondants pour faire état de l'impossibilité d'offrir des services à certaines femmes en situation de vulnérabilité. Les plus fréquentes sont sans contredit la **complexité des problématiques rencontrées**, mentionnée par 32 personnes, suivie de près par les **besoins particuliers** de ces femmes **qui ne cadrent pas avec la mission de l'organisme** (31 personnes). Viennent ensuite le **manque de ressources financières et humaines** des organisations (19 personnes) ainsi que le **manque de places disponibles** (hébergement, services de suivi, désintoxication, etc.), mentionné par 17 personnes. Enfin, les répondantes et répondants soulignent le manque de connaissances et de formation des intervenantes et intervenants face à certaines

problématiques (17 personnes), tout comme le milieu de vie de l'organisme qui n'est pas adapté aux besoins de certaines femmes vivant de multiples problématiques sociales (14 personnes).

Raisons faisant en sorte qu'il n'est pas possible de répondre à certains besoins ou à certaines demandes formulés par les femmes en situation de vulnérabilité
(nombre de répondantes et répondants pour chacune des réponses)



Plus souvent qu'autrement, plusieurs de ces contraintes sont présentes dans une même situation, ce qui limite la capacité d'aide des organisations envers les femmes les plus vulnérables. Il n'est pas rare que les intervenantes et intervenants soient confrontés à la fois à des problématiques multiples et complexes chez une femme, lesquelles dépassent les services ou l'expertise offerts par la ressource. À cela s'ajoute le défi de référer les femmes vers d'autres ressources qui pourront leur venir en aide, idéalement sur le territoire Lavallois. On le voit bien dans la situation évoquée ici :

« Une ex-toxicomane enceinte nous a demandé de l'aide après son accouchement pour trouver une ressource d'hébergement parce que la DPJ voulait lui retirer son enfant si elle retournait dans son milieu de vie inadéquat. L'intervenante a fait des recherches toute la journée afin de trouver une ressource sans succès. La dame n'était pas éligible aux ressources des femmes victimes de violence conjugale, et dans les maisons d'hébergement pour femmes en difficulté (que nous n'avons pas à Laval), il n'y avait pas de place ou on n'acceptait pas les enfants. »

L'hébergement des femmes vulnérables représente un grand défi sur le territoire lavallois, d'une part, car peu de ressources d'hébergement sont présentes sur le territoire (trois maisons pour femmes victimes de violence conjugale et une ressource mixte en itinérance), notamment des ressources non mixtes, et d'autre part, parce que ces ressources d'hébergement sont d'abord et avant tout des milieux de vie collectifs auxquels les femmes hébergées doivent s'intégrer et contribuer, ce qui n'est pas possible pour toutes les femmes, en raison de leur état. À cet effet, on peut penser aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants où le milieu de vie est moins adapté pour des femmes ayant des problèmes de toxicomanie ou des problèmes de santé mentale importants.

Par exemple, certaines femmes vivant un problème de dépendance peuvent avoir besoin, dans un premier temps, d'une cure de désintoxication accompagnée de certains soins médicaux avant d'intégrer un milieu de vie comme celui des maisons d'hébergement. Aussi, certaines femmes vivant des problèmes de santé mentale qui n'ont pas de médication ou qui ont arrêté leur médication peuvent avoir des comportements violents qui pourraient mettre à risque les résidentes de la maison d'hébergement et leurs enfants. Héberger ces femmes peut alors demander des aménagements particuliers des maisons d'hébergement, des compétences spécifiques chez les intervenantes ou des collaborations avec des organisations spécialisées dans ces domaines, ce qui n'est pas toujours possible en raison des ressources limitées ou indisponibles. Le même constat peut se faire pour les ressources en toxicomanie qui peuvent ne pas être adaptées pour des femmes vivant des problèmes de santé mentale ou se trouvant en choc post-traumatique à la suite d'un vécu de violence. L'adaptation des différents milieux de vie pour les femmes vivant en situation de handicap ou pour des femmes âgées en perte d'autonomie peut également être une limite pour plusieurs ressources. Ainsi, on le voit bien, des services sont toujours insuffisants et/ou inadaptés pour certaines femmes en situation de vulnérabilité à Laval.

6.6.2 Des références sur le territoire lavallois

Face aux limites des services offerts par leur organisation, la presque totalité des répondantes et répondants, soit **98 %** (53 personnes), **doivent référer des femmes en situation de vulnérabilité vers d'autres ressources**. On constate que la majorité des références se font en premier lieu vers le milieu communautaire, puis vers l'institutionnel. En effet, 23 personnes ont spécifié qu'elles réfèrent les femmes qu'elles ne sont pas en mesure d'accompagner vers des organisations communautaires, tandis que 12 ont dit référer au CSSSL et 2 vers Emploi-Québec. Il ressort donc que le fait de référer **vers d'autres ressources est une pratique courante dans les organisations lavalloises** desquelles proviennent les répondantes et les répondants.

Cela indique donc qu'il est presque impossible, pour la très grande majorité des ressources, d'accompagner les Lavalloises en situation de vulnérabilité de façon globale et continue.

Qu'elles soient en mesure ou non d'offrir des services ou de l'accompagnement à ces femmes, presque toutes les organisations ont, à certains moments, à référer vers d'autres ressources. Cela laisse à penser **que les femmes les plus vulnérables à Laval doivent frapper à la porte de plusieurs ressources pour se voir offrir les services dont elles ont besoin et ainsi travailler avec de multiples intervenants**, à différentes étapes de leurs démarches.

À ce propos, seulement cinq personnes ont explicitement mentionné qu'elles accompagnent les femmes en situation de vulnérabilité vers les ressources auxquelles elles les réfèrent. Dans le contexte où il est parfois difficile d'établir un lien de confiance avec les femmes en situation de vulnérabilité, que plusieurs d'entre elles doivent concentrer leurs énergies et ressources à combler leurs besoins de base (logement, nourriture, vêtement, etc.) et sont susceptibles de rencontrer des difficultés sur le plan du transport, cette réalité est très préoccupante. En effet, avoir à fréquenter plusieurs ressources peut notamment décourager ces femmes dans leurs démarches. Cela peut également devenir un obstacle, notamment lorsque les femmes rencontrent des difficultés de transport, alors qu'elles étaient déjà engagées dans des démarches visant l'amélioration durable de leurs conditions de vie.

Par ailleurs, il semble aussi y avoir des situations où la référence vers d'autres ressources sur le territoire Lavallois est quasi impossible, considérant les problématiques vécues par

certaines femmes en situation de vulnérabilité et les programmes et services disponibles, comme le révèle le témoignage suivant :

« Par exemple, une femme vulnérable dans une famille biparentale à faible revenu. Souvent, elle ne répond pas aux critères des programmes du CSSSL ou d'Emploi-Québec (ex. : trop âgée, trop scolarisée (parfois non reconnue), le conjoint travaille, etc.). Toutefois, le marché du travail ou le retour à l'école sont inaccessibles pour elle (pas les moyens pour l'école ou pas de place au service de garde pour ses enfants). De plus, pour celles qui ont besoin d'un accompagnement psychologique régulier et sur du long terme... elles n'ont pas les moyens et se retrouvent dans un vide de service à un moment ou à un autre. »

Force est de constater qu'en raison des limites des organisations et des contraintes de certains programmes et services, **des femmes se retrouvent ainsi dans ce qu'on pourrait appeler un « vide de service »**, les laissant avec bien peu de ressources et de perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie. Dès lors, une **plus grande flexibilité dans les programmes et services offerts** par les organisations pourrait être une piste de solution à explorer afin de favoriser la prise en compte et l'accompagnement d'un plus grand nombre de femmes en situation de vulnérabilité à Laval.

6.6.3. Références et collaboration avec le CSSSL

Comme dans plusieurs régions du Québec, le Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) offre de nombreux services médicaux et psychosociaux à la population. Il est également un lieu où de nombreuses personnes sont référées vers les services des différents réseaux institutionnels (Santé et services sociaux, Emploi-Québec, Centre jeunesse, etc.) ainsi que vers des organisations communautaires. Il apparaissait donc important de regarder les collaborations existant entre les différentes organisations présentes à Laval et le CSSSL.

C'est ainsi que les répondantes et répondants provenant des milieux communautaires et d'Emploi-Québec ont mentionné dans une très forte proportion, soit 35 personnes sur 40, référer des femmes en situation de vulnérabilité au CSSS de Laval. De ce nombre, 20 personnes ont dit avoir référé des femmes en situation de vulnérabilité vers le CSSSL en raison de leur besoin d'un suivi psycho-social (psychologue, travailleur social, etc.), 7 car elles nécessitaient des consultations médicales et 4 pour des besoins de soutien à

domicile. D'autres répondantes et répondants ont déclaré avoir référé ces femmes parce qu'elles avaient besoin d'obtenir leur carte d'assurance maladie, qu'elles avaient besoin d'un médecin de famille ou pour recevoir du soutien sur le plan des capacités parentales.

En ce qui concerne la collaboration avec le CSSSL, la concertation et une meilleure connaissance mutuelle entre les ressources existantes sont des éléments qui sont apparus comme incontournables pour favoriser le continuum de services pour ces femmes. La possibilité d'avoir des personnes contacts ou personnes ressources au sein du CSSSL afin que la personne référée soit prise en charge rapidement ainsi que la diminution du temps d'attente lors de références ont également été soulignées.

Si la collaboration entre les ressources s'avère essentielle, elle demande du temps et des mécanismes entre les organisations pour faciliter les suivis et la concertation. En l'absence de ces éléments, le travail de collaboration peut s'avérer difficile et avoir des répercussions sur les femmes en situation de vulnérabilité, comme l'illustre ce témoignage :

« Après de ce type de clientes, un temps est nécessaire pour créer un lien de confiance afin qu'elle se sente considérée, entendue et reconnue dans ses difficultés. À ce moment, un travail pourra être possible. Par contre, étant donné que nous devons dorénavant rencontrer le plus de clients possible, ce type de problématique peut facilement « tomber entre deux chaises », car la cliente est réticente et refuse le cadre. Elle ne rejette toutefois pas le suivi. C'est donc un contexte chronique et lourd qui nécessite une intervention terrain en alliance avec un travail de deuxième ligne. La collaboration n'est pas toujours facile à faire. »

Pour faciliter la collaboration entre les différentes ressources, l'organisation de rencontres multidisciplinaires a été identifiée comme une pratique favorable dans ce domaine. Par ailleurs, plusieurs répondantes et répondants, qu'ils soient issus des organismes communautaires ou du CSSSL, semblent être inquiets face aux réorganisations régionales du réseau de la santé ainsi que par les compressions budgétaires annoncées dans ce secteur, comme le révèle l'extrait suivant :

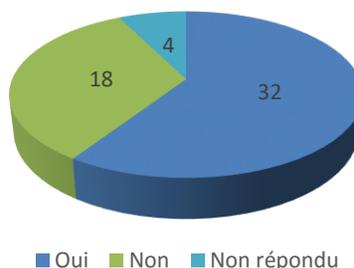
« Je suis très préoccupée par les coupes annoncées dans le réseau de la santé. Il est clair que ce sont toujours les personnes vulnérables qui souffrent le plus de ces restrictions. Je suis préoccupée aussi par les conditions de vie et de travail du personnel qui travaille dans ces conditions de restriction. »

Il va sans dire que la réorganisation régionale des services de santé et de services sociaux risque à la fois d'amener des changements sur le plan des collaborations entre les organisations et dans l'offre de services disponibles et ainsi d'avoir des répercussions tant sur les femmes en situation de vulnérabilité qu'envers celles et ceux qui les accompagnent.

6.6.4 Références et collaboration dans l'accompagnement en employabilité

En ce qui concerne les références vers d'autres ressources, plusieurs concernent des besoins d'accompagnement en employabilité pour des Lavalloises en situation de vulnérabilité. En ce sens, 32 répondantes et répondants, soit 59 %, ont dit avoir référé des femmes en situation de vulnérabilité vers des organisations communautaires ou institutionnelles spécialisées en employabilité au cours de la dernière année, alors que 18 ont dit ne pas en avoir référé.

Nombre de répondantes et répondants ayant référé ou non des femmes en situation de vulnérabilité vers des organisations spécialisées en employabilité



Les répondantes et répondants qui ont référé des femmes en situation de vulnérabilité vers des ressources en employabilité l'ont fait soit parce que leur organisation n'offrait pas ce type de services soit parce que bien que leur ressource offre des services en employabilité, il leur arrive de référer des femmes qui vivent des situations particulières vers des ressources pouvant offrir des services d'employabilité plus spécifiques. Cela peut être le cas, par exemple, pour des femmes âgées de 50 ans et plus qui feront face à des obstacles particuliers en raison de leur âge ou pour des femmes vivant avec de la déficience intellectuelle ou un handicap.

En ce qui concerne les répondantes et répondants qui ont dit ne pas avoir référé de femmes vers des ressources spécialisées en employabilité au cours de la dernière année, plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer cet état de fait. C'est ainsi que cinq personnes ont indiqué que les femmes rencontrées n'avaient pas de besoins en employabilité. Cinq autres ont mentionné que ces femmes vivaient un trop grand éloignement du travail et n'étaient alors pas prêtes pour entamer des démarches d'employabilité. Le fait que la ressource offre déjà des services d'employabilité a été mentionné à quatre reprises pour expliquer que les femmes ne sont pas référées vers d'autres ressources pour ce besoin. Quatre personnes n'ont pas précisé pour quelle raison elles n'avaient pas référé de femmes en situation de vulnérabilité vers des ressources spécialisées en employabilité au cours de la dernière année.

Bien que 59 % des répondantes et répondants aient déclaré avoir référé des femmes en situation de vulnérabilité vers des ressources spécialisées en employabilité au cours de la dernière année, **seulement 26 % d'entre eux ont dit maintenir un lien avec l'organisation spécialisée après que la femme ait été référée**. Les répondantes et répondants qui ont dit maintenir un lien après la référence ont déclaré le faire notamment pour mieux connaître l'organisation spécialisée et pour faciliter le partenariat. D'autres ont mentionné qu'ils souhaitaient de même que la femme référée bénéficie d'un accompagnement plus cohérent tout au long de la démarche et pour assurer une continuité des services dans l'aide offerte. Plusieurs personnes ont précisé que le maintien de ce lien se fait dans une relation de transparence avec la femme référée ainsi qu'en s'assurant de respecter la confidentialité et les mandats respectifs des organisations impliquées.

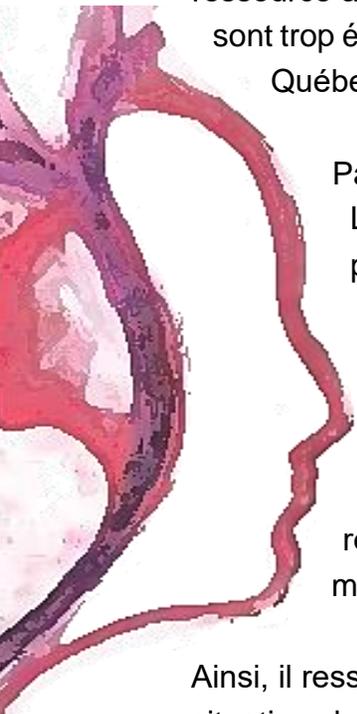
En outre, 67 % des répondantes et répondants ont dit **ne maintenir aucun lien après avoir référé** les femmes en situation de vulnérabilité vers des ressources en employabilité, et ce, pour différentes raisons. Certaines personnes ont mentionné **qu'il n'existe pas de processus de rétroaction entre organismes**, ni d'obligation à le faire. Parmi les autres raisons citées, on trouve l'absence de structure pour faciliter la collaboration entre les organisations, le fait que ce n'est pas dans les pratiques et que l'organisation travaille plus dans le court terme ou dans l'intervention sur une base ponctuelle (accueil, évaluation, référence) ainsi que les mandats très distincts entre les organisations impliquées qui rendent la collaboration plus difficile. Aussi, certaines personnes ont mentionné que les femmes référées étaient capables de faire cette démarche seules et que leur ressource travaille dans une approche qui favorise l'autonomisation et la reprise de pouvoir de ces femmes sur leur vie. Ainsi, leur approche



favorise un soutien de ces femmes dans leurs démarches mais pas une implication directe des intervenantes et intervenants.

En plus des références vers des organisations communautaires spécialisées en employabilité, 21 répondantes et répondants mentionnent avoir référé des femmes en situation de vulnérabilité à Emploi-Québec au cours de la dernière année alors que 18 personnes ont dit ne pas l'avoir fait. Ces répondantes et répondants ayant référé des femmes en situation de vulnérabilité vers Emploi-Québec au cours de la dernière année ont dit l'avoir fait afin de valider l'admissibilité de ces femmes à un programme d'employabilité lorsque celles-ci ne sont bénéficiaires ni de l'aide sociale ni de l'assurance-emploi. Plusieurs ont également mentionné avoir référé ces femmes vers Emploi-Québec afin qu'elles puissent bénéficier d'autres mesures ou programmes d'employabilité pouvant répondre mieux à leurs besoins (formation, orientation, aide monétaire, subvention salariale, etc.) ainsi que pour avoir accès à des programmes d'insertion professionnelle ou à des programmes d'études.

Pour les organisations n'ayant pas référé de femmes en situation de vulnérabilité vers Emploi-Québec dans la dernière année, certaines personnes ont mentionné que c'est plutôt Emploi-Québec qui réfère les femmes vers leur ressource. Quelques personnes ont mentionné que l'approche d'Emploi-Québec diffère grandement de celle de leur ressource alors que d'autres ont déclaré que les femmes qui fréquentent leur ressource sont trop éloignées du travail et ne cadrent pas dans les programmes offerts par Emploi-Québec ou n'ont pas de besoins spécifiques en employabilité.



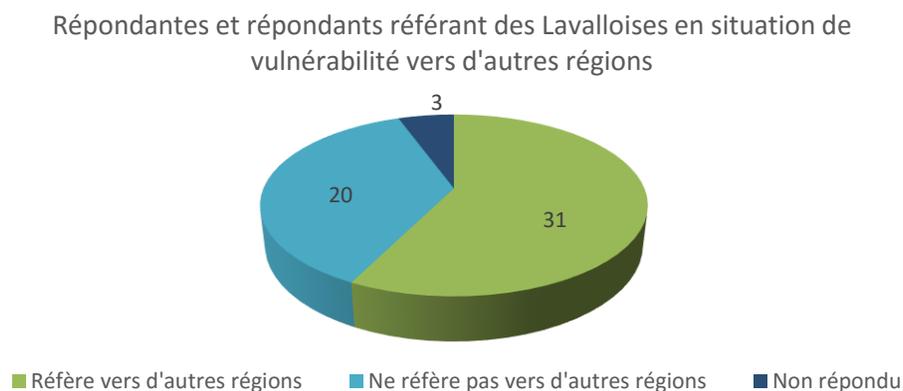
Parmi les 21 répondantes et répondants ayant déclaré avoir référé des Lavalloises en situation de vulnérabilité à Emploi-Québec au cours de l'année précédente, seulement 5 ont dit avoir maintenu des liens avec Emploi-Québec après la référence. La plupart de ces répondantes et répondants ont maintenu un lien en raison de leur entente de services avec Emploi-Québec, pour avoir plus d'informations sur les programmes offerts par Emploi-Québec et plus particulièrement sur ceux auxquels participent les femmes référées et pour s'assurer que les femmes référées ont eu une réponse et l'accompagnement nécessaire. Enfin, 11 personnes ont dit ne pas maintenir de lien avec Emploi-Québec et 5 n'ont pas répondu à la question.

Ainsi, il ressort qu'une majorité de répondantes et répondants ont référé des femmes en situation de vulnérabilité vers une ou des ressources en employabilité au cours de la

dernière année. Cette situation est en concordance avec les constats des organisations à l'effet que la difficulté à intégrer le marché du travail est très présente chez les femmes en situation de vulnérabilité et que cette difficulté a un impact indéniable sur l'amélioration des conditions de vie des femmes. Cependant, peu de répondantes et répondants déclarent maintenir un lien avec Emploi-Québec ou l'organisation spécialisée en employabilité, par suite de la référence. Cette réalité peut rendre le suivi difficile et faire en sorte que certaines femmes qui n'auraient pas reçu les services souhaités se retrouvent à nouveau sans soutien.

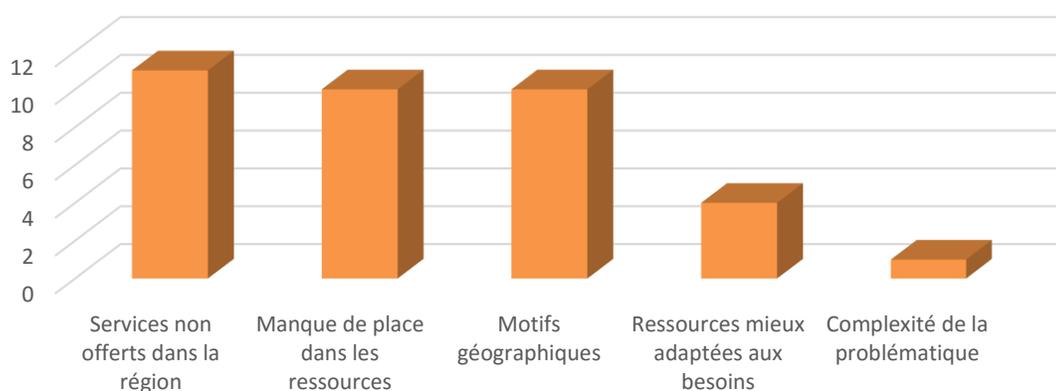
6.6.5 Des références vers d'autres régions

En plus d'avoir à référer vers d'autres ressources pour répondre aux besoins multiples et complexes des femmes en situation de vulnérabilité, 31 répondantes et répondants sur 54, soit **57 %**, **ont dit devoir référer des femmes vers d'autres régions**, sur une base régulière ou occasionnelle.



Lorsque les répondantes et répondants réfèrent vers d'autres régions, 11 ont déclaré le faire parce que **les services ne sont pas offerts dans la région**, parce qu'il **manque de place** pour répondre aux besoins (10 personnes), pour des **motifs géographiques** lorsque, par exemple, une Lavalloise en situation de vulnérabilité déménage dans une autre région alors que les services offerts par la ressource s'adressent exclusivement à la population de Laval (10 personnes), parce que des ressources plus adaptées existent dans une autre région (4 personnes) ou parce que les problématiques vécues sont trop complexes (1 personne).

Raisons les plus fréquentes pour lesquelles les répondantes et répondants réfèrent des Lavalloises en situation de vulnérabilité vers d'autres régions



En ce qui concerne le manque de ressources et le manque de place, de nombreux intervenantes et intervenants attirent notre attention sur le fait que très peu de ressources d'hébergement pour les femmes sont présentes à Laval, ce qui complexifie l'accompagnement des femmes vulnérables, comme en témoigne cet extrait :

« Il n'existe malheureusement pas de ressource d'hébergement pour les femmes vulnérables à Laval, mis à part le Centre de crise et l'Aviron, qui sont des ressources mixtes. De plus, si ces femmes désirent rester uniquement avec d'autres femmes et/ou qu'elles n'ont pas vécu de violence conjugale, on doit automatiquement les référer à Montréal. Bref, nous devons souvent les référer vers Montréal ou d'autres régions car les ressources d'hébergement pour femmes en difficulté manquent à Laval. »

Le fait que plus de la moitié des répondantes et répondants déclarent devoir référer des Lavalloises en situation de vulnérabilité vers d'autres régions est un élément très préoccupant. En effet, le fait d'avoir à se rendre vers d'autres régions peut être très difficile pour ces femmes qui rencontrent, dans bien des cas, des difficultés de transport, comme le souligne cette intervenante :

« Pas d'argent pour se déplacer en transport en commun, donc impossibilité de référer la femme, car elle doit s'occuper des enfants et de sa mère, et elle n'a pas les moyens de payer pour du gardiennage. »

Aussi, pour les femmes ayant besoin d'hébergement, cela peut causer de nombreux problèmes d'avoir à se déplacer vers une autre région, particulièrement lorsqu'elles ont

des enfants d'âge scolaire. Ce déplacement vers d'autres régions peut également causer une rupture avec le réseau de soutien de ces femmes, lorsqu'elles en ont un. Ces différentes situations peuvent alors devenir des facteurs de fragilisation supplémentaires pour ces femmes, alors que celles-ci se trouvent déjà dans des situations de vulnérabilité.

En résumé, il apparaît que toutes les organisations, communautaires comme institutionnelles, desquelles proviennent les répondantes et répondants réfèrent vers d'autres ressources lorsque leur organisation ne peut répondre à différents besoins exprimés par des Lavalloises en situation de vulnérabilité. Cependant, peu de liens sont maintenus entre les intervenantes et intervenants des différentes ressources une fois les femmes référées. Bien que le fait de garder des liens implique des problèmes en termes de confidentialité, cela peut assurer une continuité dans les services lorsque des femmes rencontrent des difficultés en lien avec cette référence ou au cours de cette période. De plus, dans le contexte où les femmes en situation de vulnérabilité font face à de nombreuses difficultés et embûches, tant en raison des problématiques qu'elles vivent que de certaines limites vécues lorsqu'elles vont chercher de l'aide (difficulté sur le plan du transport, difficulté à créer un nouveau lien de confiance dans une nouvelle ressource, etc.), le fait de maintenir un contact entre les différentes organisations pourrait potentiellement améliorer la persévérance de ces femmes dans leurs démarches.



6.6.6 Des pratiques gagnantes

Bien que de nombreuses ressources soient présentes sur le territoire lavallois et que celles-ci travaillent dans des domaines variés, il apparaît, à la lumière des résultats issus du présent portrait, que certains besoins ne peuvent être répondus pour les femmes en situation de vulnérabilité par les organisations présentes sur le territoire lavallois. Pour pallier ces lacunes, les répondantes et répondants ont ainsi été invités à témoigner des pratiques qu'ils jugent les plus gagnantes et, de ce fait, à même de répondre tant aux besoins des femmes en situation de vulnérabilité à Laval que des personnes qui les accompagnent. Les types de solutions évoquées sont variés et font références à des besoins diversifiés telle l'offre de services psychosociaux et en employabilité, en passant par des mécanismes de concertation et de collaboration, de même que par des approches d'intervention et des mesures pour s'attaquer aux causes systémiques de la vulnérabilité des femmes. Voyons de plus près les **solutions proposées**.

Plusieurs des propositions avancées pour améliorer les réponses aux besoins des femmes en situation de vulnérabilité concernent **la bonification de l'offre de services à Laval**. Le besoin qui semble le plus criant est celui d'une ressource non mixte destinée aux femmes en situation de vulnérabilité, notamment une ressource d'aide et d'hébergement, comme le souligne cet extrait, un cri du cœur lancé à maintes reprises par les intervenantes et intervenants :

« Il y a des besoins pressants d'une maison pour femmes en difficulté; on a beaucoup de demandes et de femmes qu'on ne peut pas accompagner ni référer à Laval. »

On parle ici d'une ressource d'hébergement où les femmes vulnérables et en difficulté pourraient recevoir de l'aide ponctuelle et à plus long terme pour l'ensemble des problématiques vécues, que ce soit l'itinérance, des problèmes de dépendance, des troubles de santé mentale, etc., et où elles auraient accès à des services qui leur sont nécessaires, sous un même toit.

Ce manque de ressources pour femmes vulnérables et en difficulté entraîne inévitablement des références vers d'autres régions, mais entraîne aussi une aide limitée et à très court terme de la part des ressources. On l'a vu à plusieurs reprises au cours du présent portrait, l'accompagnement, mais surtout la résolution des problématiques vécues par les femmes, demandent du temps afin d'observer un changement positif et durable. Or, en plus du manque de ressources de crise sur le territoire, un manque de **ressources d'hébergement de deuxième étape** se fait aussi sentir, comme le souligne le témoignage suivant :

« Peu de ressources d'hébergement sont disponibles à Laval pour les femmes en situation d'itinérance et de vulnérabilité mais ayant de multiples problématiques. Il en va de même pour l'hébergement de deuxième étape. Il nous est donc souvent difficile de stabiliser la personne sans la "déraciner" de Laval. »

Par « ressources de deuxième étape », on fait référence notamment à de l'hébergement de plus longue durée pour les femmes et à des appartements supervisés ou de transition, avec des loyers très modiques, le tout afin de permettre aux femmes de réellement reprendre leur vie en main, et ce, dans les meilleures conditions possibles. Par exemple, une femme victime de violence conjugale peut être hébergée un maximum de quelques semaines dans une maison d'hébergement. Pour certaines femmes, ce délai peut être

insuffisant, notamment si elles doivent réorganiser leur vie au complet (recherche d'emploi, déménagement, aide psychologique) et/ou faire des démarches judiciaires pour dénoncer la violence qu'elles ont subie ou pour obtenir la garde de leurs enfants. Par ailleurs, l'insécurité économique ou psychologique, de même qu'un réseau social quasi inexistant, peut amener des femmes à retourner dans leur milieu toxique, faute d'alternatives viables. C'est pourquoi des ressources d'hébergement de deuxième étape, tant pour les femmes victimes de violence conjugale que pour les femmes en difficulté, seraient sans aucun doute bénéfiques pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval.



Si les ressources d'hébergement pour femmes en difficulté à Laval sont de première importance, les répondantes et répondants soulignent aussi la nécessité d'avoir accès à un **centre de jour** pour femmes en difficulté, c'est-à-dire un milieu de vie offrant des services sans hébergement qui permet d'agir à titre préventif auprès des femmes et d'éviter les situations de crise. Ce type de centres offrent de l'écoute, de l'aide et du répit, en plus de créer des liens de confiance entre les femmes et les intervenantes et entre les femmes entre elles. Dans le même ordre d'idées, il semble qu'un **centre de crise** pour les femmes en difficulté, qui permettrait des interventions et de l'hébergement de courte durée à des femmes en situation de crise, serait bénéfique pour l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Non seulement ces ressources apparaissent indispensables aux yeux de plusieurs intervenantes et intervenants à Laval, mais la non-mixité de celles-ci ne fait aucun doute. Nous l'avons vu dans la section des problématiques, plusieurs femmes en situation de vulnérabilité ont vécu de la violence conjugale et/ ou des abus sexuels. Il importe de ce fait d'offrir un environnement sécuritaire aux femmes, un lieu où elles ne se sentiront pas menacées et où elles pourront entamer une démarche de reprise de pouvoir.

Dans cette même logique de reprise de pouvoir et d'autonomie des femmes, il est aussi mentionné dans les commentaires la nécessité d'accroître l'offre de services dans les différents secteurs de la région de Laval en ce qui a trait à des **espaces de rencontre exclusivement réservés aux femmes**, tels que les centres de femmes ou les cafés-rencontres à l'attention des femmes, pour permettre aux femmes de briser leur isolement et de tisser des liens, dans des environnements sécuritaires.

Le développement de services plus accessibles pour les jeunes femmes et les mères a aussi été abordé par les répondantes et répondants. À ce sujet, on propose d'adapter les

horaires et les tarifs des services ainsi que d'offrir des halte-garderies dans les locaux ou à proximité des organismes qui accueillent ces femmes. Il est question aussi de logements communautaires à prix modiques pour les jeunes mères monoparentales qui souhaitent faire un retour aux études ou sur le marché du travail, logements qui comprendraient différents services de soutien aux mères dans le même immeuble (service de garde, cuisine collective, intervention psychosociale, etc.).

L'augmentation des services destinés aux nouvelles arrivantes ainsi qu'aux femmes immigrantes en général est aussi très souvent mentionnée, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'augmentation rapide de la population immigrante à Laval. Les répondantes et répondants soulignent l'importance d'améliorer **l'offre de francisation** disponible, notamment en l'adaptant aux besoins spécifiques des mères (horaires, halte-garderies), ainsi qu'en prolongeant les critères d'admissibilité au-delà de la période de cinq ans habituellement couverte par les programmes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. L'accès à des **interprètes ou à des médiateurs culturels** formés aux questions de l'intervention auprès des femmes en situation de vulnérabilité, notamment des **femmes allophones**, revient aussi à plusieurs reprises dans les témoignages.

En ce qui a trait plus spécifiquement à l'**employabilité**, les répondantes et répondants ont nommé en tout premier lieu l'importance de **privilégier une approche globale et systémique** dans l'intervention faite auprès des femmes en recherche d'emploi, de même que de **reconnaître et maintenir des offres de services à l'endroit d'une clientèle féminine**, présentant des défis spécifiques et faisant face à des obstacles particuliers, telles les femmes dans la cinquantaine en recherche d'emploi, par exemple. Puis, il a été souligné l'importance de développer des programmes d'employabilité prenant en compte les besoins des femmes éloignées du marché du travail, notamment en offrant un meilleur soutien financier pour assurer la prise en charge des besoins de base (transport, service de garde, etc.) pendant leurs démarches de préparation à un retour aux études ou sur le marché du travail et au début de leur parcours de formation ou d'intégration en emploi. En ce sens, il a été mentionné que les **programmes préparatoires à l'emploi** étaient essentiels pour assurer l'accès au marché du travail pour ces femmes. Il est aussi question d'autres mesures pouvant favoriser l'accès des femmes au marché du travail, tels des **stages en emploi, les programmes de reconnaissance des acquis (RAC) et l'accès aux programmes d'apprentissage en milieux de travail (PAMT)**. Ces personnes ont également indiqué que ces programmes

devaient être de plus longue durée et favoriser l'accompagnement global de ces femmes (accompagnement psychosocial pendant et après le programme).

Par ailleurs, **la flexibilité des interventions et programmes d'employabilité**, c'est-à-dire d'élargir les critères d'admissibilité à certains programmes ou la durée de ceux-ci, de même que le suivi qui est offert, a été nommée par plusieurs répondantes et répondants comme pratique gagnante, particulièrement pour un retour aux études ou à l'emploi pour les femmes s'étant absentes pour une longue période du marché du travail et pour les femmes de plus de 50 ans.

Parmi les autres éléments pouvant favoriser l'intégration et le maintien en emploi des Lavalloises en situation de vulnérabilité, les répondantes et répondants ont nommé **l'accès à des cours de francisation** prenant en compte les besoins particuliers des mères (horaires adaptés, halte-garderies sans frais, etc.), la mise en place d'**entreprises d'insertion socioprofessionnelle** répondant aux besoins de ces femmes, le développement de **partenariats avec des entreprises** ouvertes à accueillir et à accompagner ces femmes, la collaboration entre les organisations travaillant auprès des Lavalloises en situation de vulnérabilité.

La question de la **conciliation travail-famille-études pour les mères mais aussi pour les proches-aidantes** ressortait également comme un important facteur d'intégration au marché du travail, comme l'illustre le témoignage suivant :

« Une meilleure préparation pour favoriser la conciliation travail-famille est très importante. L'organisme SORIF⁷ à Montréal offre ce type de services, cela fait une différence dans leur cheminement. »

À cet effet, les répondantes et répondants ont mentionné que de la **sensibilisation et des ententes** devaient être faites auprès et avec des entreprises embauchant ces femmes afin que des **mesures de conciliation travail-famille-études** puissent être mises en place. Aussi, il ressortait clairement que **l'accessibilité à des services de garde subventionnés** et pouvant accommoder des **horaires de travail atypiques** était

⁷ SORIF: Le Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail aide les femmes cheffes de famille monoparentale à réintégrer le marché du travail ou à effectuer un retour aux études. Pour plus d'informations : <http://www.sorif.org/>.

central pour l'intégration sur le marché du travail des Lavalloises en situation de vulnérabilité.

Un autre aspect fréquemment évoqué par les répondantes et les répondants concerne la **concertation et la collaboration** comme élément pouvant améliorer l'accompagnement et l'offre de services destinés aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval. En ce sens, les répondantes et répondants ont mentionné l'importance que les organisations accompagnant les femmes en situation de vulnérabilité se **concertent plus et mieux afin de partager leurs expertises, de développer des partenariats et de s'assurer de la complémentarité et de la continuité** de l'offre de services, comme en témoigne cet extrait :

« Que les partenaires travaillent ensemble et non en silo. Chaque partenaire a sa pertinence dans ses fonctions et les services qui en découlent. Un sans l'autre n'est pas complet. »

De plus, plusieurs ont insisté sur le fait que cette concertation devait **favoriser une meilleure connaissance mutuelle des organisations tant au niveau des services que des approches d'intervention** de chacune et chacun, mais surtout, que celle-ci devait impliquer les intervenantes et intervenants et non exclusivement les gestionnaires (coordination, direction, etc.), donc des **concertations multidisciplinaires de type étude de cas et interventions terrain**. Par exemple, la concertation entre les organisations travaillant auprès des Lavalloises en situation de vulnérabilité et le partage d'expertise sont grandement ressortis.

Cette collaboration suppose également une **meilleure connaissance mutuelle des différentes ressources existantes** ainsi qu'une meilleure reconnaissance des expertises et un respect des différentes approches d'intervention, de même que du temps pour tisser des liens de confiance entre les différents organisations et personnes qui accompagnent les femmes en situation de vulnérabilité à Laval, comme le souligne cette intervenante :

« Il faut disposer du temps nécessaire pour travailler les liens de confiance avec les personnes qu'on accompagne et avoir le support de nos gestionnaires qui de leur côté œuvrent dans le même sens. Le travail entre partenaires doit être au cœur de nos préoccupations à tous les niveaux. Il me semble que ce qui est gagnant, c'est de travailler en concertation. »

En ce sens, la mise sur pied d'**équipes itinérantes multidisciplinaires** qui offriraient leurs services aux femmes en situation de vulnérabilité dans les locaux des organismes qu'elles fréquentent pourrait favoriser un meilleur continuum de services, tant dans l'offre de services psychosociaux que dans le domaine de l'employabilité. On pense par exemple à de l'accompagnement psychosocial offert par le CSSSL dans les organismes communautaires en employabilité ou dans des organismes qui ont besoin d'être soutenus en matière d'intervention en santé mentale. L'objectif est de réunir le plus de services sous un même toit, tant pour maintenir le lien de confiance que pour éviter aux femmes d'être référées d'une ressource à l'autre.

De même, la concertation entre les différentes organisations tout comme l'intervention auprès des femmes en situation de vulnérabilité pourraient être facilitées par de **meilleures connaissances et prise en compte des différentes problématiques vécues par les femmes en situation de vulnérabilité**, par les personnes qui interviennent auprès d'elles. En effet, plusieurs répondantes et répondants soulignent l'importance de la **formation** des intervenantes et intervenants afin que ceux-ci puissent approfondir leurs connaissances des différentes problématiques auxquelles peuvent être confrontées les Lavalloises en situation de vulnérabilité. Il en va de même quant à la formation basée sur une **approche spécifique d'intervention plaçant les femmes au cœur du processus, ce que nous pourrions qualifier d'approche d'intervention féministe**, comme en témoigne cet extrait :

« Il est primordial d'avoir des organismes spécialisés aux services et besoins des femmes pour leur approche spécifique et experte. »

Cette approche d'intervention, qui tient compte des inégalités persistantes et des discriminations systémiques à l'encontre des femmes, est centrée sur le vécu spécifique des femmes et la reprise de pouvoir de celles-ci sur leur vie. Elle facilite par ailleurs l'établissement de relations d'intervention qui tendent vers l'égalité, l'ouverture et la confiance. Aux yeux de plusieurs répondantes et répondants, tout comme des membres du comité consultatif, se doter de ce type d'approche d'intervention dans un plus grand nombre d'organisations à Laval pourrait être un facteur facilitant l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité. En outre, à la lumière des difficultés rencontrées dans l'accompagnement dans un contexte interculturel ainsi qu'auprès des femmes les plus marginalisées, une **formation** permettant aux intervenantes et intervenants de développer leurs connaissances d'une **approche** d'intervention de type féministe **intersectionnelle** ou anti-oppressive, qui a pour objectif l'accompagnement des femmes

dans leur globalité par la prise en compte des multiples oppressions auxquelles elles peuvent être confrontées, serait pertinente.

Cela fait écho aux préoccupations souvent nommées de faciliter **l'accompagnement global et à long terme des femmes** en situation de vulnérabilité, et ce, par un nombre restreint de personnes et d'organisations impliquées. En ce sens, plusieurs ont proposé la mise en place de **personne pivot pouvant accompagner les Lavalloises en situation de vulnérabilité dans toutes leurs démarches** et pouvant s'assurer que le lien de confiance est maintenu entre les différentes références mais, surtout, lorsque certaines références ne répondent pas à leurs besoins. C'est ainsi que nombre de répondantes et répondants insistent sur l'importance d'avoir la possibilité de pouvoir **accompagner les femmes en situation de vulnérabilité dans une perspective long terme plutôt que sur une base ponctuelle** et d'être à même de pouvoir agir sur les diverses problématiques vécues par les femmes, prenant en ce sens compte de leur situation dans leur globalité. Ce souci d'assurer une approche globale et à long terme auprès des femmes en situation de vulnérabilité transparaît de façon éloquente dans le témoignage suivant :

« Pour notre part, nous prôtons et mettons de l'avant une approche humaniste qui met la personne au cœur de la démarche. Nos interventions et nos suivis tiennent compte de la globalité de la personne. Les services qui leur sont destinés devraient aller dans ce sens. »

Ce souhait d'accompagnement global et pour la durée nécessaire des femmes en situation de vulnérabilité se heurte très souvent aux limites financières et humaines des organisations. C'est pourquoi il est de la plus haute importance **d'assurer le financement adéquat des organisations qui œuvrent auprès des femmes en situation de vulnérabilité, particulièrement des organismes communautaires**. Nul besoin de rappeler que les organismes communautaires réclament depuis de nombreuses années l'augmentation et l'indexation de leur financement à la mission afin d'offrir de l'aide et des services de qualité aux personnes les plus vulnérables, tout en leur offrant des milieux de vie qui sauront renforcer leurs capacités sociales et favoriser leur participation citoyenne. La question du **respect de l'autonomie des organismes communautaires**, tant sur le plan de leurs missions que de leurs approches d'intervention et de leurs façons de faire, tout comme la **reconnaissance de leur expertise**, est également ressortie comme un étant un élément pouvant favoriser un meilleur accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité.

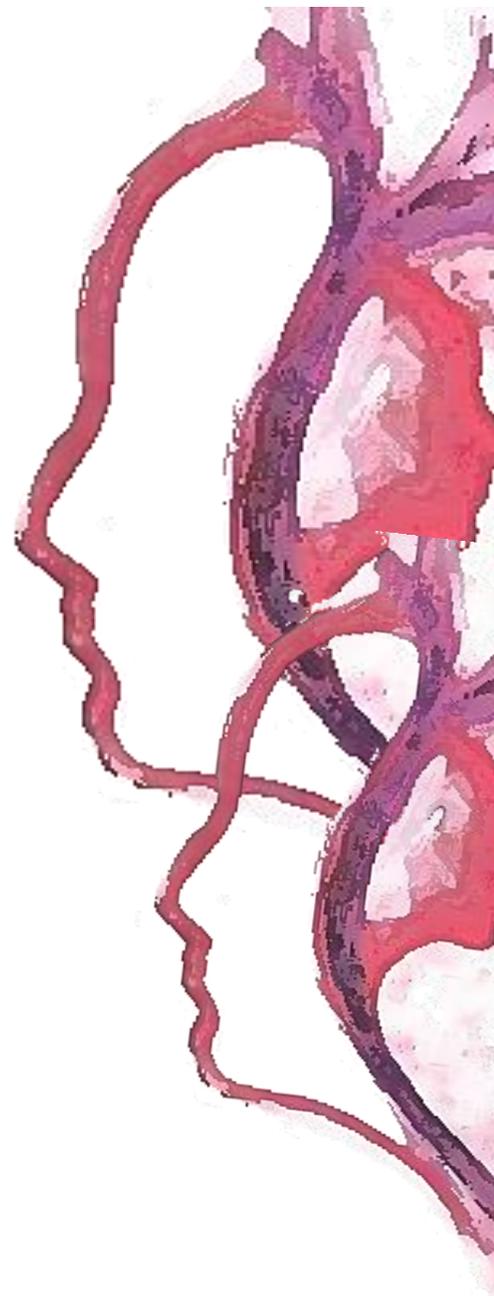
Enfin, et cela n'est pas la moindre des pistes de solution, les répondantes et répondants soulignent qu'aucun changement durable ne pourra s'effectuer aux situations de vulnérabilité des femmes tant que l'on ne s'attaquera pas aux **causes profondes de cette même vulnérabilité** et, incidemment, à la **lutte contre la pauvreté**, comme le relate cet extrait :

« Nous croyons de par nos observations et notre expérience qu'il faut s'assurer de façon prioritaire que les besoins de base des femmes en situation de vulnérabilité soient comblés afin de maximiser l'atteinte de leurs objectifs futurs. »

On l'a vu à maintes reprises, la couverture des besoins de base est essentielle à toute démarche d'amélioration des conditions de vie. Sans une **couverture adéquate et permanente des besoins de base**, entamer une démarche de formation ou d'intégration professionnelle, de même qu'une démarche de guérison, s'avère presque impossible. Rappelons à cet effet que la précarité financière est l'aspect qui a le plus d'impact sur les situations de vulnérabilité des femmes. Il importe d'y apporter des solutions. À cet effet, les répondantes et les répondants insistent sur l'importance de **hausser les montants des prestations d'aide sociale**, de même que **le salaire minimum** et les **pensions de retraite**, ainsi que d'élargir les critères d'admissibilité pour le **programme de supplément au loyer**. Il va sans dire que les répondantes et répondants mentionnent la nécessité de **favoriser un plus grand partage des tâches domestiques et des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes**, notamment par la **lutte aux stéréotypes sexuels et la déconstruction des catégories de genre**. À cela s'ajoutent des actions concrètes sur le territoire lavallois telles que l'augmentation de l'offre de **logements sociaux** ainsi que le développement de **places en services de garde subventionnés**. Ce témoignage résume bien les préoccupations des répondantes et répondants et la nécessité d'agir à Laval pour les femmes en situation de vulnérabilité :

« Laval doit se positionner et développer davantage de ressources en reflet de sa population. Les besoins des femmes en contexte de vulnérabilité, notamment les immigrantes, sont grandissants et les ressources en place ne sont pas en mesure d'y répondre adéquatement. Le visage de la pauvreté à Laval change, les ressources doivent se développer à partir des besoins actuels. »

En somme, les répondantes et les répondants exhortent les élues, élus et gestionnaires, de même que la population lavalloise, à porter une grande attention femmes en situation de vulnérabilité à Laval et à prendre des actions pour améliorer efficacement et durablement leurs conditions de vie. C'est à cela que nous sommes toutes et tous conviés, et ce, dès maintenant!



7. RECOMMANDATIONS POUR LA RÉGION DE LAVAL

En regard des observations des intervenantes et intervenants qui œuvrent auprès des femmes en situation de vulnérabilité à Laval, de la complexité et de la multiplicité des problématiques rencontrées chez ces femmes, des défis rencontrés par les organisations dans l'accompagnement et la réponse aux demandes d'aide, des moyens se doivent d'être pris pour enrayer les inégalités sociales et de genres, afin d'améliorer de façon durable et globale les conditions de vie des femmes. Pour ce faire, des pistes de solution sont ici proposées, basées sur les recommandations des répondantes et répondants des organisations interrogées sur le territoire de Laval. Ces recommandations ont été regroupées en cinq catégories, pour en faciliter l'appropriation : offre de services psychosociaux, offre de services en employabilité, collaboration entre les ressources, accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité et enrayerement des causes systémiques des vulnérabilités.

7.1 Offre de services psychosociaux

- Mettre sur pied une ressource d'**hébergement non mixte pour femmes en situation de vulnérabilité** à Laval;
- Élargir l'éventail de ressources non mixtes pour les femmes en dotant la région de Laval d'un **centre de jour**, c'est-à-dire un milieu de vie offrant des services sans

hébergement qui permet d'agir à titre préventif et d'éviter les situations de crise, de même que d'un **centre de crise** pour les femmes en difficulté (intervention et hébergement de courte durée pour désamorcer l'état de crise);

- Développer de nouvelles places d'**hébergement non mixte de deuxième et troisième étapes** pour les femmes qui quittent le volet hébergement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et/ou en difficulté, c'est-à-dire des logements supervisés de transition;
- Accroître l'offre de services dans les différents secteurs de la région de Laval en ce qui a trait à des **espaces de rencontre exclusivement réservés aux femmes** tels que les centres de femmes ou les cafés-rencontres à l'attention des femmes, pour permettre aux femmes de briser leur isolement et de tisser des liens, dans des environnements sécuritaires;
- Offrir des **halte-garderies** dans les locaux ou à proximité des organismes qui accueillent des femmes pour faciliter l'accès aux services;
- Développer des **logements communautaires à prix modiques pour les jeunes mères monoparentales** qui souhaitent faire un retour aux études ou sur le marché du travail, logements qui comprendraient différents services de soutien aux mères dans le même immeuble (service de garde, cuisine collective, intervention psychosociale);
- Améliorer l'**offre de francisation** disponible, notamment en l'adaptant aux besoins spécifiques des mères (horaires plus flexibles, halte-garderies, gratuité), tout en prolongeant les critères d'admissibilité au-delà de la période de cinq ans habituellement couverte par les programmes.

7.2 Offre de services en employabilité

- Privilégier une **approche globale et systémique** dans l'intervention faite auprès des femmes en recherche d'emploi;



- Reconnaître et maintenir des **offres de services à l'endroit d'une clientèle féminine** présentant des défis spécifiques et faisant face à des obstacles particuliers, telles les femmes ayant eu une absence prolongée du marché du travail;
- Offrir des **programmes d'employabilité** prenant en compte les besoins des femmes éloignées du marché du travail, notamment en **offrant un soutien financier pour assurer la prise en charge des besoins de base** (transport, service de garde, etc.) pendant leurs démarches de préparation à un retour aux études ou sur le marché du travail et au début de leur parcours de formation ou d'intégration en emploi;
- Offrir des **programmes préparatoires à l'emploi** de plus longue durée et favorisant l'accompagnement global des femmes (accompagnement psychosocial pendant et après le programme) pour assurer l'accès au marché du travail et le maintien en emploi;
- Maintenir et bonifier les programmes de préparation à l'emploi tels que les **stages en emploi, les programmes de reconnaissance des acquis (RAC) et l'accès aux programmes d'apprentissage en milieux de travail (PAMT)**;
- Assurer une plus grande **flexibilité dans les programmes et services** offerts par les organisations pour favoriser la prise en compte et l'accompagnement d'un plus grand nombre de femmes en situation de vulnérabilité à Laval, notamment en modifiant les critères d'accessibilité, et s'assurer que ces programmes et services soient **en nombre suffisant**;
- Assurer la **sensibilisation des entreprises à la réalité des femmes** et procéder à la **mise en place d'ententes** avec ces entreprises afin d'instaurer des **mesures de conciliation travail-famille-études**;
- Accroître l'**accessibilité à des services de garde subventionnés** et pouvant accommoder des **horaires de travail atypiques**.

7.3 Collaboration entre les ressources

- Favoriser une **meilleure connaissance mutuelle des organisations** qui accompagnent des femmes en situation de vulnérabilité, tant sur le plan **des services** que des **approches d'intervention ou de la mission**;
- Faciliter les **liens et les collaborations entre le CSSS de Laval et les organismes communautaires** en identifiant une **personne contact** dans les différents services du CSSS pour les organismes communautaires (afin de faciliter les références, les suivis et les collaborations);
- Augmenter la **collaboration et la concertation** entre les organisations accompagnant les femmes en situation de vulnérabilité afin de partager leurs expertises, de développer des partenariats et de s'assurer de la complémentarité et de la continuité de l'offre de services;
- Favoriser la mise en place de lieux de **concertation multidisciplinaire et intersectorielle de type étude de cas et/ou discussions cliniques basés sur des interventions terrain** à l'intention des intervenantes et intervenants pour une approche globale et le partage d'expertise, tant en santé et services sociaux qu'en employabilité;
- Mettre sur pied des **équipes itinérantes multidisciplinaires** qui offriraient leurs services aux femmes en situation de vulnérabilité dans les locaux des organismes qu'elles fréquentent, c'est-à-dire de l'accompagnement psychosocial offert par le CSSS dans les organismes communautaires Lavallois;
- Élaborer des **mécanismes de rétroaction entre organismes** pour la référence et le suivi des femmes;
- Favoriser la mise en place de **personnes pivot pouvant accompagner les Lavalloises en situation de vulnérabilité dans toutes leurs démarches** et pouvant s'assurer que le lien de confiance est maintenu avec ces femmes entre les différentes références mais, surtout, lorsque certaines références ne répondent pas à leurs besoins.



7.4 Accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité

- Permettre une **meilleure connaissance et prise en compte des différentes problématiques** vécues par les femmes en situation de vulnérabilité auprès des intervenantes et intervenants;
- Former les intervenantes et intervenants à une **approche spécifique d'intervention plaçant les femmes au cœur du processus**, ce que nous qualifions d'approche d'intervention **féministe**;
- Développer **des connaissances, des services ou une approche spécifiques pour les femmes les plus difficiles à rejoindre et à aider** telles que : les femmes allophones, les femmes aux prises avec des troubles de santé mentale, les femmes absentes du marché du travail depuis plusieurs années, les femmes âgées dont la condition physique se détériore ainsi que les proches-aidantes, particulièrement les jeunes de 18-25 ans et les mères monoparentales;
- Renforcer l'**accès à des interprètes et intermédiaires culturels** formés aux cadres d'analyse et d'interventions, particulièrement en matière de violence (conjugale, sexuelle, etc.) et aux problématiques des femmes en situation de vulnérabilité, pour les organismes qui interviennent auprès des femmes;
- Assurer l'accompagnement global (prise en compte et en charge de l'ensemble des problématiques et réalités de vulnérabilité) et dans **une perspective long terme** plutôt que sur une base ponctuelle des femmes en situation de vulnérabilité;
- Assurer le **financement adéquat des organisations** qui œuvrent auprès des femmes en situation de vulnérabilité, particulièrement les organismes communautaires;
- Travailler dans le **respect de l'autonomie des organisations communautaires**, tant au niveau de leurs missions que de leurs approches d'intervention et de leurs façons de faire, tout comme la **reconnaissance de leur expertise**.

7.5 Enrayer les causes systémiques des vulnérabilités

- 
- S'attaquer aux **causes profondes de la vulnérabilité** des femmes et, incidemment, **lutter contre la pauvreté** :
 - Augmenter les prestations d'aide sociale,
 - Augmenter le salaire minimum pour permettre de sortir du seuil de la pauvreté,
 - Augmenter le nombre de personnes pouvant bénéficier du programme de supplément au loyer,
 - Augmenter les prestations de la Régie des rentes du Québec pour la retraite;
 - Augmenter l'offre de **logements sociaux à Laval**;
 - Assurer l'**accessibilité aux services de garde subventionnés**, tant par le retour au tarif universel à 7 \$ par jour que par une offre de services qui répond aux besoins diversifiés des enfants et par des heures d'ouverture qui tiennent compte des horaires variables et atypiques de certains parents;
 - Favoriser un plus grand **partage des tâches domestiques et des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes**, notamment par la **lutte aux stéréotypes sexuels** et la déconstruction des catégories de genres;
 - Appliquer de façon systématique l'**analyse différenciée selon les sexes (ADS)** dans toute démarche de développement, que ce soit la planification stratégique, la réalisation d'une politique, d'un programme ou de toute autre mesure, afin d'évaluer les besoins et les effets différenciés sur les femmes et les hommes, de prévenir des effets pervers (renforcer des inégalités), et ce, dans l'objectif de l'atteinte d'une réelle égalité pour toutes les femmes.

8. CONCLUSION

Dans un contexte où l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte et où les inégalités sociales n'ont de cesse de s'exacerber, de plus en plus de personnes, en l'occurrence des femmes, se retrouvent en situation de vulnérabilité. En ce sens, Laval ne fait pas exception. À la lumière des observations et témoignages livrés par les intervenantes et intervenants d'une grande diversité d'organisations de Laval qui œuvrent auprès des femmes, il apparaît que de plus en plus de femmes sont aux prises avec des problèmes multiples et complexes qui minent leurs conditions de vie. C'est ainsi qu'un nombre grandissant de femmes se retrouvent en situation de vulnérabilité. De ces femmes, une grande majorité vivent en situation de précarité financière et peinent à couvrir leurs besoins de base, ponctuellement ou régulièrement. À cela s'ajoutent, pour d'autres, des situations de violence, des troubles de santé mentale, des problèmes d'insertion sociale ou des barrières culturelles et/ou linguistiques, etc.

L'imbrication de ces problématiques et l'ampleur de celles-ci posent de nombreux défis en termes d'accompagnement et d'intervention aux organisations présentes sur le territoire de Laval. En ce sens, il apparaît de plus en plus difficile pour les organisations de répondre de façon globale et durable aux demandes d'aide des femmes en situation de vulnérabilité. Faute de ressources suffisantes ou d'expertise spécifique, plusieurs organisations doivent référer ces femmes vers d'autres ressources, parfois vers plus d'une ressource, d'autres fois vers des ressources hors territoire, perdant ainsi contact avec ces femmes, de même que le lien de confiance, souvent durement établi.

Il va sans dire que les récentes mesures d'austérité du gouvernement, les compressions budgétaires dans les programmes et services dans tous les domaines névralgiques de la

société, les hausses de tarifs des services publics, les coupes ou réductions de services et l'effritement du filet social nuisent particulièrement aux populations les plus vulnérables, dont les femmes forment la grande majorité (IRIS, 2015). Ces choix politiques n'ont de cesse de fragiliser les femmes et risquent d'augmenter le nombre de femmes en situation de vulnérabilité dans les années à venir, reléguant ainsi de plus en plus de femmes en marge de la société et laissant les personnes qui tentent de les aider avec un grand sentiment d'impuissance. D'autres avenues sont possibles, il en va d'une question de justice sociale et d'égalité.

Des actions concertées se doivent d'être posées régionalement pour que cessent la détresse et la vulnérabilité d'un trop grand nombre de femmes et de leur famille. En ce sens, nous appelons à l'action des organisations publiques et communautaires ainsi que des instances décisionnelles de tous les paliers de gouvernance à Laval, à prendre en compte les recommandations issues de ce Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval et à les mettre en œuvre. Pour ce faire, il importe d'écouter la voix des femmes en situation de vulnérabilité, de même que des intervenantes et intervenants qui les accompagnent, afin d'initier des changements durables et porteurs d'espoir pour toutes les Lavalloises.



9. BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL, 2009. *La pauvreté à Laval. Au-delà des apparences.*

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE, 2012. *Les femmes et la santé mentale.* https://www.cmha.ca/fr/public_policy/les-femmes-et-la-sante-mentale/

ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU QUÉBEC, 2010. *Lutter contre la victimisation secondaire : une question de droits.*

COMITÉ D'ACTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LAVAL, 2010. *État de situation de la sécurité alimentaire à Laval.*

CASTEL, Robert, 2003. *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?*, Éditions du Seuil.

CENTRAIDE, 2014. *Analyse territoriale 2014.*

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2015. *Portrait statistique égalité femmes-hommes Laval.*

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2014. *Portrait des Québécoises en 8 temps.*

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2004. *Les conditions de vie des femmes de la région de Laval : faits saillants du recensement 2001.*

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2010. *Mémoire sur les orientations de l'immigration 2012-2015.*

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2008. *Portrait statistique égalité femmes-hommes : où en sommes-nous à Laval?*

CUMULUS, 2015. *Prévention des toxicomanies.*

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2014. *Femmes et politiques : facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise.*

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE LAVAL, 2014. « La population immigrante à Laval : le portrait socioéconomique témoigne d'importantes inégalités », *Sélections Santé Laval*, vol. 11, n° 3.

FEDERATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT (en collaboration avec Relais-femmes), 2015. *Les conséquences du décrochage scolaire des filles : la possibilité d'agir, la nécessité de le faire !.*

FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT (en collaboration avec Relais-femmes), 2012. *Les conséquences du décrochage scolaire des filles : Une étude exploratoire.*

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, 2015. *Modulation des tarifs des services de garde : Une menace à l'autonomie économique des femmes!*, mémoire présenté à la Commission des finances publiques chargée d'étudier le projet de loi 28.

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN, 2015. *Femmes, logement et pauvreté.*

GOVERNEMENT DU CANADA, 2013. *Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l’immigration : résidents permanents.*

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 1995. *Politique d’intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale.*

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2014. *Statistiques profil région 13.*
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_13/region_13_00.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2013. *Coup d’œil sur l’emploi du temps au Québec de 1986 à 2010, n° 21.*

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, 2012. *Trousse média sur la violence conjugale/Comprendre.*

INSTITUT DE RECHERCHE ET D’INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES, 2015. *Les mesures d’austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008.*

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 2004. *Guide mémoire de l’analyse différenciée selon les sexes dans le secteur de la santé et des services sociaux.*
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, 2006. *Les Agressions sexuelles au Québec. Statistiques 2004.*

MOUVEMENT D’ÉDUCATION POPULAIRE ET D’ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC, 2013. *La lutte à la pauvreté : Aider, c’est bien. Combattre les causes, c’est mieux!*

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE, 2006. « Sécurité alimentaire », *Notes d’orientation, n° 2.*

PAGÉ, Geneviève, 2014. « Intersection des oppressions ou l'indivisibilité de la justice », *Françoise stéréo*, n° 1.

REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION 03 ET RELAIS-FEMMES, 2011. *Guide de formation pour une gestion dans une perspective féministe.*

RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION POUR LA SANTÉ DES FEMMES, 2008. « Changeons de lunettes! Pour une approche globale et féministe de la santé. », *Synthèse du cadre de référence en santé des femmes.*

ROSE, Ruth. 2013. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique*, Montréal : Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre.

STATISTIQUE CANADA, 2012. *Données du recensement.*

STATISTIQUE CANADA, 2011. *Enquête nationale sur les ménages.*

STATISTIQUE CANADA, 2008. *Enquête sur la population active.*

TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FEMININE, 2007. *Notre féminisme.*

TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FEMININE, 2007. *Actes du colloque « La détresse psychologique des femmes : À Laval, c'est l'affaire de tout le monde! ».*

TABLE DE CONCERTATION SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE MONTRÉAL, 2007. *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle.*

TABLE REGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES EN LOGEMENT DE LAVAL, 2013. *Vivre à Laval. Un logement pour tous.*

ANNEXE 1 : Facteurs de vulnérabilité identifiés

- Analphabétisme
- Déficience intellectuelle
- Difficulté à intégrer le marché du travail
- Femme aînée
- Femme autochtone
- Femme cheffe de famille monoparentale
- Grossesse chez les adolescentes ou grossesse difficile
- Immigration :
 - En attente du statut de réfugié
 - Femme allophone
 - Immigration ancienne (plus de 5 ans)
 - Immigration en contexte de parrainage
 - Nouveaux arrivants (5 ans et moins au Québec)
 - Travailleuses domestiques migrantes
- Insécurité alimentaire
- Itinérance
- Lesbienne, gai, transsexuelle, transgenre, queer
- Limitations physiques
- Maltraitance (femmes aînées)
- Période post-natale difficile
- Précarité du logement
- Précarité financière
- Problèmes de dépendance
- Proches-aidantes
- Prostitution/travail du sexe
- Sans diplôme de 5^e secondaire
- Victime d'agressions à caractère sexuel et/ou de harcèlement sexuel
- Troubles de santé mentale
- Violence conjugale

ANNEXE 2 : Questionnaire auprès des organisations

Portrait femmes en situation de vulnérabilité à Laval

Section 1

1. En vous référant à la mission de votre organisme, votre organisation travaille-t-elle dans un ou des domaine(s) spécifique(s)? Si oui, quel est le ou les domaine(s) concerné(s)?

En vous référant à la mission de votre organisme, votre organisation travaille-t-elle dans un ou des domaine(s) spécifique(s)?

Oui Non

Si oui, quel est le ou les domaine(s) concerné(s)?

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Violence conjugale et/ou
agressions à caractère sexuel | <input type="checkbox"/> Immigration et intégration |
| <input type="checkbox"/> Santé mentale | <input type="checkbox"/> Itinérance |
| <input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle | <input type="checkbox"/> Limitations physiques |
| <input type="checkbox"/> Problèmes de dépendance | <input type="checkbox"/> Périnatalité |
| <input type="checkbox"/> Familles monoparentales | <input type="checkbox"/> Personnes âgées |
| <input type="checkbox"/> Proches-aidants et proches-aidantes | <input type="checkbox"/> Prostitution/travail du sexe |
| <input type="checkbox"/> Précarité financière | <input type="checkbox"/> Aide alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Employabilité | <input type="checkbox"/> Alphabétisation |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |
-

2. Dans laquelle de ces catégories votre organisation se situe-t-elle?

- Organisation non mixte (services offerts aux femmes seulement)
- Organisation mixte

2.1. Comment décririez-vous l'approche d'intervention de votre organisation auprès des femmes?

2.2. Si vous avez répondu A à la question 2 (organisation non mixte) :

2.2.1. Quels sont, selon vous, les avantages de l'intervention auprès des femmes dans un organisme non mixte?

2.2.2. Quels sont, selon vous, les défis de l'intervention auprès des femmes dans un organisme non mixte?

2.3. Si vous avez répondu B à la question 2 (organisation mixte) :

2.3.1. Quels sont, selon vous, les avantages d'intervention auprès des femmes dans un organisme mixte?

2.3.2. Quels sont, selon vous, les défis de l'intervention auprès des femmes dans un organisme non mixte?

3. Chaque année, combien de personnes bénéficient en moyenne des services de votre organisme?

3.1. Pour les organisations mixtes, quelle est la proportion de femmes qui bénéficient des services de votre organisme chaque année? _____

Section 2

Pour cette collecte d'informations, nous considérons qu'une femme en situation de vulnérabilité est une femme qui se trouve dans une situation de fragilité matérielle ou psychologique, en raison de différents facteurs économiques, sociaux, politiques ou de santé physique ou mentale. Les femmes dites vulnérables doivent souvent composer avec plusieurs de ces facteurs, qui interagissent entre eux et se renforcent, constituant à la fois cause et conséquence de la situation de vulnérabilité. Cette interaction entre les différents facteurs accentue la situation de précarité, d'instabilité et d'insécurité dans laquelle se trouvent ces femmes et limite grandement leur intégration sociale et professionnelle.

Par exemple, nous pouvons considérer qu'une femme victime de violence conjugale ET ayant des troubles de santé mentale ou une femme nouvellement arrivée au Canada ET qui vient d'être évincée de son logement correspond à cette définition

4. Parmi les facteurs de vulnérabilité suivants, lesquels avez-vous déjà observés parmi les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent votre ressource? Plusieurs facteurs peuvent être vécus par une même femme.

Précarité financière		Limitations physiques	
Troubles de la santé mentale		Femme aînée	
Difficulté à intégrer le marché du travail		Prostitution/travail du sexe	
Sans diplôme de 5 ^e secondaire		Immigration en contexte de parrainage	
Violence conjugale*		Lesbienne, gai, transsexuelle, transgenre, queer	
Précarité du logement		Proches-aidantes	
Insécurité alimentaire		En attente du statut de réfugiée	
Femmes cheffes de familles monoparentales		Itinérance	
Problèmes de dépendance		Maltraitance	
Nouveaux arrivants (5 ans et moins au Québec)		Grossesse adolescente ou difficile	
Agressions à caractère sexuel/harcèlement sexuel		Période post-natale difficile	
Déficiência intellectuelle		Travailleuses domestiques migrantes**	
Immigration ancienne (plus de 5 ans)		Autochtone	
Analphabétisme		Autres	
Femme allophone			

*La violence conjugale peut inclure de la violence verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique dans le cadre d'une relation de couple.

** Travailleuses domestiques ayant migré au Québec et offrant notamment des soins à domicile à des enfants, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées. Ces travailleuses habitent dans la résidence privée où elles offrent des soins et ont généralement migré dans le cadre du *Programme concernant les aides familiaux résidants* ou du programme de parrainage.

5. Par rapport au nombre total de femmes fréquentant annuellement votre ressource et en regard de la définition ci-haut présentée, à combien évalueriez-vous la proportion de femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent annuellement votre ressource?

5.1. Selon votre expérience, dans les dans les cinq dernières années, la proportion de femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent votre ressource est-elle :

En baisse Stable En hausse

6. Parmi les facteurs de vulnérabilité suivants, **identifiez les 5 facteurs qui ont le plus d'impact** sur la situation et les conditions de vie des femmes en situation de vulnérabilité.

Agressions à caractère sexuel/ harcèlement sexuel	Lesbienne, gai, transsexuelle, transgenre, queer
Analphabétisme	Limitations physiques
Autochtone	Maltraitance (femmes âgées)
Déficience intellectuelle	Nouveaux arrivants (5 ans et moins au Québec)
Difficulté à intégrer le marché du travail	Période post-natale difficile
En attente du statut de réfugiée	Précarité du logement
Femme âgée	Précarité financière
Femme allophone	Problèmes de dépendance
Femmes cheffes de familles monoparentales	Proches-aidantes
Grossesse adolescente ou difficile	Prostitution/travail du sexe
Immigration ancienne (plus de 5 ans)	Sans diplôme de 5 ^e secondaire
Immigration en contexte de parrainage	Travailleuses domestiques migrantes
Insécurité alimentaire	Troubles de santé mentale
Itinérance	Violence conjugale*
Autre :	Autre :
Autre :	Autre :

* La violence conjugale peut inclure de la violence verbale, psychologique, physique, sexuelle ou économique dans le cadre d'une relation de couple.

** Travailleuses domestiques ayant migré au Québec et offrant notamment des soins à domicile à des enfants, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées. Ces travailleuses habitent dans la résidence privée où elles offrent des soins et ont généralement migré dans le cadre du *Programme concernant les aides familiaux résidents* ou du programme de parrainage.

7. À quelle(s) catégorie(s) d'âge s'adressent les services offerts aux femmes par votre organisme? Cochez la ou les catégories d'âge correspondantes.

15-17 ans		35-54 ans	
18-25 ans		55-65 ans	
26-29 ans		65-75 ans	
30-34 ans		Plus de 75 ans	

8. Selon vos observations et votre expérience auprès des femmes qui fréquentent votre organisme, parmi les groupes d'âge suivants, y en a-t-il un au sein duquel vous observez un nombre plus important de femmes en situation de vulnérabilité? Si oui, cochez la catégorie.

15-17 ans		35-54 ans	
18-25 ans		55-65 ans	
26-29 ans		65-75 ans	
30-34 ans		Plus de 75 ans	

8.1 Par rapport à toutes les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent votre organisation, à combien estimez-vous la proportion que représentent celles de ce groupe d'âge? _____

9. Au cours des cinq dernières années, avez-vous remarqué une évolution (amélioration ou dégradation de la situation) concernant les problématiques que vivent les femmes en situation de vulnérabilité (fréquence, proportion, complexité, etc.)?

Oui

Non

9.1 Si vous avez répondu oui, décrivez cette évolution.

9.2 Y a-t-il des problématiques que vous estimez en émergence? Lesquelles?

9.3 Y a-t-il un ou des groupes de femmes en situation de vulnérabilité pour lequel/lesquels il est plus difficile de répondre aux besoins ou demandes (groupe d'âge, problématique, etc.)? Si oui, lequel ou lesquels?

Oui

Non

10. Dans la situation où vous êtes dans l'impossibilité d'offrir un service complet à une ou des femmes en situation de vulnérabilité, quelles sont vos alternatives?

10.1 Parmi les femmes en situation de vulnérabilité à qui votre organisation offre des services, vous arrive-t-il d'en référer vers d'autres ressources?

Oui

Non

10.2 Quelles sont les raisons qui font en sorte que vous référez ces femmes vers d'autres ressources?

10.3 De manière générale, dans l'éventualité où vous référez des femmes qui se trouvent dans une situation complexe, arrivez-vous généralement à les référer vers une seule ressource qui peut les accompagner et répondre à tous leurs besoins ou devez-vous référer ces femmes vers plusieurs ressources afin qu'elles puissent recevoir l'accompagnement dont elles ont besoin?

10.4 Dans l'éventualité où il n'est pas possible d'offrir les services dont les femmes en situation de vulnérabilité ont besoin, quelles sont les raisons qui font en sorte qu'il n'est pas possible de répondre à certains besoins ou demandes formulés par ces femmes?

	Manque de place		Besoins particuliers
	Ressources humaines insuffisantes		Complexité de la problématique
	Ressources financières insuffisantes		Milieu de vie inadapté
	Manque de formation spécifique à la problématique		Autre :
	Autre :		Autre :

10.5 Selon votre expérience, la proportion de femmes en situation de vulnérabilité pour lesquelles il est difficile d'offrir des services dans votre organisation est :

- En baisse
 Stable
 En hausse

10.6 Pourriez-vous nous décrire une situation complexe vécue par une femme ou des femmes en situation de vulnérabilité dans laquelle il a été difficile d'offrir l'accompagnement adéquat?

10.7 Vous arrive-t-il de devoir référer des femmes vers d'autres régions que Laval?
Si oui, pour quelles raisons?

11. Comme intervenante ou intervenant auprès de femmes en situation de vulnérabilité, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez?

12. Selon vous, comment pourrait-on améliorer l'accompagnement et l'offre de services destinés aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval?

13. Selon vos observations, quelles sont les pratiques gagnantes pour accompagner efficacement les femmes en situation de vulnérabilité?

Section 3

Pour les femmes en situation de vulnérabilité, l'accompagnement dans une perspective d'intégration au marché du travail et de maintien en emploi semble être un besoin fréquemment exprimé. Aussi, plusieurs facteurs peuvent avoir une influence sur l'accès à l'emploi et/ou à des programmes d'employabilité pour ces femmes. Afin de mieux comprendre les réalités et besoins des femmes en situation de vulnérabilité dans le domaine de l'employabilité ainsi que de recueillir de l'information sur les liens existant entre les organisations travaillant dans ce domaine, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes qui portent spécifiquement sur le sujet.

14. Parmi les femmes en situation de vulnérabilité qui fréquentent votre organisation, à combien évalueriez-vous la proportion de celles-ci qui ont des difficultés à intégrer ou réintégrer le marché du travail? _____

14.1 Le fait d'avoir de la difficulté à intégrer le marché du travail influence-t-il, pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval, les perspectives de voir leur situation globale s'améliorer?

Oui

Non

14.2 Comment?

14.3 Selon vous, qu'est-ce qui limite l'intégration et le maintien de ces femmes en emploi?

14.4 Selon votre expérience, qu'est-ce qui pourrait faciliter l'intégration et le maintien en emploi de ces femmes?

15. Au cours de la dernière année, avez-vous référé des femmes en situation de vulnérabilité à des organisations spécialisées en employabilité?

- Oui Non
 Les femmes que nous accompagnons n'ont pas de besoins en employabilité

15.1 Pourquoi?

15.2 En général, un lien est-il maintenu entre vous et l'organisation spécialisée en employabilité à laquelle vous avez référé une femme en situation de vulnérabilité?

- Oui Non

15.3 Pourquoi?

16. Au cours de la dernière année, avez-vous référé des femmes en situation de vulnérabilité à Emploi-Québec?

- Oui Non
 Emploi-Québec n'offre pas de services aux femmes que nous accompagnons

16.1 Pourquoi?

16.2 En général, un lien est-il maintenu entre vous et Emploi-Québec lorsque vous référez une femme en situation de vulnérabilité?

- Oui Non

16.3 Pourquoi?

16.4 Si vous avez référé des femmes en situation de vulnérabilité à Emploi-Québec, vers quels services ou programmes les avez-vous orientées?

16.5 Selon votre expérience, qu'est-ce qui pourrait favoriser le continuum de services entre votre organisation, un organisme d'employabilité et Emploi-Québec dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité?

Section 4

Le Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) a pour mission d'« améliorer la santé et le bien-être de la population de Laval en assurant l'accessibilité, la continuité et la qualité des services de santé et des services sociaux ». En ce sens, il offre de nombreux services et accompagne régulièrement des femmes en situation de vulnérabilité à Laval. Or, ce travail ne peut se faire sans la collaboration des différents organismes sur le terrain. La présente section permettra donc de recueillir de l'information sur le lien qu'entretiennent les organisations communautaires avec le CSSS et sur le rôle que celui-ci peut jouer dans l'offre de services destinés aux femmes en situation de vulnérabilité.

17. Au cours de la dernière année, avez-vous référé des femmes au CSSS de Laval?

Oui

Non

17.1 Pourquoi?

17.2 Si vous avez référé des femmes en situation de vulnérabilité au CSSS de Laval, vers quels services ou programmes les avez-vous orientées?

17.3 Selon votre expérience, qu'est-ce qui pourrait favoriser le continuum de services entre votre organisation et le CSSS dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité?

Section 5

18. Auriez-vous d'autres commentaires ou observations sur la situation des femmes vulnérables à Laval que vous aimeriez partager?

Section 6

19. Mon organisation souhaite être informée des suites du projet et de la publication du *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité à Laval*.

Oui

Non

19.1 Si oui, veuillez indiquer l'adresse courriel à laquelle faire suivre l'information :

Un très grand merci pour votre collaboration! Pour tous commentaires ou informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter : tclcf@bellnet.ca



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !

Table de concertation de Laval en condition féminine

450-682-8739

www.tclcf.qc.ca

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier des partenaires de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2011-2015. Les opinions exprimées dans le document ne reflètent pas nécessairement celles des partenaires de l'entente spécifique.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Laval
Québec

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE LAVAL

Secrétariat
à la condition
féminine
Québec

Forum Jeunesse Laval
CRÉ DE LAVAL

LAVAL

Emploi
et Solidarité sociale
Québec

CLD
DE LAVAL

Famille
Québec